#280

Dynam!sme

PÉRIODIQUE BIMESTRIEL DE L'UNION WALLONNE DES ENTREPRISES (UWE) - 09-10/2019

10
Zoom sur l'asbl "100.000 entrepreneurs"

14
Focus sur le "Facility Management"

28
La Wallonie championne de l'innovation !

Spécial "R&D/Innovation"

union wallonne des entreprises

Accélérer la création et le développement de l'activité économique en Wallonie

La nouvelle **Passat**

Son seul job, faciliter le vôtre.

Connectée et autonome grâce à ses fonctions intuitives, la nouvelle Passat Business est hautement qualifiée. Avec son We Connect, le système d'infodivertissement qui vous permet de disposer de services de streaming, de la radio digitale, d'une commande vocale et d'applications Web: sa conduite est un véritable plaisir.

Demandez un **essai** chez votre concessionnaire.

1,4 - 8,8 L/100 KM · 33 - 206 G/KM CO_2 (WLTP)*

D'Ieteren Donnons priorité à la sécurité. *Véhicule homologué WLTP. Situation au 06/09/2019, sur base des motorisations homologuées à cette date. Contactez votre concessionnaire pour toute information relative à la fiscalité de votre véhicule. Informations environnementales (A.R. 19/03/2004) : volkswagen.be.

volkswagen.be

Editorial

par **Olivier de WASSEIGE**, Administrateur Délégué de l'UWE

Un gouvernement fédéral, et vite !

Il y a quelques semaines, l'UWE s'est réjouie de la constitution rapide d'un gouvernement régional, au plus près des préoccupations des entreprises wallonnes. Mais deux mois plus tard, elle ne peut que déplorer l'absence de gouvernement fédéral, rouage indispensable du bon fonctionnement de l'Etat et de ses entités. Les entreprises wallonnes (toutes les entreprises belges d'ailleurs !) ont besoin d'un gouvernement fédéral. Il est grand temps de sortir de ce qui est déjà la deuxième plus longue crise de l'histoire du pays. Et ceci est vrai pour tous les grands défis, très justement traduits par le nouveau Gouvernement wallon au sein de sa déclaration de politique régionale par un plan de triple transition : sociale, économique et environnementale.

Première urgence : former un gouvernement fédéral pour construire un budget et arrêter les dérapages. Sur base d'une projection à politique inchangée, le Gouvernement fédéral a informé la Commission européenne que le déficit public belge serait de 2,26%. Ajoutez-y les déficits régionaux annoncés et au total, en 2020, l'ensemble des pouvoirs publics en Belgique risquent de dépenser 5% de plus que leurs recettes. En conclusion : malgré des investissements qui ne pourront se justifier qu'à la seule condition d'un retour positif en termes de création réelle de valeur et d'emplois, les dérapages budgétaires générés aujourd'hui constitueront de l'endettement supplémentaire demain (à la charge des générations qui nous suivent), et de probables hausses d'impôts après-demain. Tout ceci handicape l'activité économique et le potentiel de croissance.

Deuxième urgence : gérer les défis internationaux majeurs à court ou moyen termes. D'abord le Brexit, dont la date butoir, reportée au 31 janvier 2020, vaut certes mieux qu'un «no-deal» mais prolonge l'incertitude et freine les investissements et les actions commerciales des entreprises. Ensuite le ralentissement de l'économie mondiale, qui nécessite qu'un Gouvernement fédéral de plein exercice et majoritaire travaille à améliorer la compétitivité des entreprises belges.

Troisième urgence, et non des moindres : le contexte socio-économique de la Wallonie. Le Gouvernement wallon propose un programme ambitieux de soutien aux entreprises et de création d'emplois (les entreprises y croient et en seront un partenaire loyal). Mais ce programme sera évidemment influencé par la conjoncture. Deux voies pour remédier à la baisse conjoncturelle annoncée : travailler à un cadre plus propice aux entreprises wallonnes (notamment baisser le coût du travail), et favoriser l'augmentation du taux d'emploi par une augmentation du «net poche» des bas salaires (réformer l'impôt des personnes physiques, ce qui se traduira par une diminution du précompte professionnel). Ces deux mesures fiscales sont des compétences fédérales, et démontrent, tout comme la gestion du budget (et de la dette) et la réponse aux défis internationaux, que la Wallonie a bien besoin, pour atteindre ses ambitions, d'un gouvernement fédéral, et vite ! ■

union wallonne des **entreprises**

Vous souhaitez toucher plus de 8.000 top décideurs du gratin de l'économie belge et membres de l'UWE ?

Dynam!sme

est le magazine wallon qu'il vous faut : c'est le seul média B2B des décideurs d'entreprises depuis plus de 20 ans !

Contactez sans plus tarder la régie publicitaire afin d'obtenir les différentes formules possibles pour placer une annonce dans **Dynam!sme**, dans l'**UWE-news** ou sur le site **www.uwe.be**.

union wallonne des entreprises

Accélérer la création et le développement de l'activité économique en Wallonie

Contact

Carole MAWET, Target Advertising
+32 81 40 91 59 ou +32 497 22 44 45
carole.mawet@targetadvertising.be
www.dynamismewallon.be

Sommaire #280

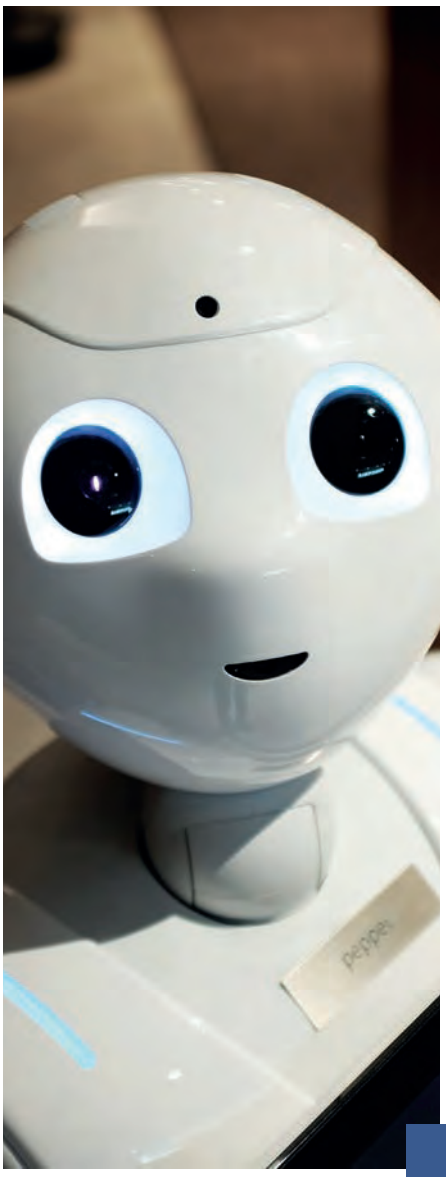

06 Heptathlon 2024

06 **Evénement** | Assemblée Générale de l'UWE
08 **Opinion** | Accord de Gouvernement wallon
10 **Portrait** | L'asbl "100.000 entrepreneurs"
12 **Visite d'Etat** | Le Président de la RDC Félix Tshisekedi à l'UWE

14 Focus "FACILITY MANAGEMENT"

18 Entreprises

18 **CCI de Wallonie** | Non, la Wallonie n'est pas une île !
20 **Corporate Responsability** | L'asbl "FEED"
22 **Gestion durable** | Enquête "Environnement et SME"
26 **Mobilité** | Mobilté durable à l'UWE

27 Dossier "SPÉCIAL RECHERCHE-INNOVATION"

48 Réseau

48 Les Agences de Développement Territorial sous la loupe du Développement Durable...

54 Lifestyle

54 **MICE** | La Wallonie pour vos événements

Dynam!sme Le périodique bimestriel édité en commun par l'Union Wallonne des Entreprises ASBL et la Maison des Entreprises wallonnes ASBL

UWE – Rue de Rodeuhaie 1 • B-1348 Louvain-la-Neuve – +32 (0) 10.47.19.40 – dynamisme@uwe.be – www.dynamismewallon.be

• **Rédaction :** Yves-Etienne Massart (rédacteur en chef), Thierry Decloux • e-Mail : prenom.nom@uwe.be
• **Conseil de Rédaction :** Jean de Lame, Olivier de Wasseige, Cécile Neven, Samuel Saelens, Jean-Jacques Westhof
• **Mise en page :** Thierry Decloux • **Impression :** Paperland (Bruxelles) • **Routage :** Axedis (Limal)
• **Régie publicitaire :** Target Advertising SPRL, +32 (0) 81.40.91.59, +32 (0) 497.22.44.45, carole.mawet@targetadvertising.be
• **Editeur Responsable :** Jean de Lame, Rue de Rodeuhaie 1, B-1348 Louvain-la-Neuve
• **Abonnement annuel (6 numéros) :** 30 EUR à verser sur le compte de la Maison des Entreprises wallonnes 360-1149184-31
• **Tirage :** 7.942 exemplaires (contrôle CIM)

ISSN 0776-1716

Toute reproduction, même partielle, des textes et des documents de ce numéro est soumise à l'approbation préalable de la rédaction.

Retour sur la soirée du 9 octobre

Assemblée Générale : l'innovation à l'honneur

LES ENTREPRISES DE WALLONIE ONT DU SUCCÈS ET DE L'AMBITION, L'UWE EN A DONC FAIT LE FIL ROUGE DE SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019. L'OCCASION DE RAPPELER QUE L'EUROPE NOUS CLASSE DANS LE TOP EN R&D.

par Yves-Etienne MASSART

Etre à la pointe de l'innovation, à l'échelle wallonne et même internationale, c'est possible comme l'ont démontré plusieurs témoignages d'entreprises en plein développement grâce au pari qu'elles ont décidé de relever. Un pari sur la durée, un pari sur l'expertise de leurs équipes, et au final un pari payant puisque toutes envisagent de poursuivre dans cette voie d'excellence.

Le thème de l'AG et les différents témoignages ont également permis de mettre en avant le précieux rôle d'accompagnement rempli par le **Service public de Wallonie**, ainsi que la grande palette d'aides qu'il tient à disposition des entreprises. Car, oui : le SPW innove aussi, notamment à travers sa Vision 2030 qui partage beaucoup de points communs avec l'Odyssée 2068 de l'UWE.

En conclusion de cette thématique, **Jacques Crahay**, le président de l'UWE, n'a pas manqué de souligner combien l'UWE elle-même innovait et combien ses cellules opérationnelles innovaient et aidaient les entreprises à innover dans de nombreux domaines.

L'AG de cette année tombant quelques jours après la mise en place du nouveau gouvernement wallon, le Ministre-Président **Elio Di Rupo** a ensuite été invité à venir présenter à l'UWE et à ses membres les axes de la Déclaration Politique Régionale consacré à l'économie wallonne et aux entreprises. Un discours rassurant largement apprécié par les participants.

C'est enfin à **Olivier de Wasseige** qu'est revenu le privilège de conclure en évoquant des entreprises en phase avec leur temps, au cœur d'un ensemble en équilibre.

Raison pour laquelle il est essentiel qu'elles réussissent, en parallèle et avec autant de succès, à combiner transition environnementale, sociale et économique.

Les entreprises wallonnes ont en effet l'ambition de réussir ce challenge d'apporter notre contribution aux grands défis tout en redéployant l'économie en Wallonie. Après avoir souligné les nombreux points positifs repris dans la DPR, Olivier de Wasseige a rappelé les messages importants de l'UWE , avec pour fil rouge la volonté d'être un partenaire du gouvernement : confiance des entrepreneurs et investisseurs, climat social apaisé, volonté d'entreprendre et d'innover, politiques structurantes, plan d'investissement et Wallonie attractive.

Revivez l'intégralité de la soirée sur **www.uwe.be/ag-2019**

Le prochain numéro de Dynam!sme reviendra plus largement sur les moments clés de l'Assemblée Générale.

En attendant, vous pouvez revivre, en photos et vidéo, la soirée du 9 octobre sur **www.uwe.be/ag-2019**

C'est logique.

Trier les PMC au travail, aussi.

Trier les PMC, c'est facile, bon pour l'environnement et surtout, obligatoire.

Le lieu de travail possède sa propre logique. Mais le plus logique, c'est d'y trier les PMC, comme à la maison. Alors mettez-vous au tri et bénéficiez d'une prime de bienvenue.

Plus d'infos et conditions sur laboutiquedetri.be

Ensemble > Trions bien > Recyclons mieux

Fostplus

L'UWE est globalement satisfaite mais reste prudente !

A propos de l'Accord de Gouvernement wallon

APRÈS PLUS DE 100 JOURS DE NÉGOCIATIONS, PS, MR ET ECOLO SONT PARVENUS À CONCLURE DES ACCORDS POUR DES DÉCLARATIONS GOUVERNEMENTALES EN WALLONIE ET EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES. L'UNION WALLONNE DES ENTREPRISES ACCORDE UN SATISFECIT GLOBAL À LA DÉCLARATION DE POLITIQUE RÉGIONALE, MAIS LA PRUDENCE S'IMPOSE SUR LES PRIORITÉS ET LES MOYENS BUDGÉTAIRES.

par Yves-Etienne MASSART

Olivier de Wasseige ne cache pas qu'il se réjouit de constater que les négociateurs PS-MR-Ecolo ont choisi de tenir compte de nombreuses revendications des entrepreneurs wallons pour définir le contenu de la déclaration de politique régionale du nouveau gouvernement tripartite wallon. Mais il tempère immédiatement son enthousiasme en insistant sur la nécessité de prioriser les mesures. "*Il ne faut pas retomber dans un des travers wallons : l'urgence économique, sociale et environnementale ne permet pas de disperser les moyens. Il faudra donc faire des choix et arrêter le saupoudrage. C'est indispensable pour obtenir des résultats !*"

Il souligne que globalement l'accent des accords est mis sur la nécessité de se concentrer sur la création de valeur et d'emplois pour assurer la prospérité wallonne. En bonne place, le document qui servira de fil rouge à la politique du nouveau gouvernement aborde les pôles de compétitivité, l'entrepreneuriat, la recherche et développement, l'innovation, la nécessité d'une réforme du Forem, l'alternance...

Soit autant de points d'attention que l'UWE avait retenus comme prioritaires dans son mémorandum. "*La base de travail est bonne, elle va nous permettre d'aller de l'avant !*", dit-il en soulignant que "*la DPR évoque également une Wallonie qui se veut attractive pour les créateurs, les entrepreneurs et les investisseurs. Mais comment va-t-on traduire les engagements sur le terrain ? Comment va-t-on les concrétiser ?*", s'interroge le patron de l'UWE.

Les entrepreneurs wallons plaident pour un grand pragmatisme dans les choix : "*Il y a des arbitrages à faire, des équilibres à trouver pour mettre le curseur au bon endroit entre le social, l'économique et l'environnemental. En matière d'emploi par exemple, la Wallonie propose 136.000 offres de formations mais qui ne sont pas toujours bien ciblées et qui mènent quelquefois à des secteurs bouchés. Or on sait qu'il y a 26.000 emplois vacants sur le marché. Donc il faut revoir l'offre de formation et remédier aux métiers en pénurie*", rappelle Olivier de Wasseige. Mêmes réserves de sa part à propos du traitement qui sera réservé aux accords commerciaux internationaux, qui sont essentiels pour l'économie régionale tournée vers l'exportation et donc essentiels pour l'emploi. Les entrepreneurs wallons ne peuvent pas être pénalisés par rapport à leurs voisins et concurrents. Il en va d'ailleurs de même pour le développement de la 5G : "*On avance à petits pas sur ce chantier, on y met beaucoup de précaution, mais il ne faudrait pas rater ce train-là !*", a souvent rappelé aux journalistes l'administrateur délégué de l'UWE.

Enjeu majeur : les perspectives budgétaires pour 2020 en Wallonie. Pour Olivier de Wasseige : "*Il est bon de rappeler qu'on a en Wallonie une dette brute consolidée de 21,7 milliards d'euros selon les derniers chiffres, et dont la charge financière est très lourde. Comment, sans taxe nouvelle, financer tout cela ?*", se demande dès lors l'Administrateur Délégué de l'UWE. Il ne s'oppose pas par principe à un report de l'équilibre budgétaire, car il peut avoir un return positif décalé dans le temps. Mais à une condition : "*On peut accepter un dérapage budgétaire quand un gouvernement fait réellement des dépenses d'investissement, plutôt que des dépenses de fonctionnement*, explique-t-il. *Si on crée de l'emploi et de la valeur ajoutée grâce à une politique d'investissement, un déficit peut donc avoir des effets positifs, même s'ils sont décalés dans le temps*". Il faut donc des projets ambitieux et des perspectives de retombées réelles : "*Le secret, c'est l'anticipation, notamment par la formation. Si on parle d'investissements dans la rénovation du bâti, par exemple, il faut se demande qui sera capable de réaliser les chantiers. Je rappelle qu'il y a 5.000 emplois vacants dans la construction...*"

En conclusion, Olivier de Wasseige rappelle que derrière la Déclaration de Politique Régionale, il faut un changement de mentalité et une volonté de faire percoler les décisions et l'esprit des décisions à tous les étages de la «maison Wallonie». Le texte est bon, il doit se traduire dans les décisions et la réalité du terrain. ■

Olivier de WASSEIGE
Administrateur Délégué de l'UWE

“

IL Y A DES ARBITRAGES À FAIRE, DES ÉQUILIBRES À TROUVER POUR METTRE LE CURSEUR AU BON ENDROIT ENTRE LE SOCIAL, L'ÉCONOMIQUE ET L'ENVIRONNEMENTAL

Le nouveau Gouvernement wallon (2019-2024)

EMPLOYERS'DAY 2019 :
LE FOREM SE MOBILISE POUR VOUS !

Le jeudi 28 novembre aura lieu l'Employers'Day. Un évènement incontournable durant lequel le Forem se mobilise pour celles et ceux qui créent de l'activité en Wallonie... Vous !

Lors de cette journée, vous aurez l'occasion de rencontrer votre conseiller. Une opportunité pour vous de découvrir ou redécouvrir l'ensemble des services du Forem destinés aux entreprises. Cette année, une attention particulière sera accordée à la présélection, service par lequel le conseiller recherche et sélectionne les candidatures les plus pertinentes en fonction des besoins de votre entreprise.

Mais ce n'est pas tout. À côté de cette journée « phare », le Forem vous propose de participer, tout au long de cette dernière semaine de novembre, à des webinaires. Ceux-ci seront organisés sur le temps de midi chaque jour de la semaine et ont pour but de vous fournir toutes les informations nécessaires pour continuer à développer votre activité.

Pour s'inscrire aux **webinaires** :
www.leforem.be/entreprises
0800/93 946

PROGRAMME DES WEBINAIRES

- **Lundi 25/11 : Zoom sur les services du Forem**
  Découvrez les services en ligne du Forem accessibles 24h/24.
- **Mardi 26/11 : À quelles aides financières ai-je droit ?**
  Découvrez les différentes aides à l'emploi et à la formation dont vous pouvez bénéficier selon vos besoins.
- **Mercredi 27/11 : Focus sur la présélection et l'organisation d'un jobday**
  Découvrez comment votre conseiller peut vous aider dans la sélection de vos futurs collaborateurs.
- **Vendredi 29/11 : Repérez vos futurs collaborateurs en ligne !**
  Grâce à l'outil « chercher un candidat », vous pourrez repérer vos futurs collaborateurs parmi les profils disponibles dans la base de données du Forem.

Jeudi 28/11 : Employers'Day 2019
Nos conseillers viennent à votre rencontre pour faire le point sur vos besoins.

LE FOREM

Le goût d'entreprendre, au cœur du rapprochement écoles-entreprises !

100.000 entrepreneurs

OUTILLER LES JEUNES À POUVOIR FAIRE FACE AU MONDE DE L'ENTREPRISE DE DEMAIN, C'EST INDISPENSABLE DANS UNE SOCIÉTÉ EN CONSTANTE ÉVOLUTION. LE RAPPROCHEMENT ENTRE L'ÉCOLE ET L'ENTREPRISE EST DONC ESSENTIEL POUR TRANSMETTRE LE GOÛT D'ENTREPRENDRE AUX JEUNES. C'EST UNE QUESTION D'ÉTAT D'ESPRIT. IL FAUT UN CHANGEMENT DE MENTALITÉ POUR FAIRE SAUTER LES TABOUS : LA NOUVELLE GÉNÉRATION DOIT S'EMPARER DE LA LIBERTÉ D'ENTREPRENDRE.

PUBLI-RÉDACTIONNEL

Un concept inédit de centres d'affaires et de réseautage

BLUEPOINT Meet. Work. Tech.

BLUEPOINT propose des espaces exclusifs pour l'organisation de vos événements d'entreprise à Bruxelles, Liège ou Anvers. Chaque lieu est idéalement situé, proche du centre-ville et des voies d'accès principales, et bénéficie d'un grand parking souterrain sécurisé. Chez BLUEPOINT vous bénéficiez d'une assistance personnalisée, d'une expertise audio-visuelle pendant l'événement, ainsi que d'excellents services de restauration sur mesure.

Toutes les salles sont entièrement équipées et bénéficient de la lumière du jour. Elles peuvent accueillir de petites et moyennes assemblées ainsi que des plus grands rassemblements jusqu'à 500 participants.

BLUEPOINT est synonyme de technologie et d'innovation : les centres d'affaires et d'événement BluePoint proposent une large gamme de solutions «prêtes à l'emploi» qui boostent votre entreprise et génèrent une réelle expérience auprès de vos participants, telles que la technologie sans fil pour vos présentations, la vidéo-conférence ou la possibilité de retransmission en direct de vos événements.

Qu'il s'agisse d'une petite réunion informelle ou d'une conférence annuelle, une équipe d'experts vous conseille et vous assiste dans votre organisation dès la première prise de contact.

La possibilité d'inviter vos clients sur place autour d'un repas d'affaire dans l'un des restaurants BluePoint ou de prolonger votre visite en travaillant à partir de l'un des postes de travail flexibles, sont d'autres atouts non-négligeables vous permettant de vous concentrer sur vos activités.

BLUEPOINT LIÈGE vous accueille dans un environnement innovant au service de votre organisation et de ses besoins. Chaque espace jouit d'une terrasse privative pour donner à vos participants les stimuli nécessaires au bon déroulement de votre séminaire. Du matériel à la pointe de la technologie équipe les 7 salles modernes au mobilier confortable.

BLUEPOINT BRUSSELS est un centre d'affaires et d'événement surprenant proche des institutions européennes. Celui-ci dispose de 20 salles de réunion totalement modulables et d'un espace événementiel extérieur impressionnant en plein cœur de la capitale pour l'organisation de vos événements estivaux.

TECH.LOUNGE BRUSSELS est le nouvel espace de coworking à Bruxelles. Proche de l'aéroport et des institutions européennes, il vous offre tout le confort et l'infrastructure nécessaires à la croissance de votre activité !

■ BLUEPOINT BRUSSELS
Boulevard A. Reyers, 80 - 1030 BRUXELLES
02/706.88.00 ■ marketing@bluepoint.be
www.bluepoint.be ■ www.techlounge.be
www.linkedIn.com/company/bluepoint-meet.work.tech.
www.facebook.com/bluepointvenues

BLUEPOINT
Meet. Work. Tech.

Depuis la création de l'ASBL 100.000 entrepreneurs Belgique en 2013, ce sont plus de 28.000 jeunes qui ont été sensibilisés. Pour l'année scolaire 2018-2019, près de 9.000 jeunes l'ont été, dans 250 établissements scolaires secondaires et supérieurs.

Au cœur du dispositif, un réseau de plus de 1.300 entrepreneur(e)s bénévoles, soucieux d'expliquer qu'on peut aussi faire preuve d'initiative et de créativité dans l'entreprise dans laquelle on travaille. La demande des enseignants d'accueillir des entrepreneur(e)s dans leurs classes ne cesse d'augmenter.

Et ils sont entendus, notamment par le pouvoir politique : l'enjeu de l'entrepreneuriat a notamment été développé dans le nouveau tronc commun du Pacte d'Excellence par les nouvelles matières à enseigner. Plus récemment, la déclaration de politique wallonne 2019-2024 entend soutenir les initiatives qui favorisent le développement de l'esprit d'entreprendre chez les jeunes.

Entreprendre, c'est avant tout un état d'esprit, qui signifie se mobiliser autour d'un projet et le concrétiser. Il peut s'agir de créer une entreprise ou une association, lancer un nouveau produit ou encore appréhender un nouveau marché. Instruire cette compétence chez les jeunes nécessite des synergies avec le monde de l'entreprise, l'acteur au centre du marché de l'emploi.

Partager le goût d'entreprendre est la mission que s'est fixée l'ASBL 100.000 entrepreneurs Belgique par des contacts entre entrepreneurs et écoles.

L'association organise des témoignages d'entrepreneur(e)s bénévoles dans les classes de l'enseignement secondaire et supérieur en région wallonne et bruxelloise. L'ASBL est également présente dans différentes manifestations comme des forums d'orientation qui permettent de réunir 50 à 100 jeunes autour de 10 à 20 entrepreneurs qui vont se rencontrer sous forme de speed dating. Elle organise également depuis 2 ans en partenariat avec le SPF Économie et de nombreux réseaux professionnels, la Semaine de Sensibilisation à l'Entrepreneuriat féminin (www.hackstereotypes.be) dont le but est de montrer aux jeunes des exemples de réussites incarnées par des femmes entrepreneures.

Pour amplifier son action, l'association accueille un renfort de choix en la personne d'Olivier de Wasseige, qui la rejoint en tant que Président du Conseil d'administration, aux côtés de Claire Munck, CEO de BeAngels (organisme d'accompagnement et de financement de Start-up belges), et de Monica Santalena, co-fondatrice et directrice de l'Asbl.

Ancien entrepreneur désormais à la tête de l'Union Wallonne des Entreprises, Olivier de Wasseige est convaincu que la place des entrepreneur(e)s est aussi dans les écoles. "*Parce que, plus que jamais, c'est dès le plus jeune âge que les jeunes doivent être sensibilisés à ce que le monde de l'entreprise peut leur apporter pour réaliser leurs rêves et leurs ambitions, personnelles et professionnelles. Les jeunes souhaitent du sens dans leur vie et leur carrière, et les entreprises peuvent y contribuer. L'enjeu pour les entreprises, c'est le capital humain, ce sont les talents !*", confirme le nouveau Président de l'Asbl.

Afin de pérenniser et amplifier son action gratuite dans les écoles, l'asbl va lancer une campagne de dons dès la rentrée 2019 (www.100000entrepreneurs-dons.be). ■

Pour en savoir plus sur les actions et temps forts de l'ASBL 100.000 Entrepreneurs, rendez-vous sur www.100000entrepreneurs.be

Monica SANTALENA, co-fondatrice et directrice de 100.000 entrepreneurs :
"*Nous sommes tous concernés par la sensibilisation des jeunes à l'esprit d'entreprendre. Les jeunes seront les entrepreneurs, les intrapreneurs et les enseignants de demain, il est donc dans notre intérêt à tous d'encourager la future génération à prendre son avenir en main !*"

Visite d'Etat

Le Président de la RDC Félix Tshisekedi reçu par l'UWE !

L'UNION WALLONNE DES ENTREPRISES A ACCUEILLI LE 19 SEPTEMBRE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, FÉLIX TSHISEKEDI, À L'OCCASION DE SA PREMIÈRE VISITE OFFICIELLE EN BELGIQUE. LE PRÉSIDENT ÉTAIT ACCOMPAGNÉ D'UNE DÉLÉGATION OFFICIELLE ET DE NOMBREUX CHEFS D'ENTREPRISES CONGOLAIS, QUI ONT PU RENCONTRER LES MILIEUX ÉCONOMIQUES WALLONS.

par Yves-Etienne MASSART

En introduction, Olivier de Wasseige a souhaité la bienvenue au Président de la RDC dans le pays qu'il appelle son "*deuxième Congo*". L'administrateur délégué de l'UWE s'est réjoui du réchauffement des liens entre les 2 pays et a plaidé pour le développement des relations commerciales entre la RDC et la Wallonie, en saluant la volonté de Félix Tshisekedi de créer un climat attrayant pour le développement économique de son pays.

Invité ensuite à prendre la parole, le Chef de l'Etat congolais a saisi l'opportunité de délivrer un message volontariste et résolument optimiste à propos des priorités socio-économiques du nouveau gouvernement congolais et des mesures qu'il avait déjà engagées et qu'il allait continuer à engager pour restaurer un climat propice aux échanges commerciaux et aux investissements.

Un discours qui est d'ailleurs revenu comme un leitmotiv tout au long de son séjour en Belgique, puisqu'il a plaidé à de multiples reprises (à Bruxelles, à Anvers et à Louvain-la-Neuve donc) pour une intensification des relations entre la RDC et son ancienne puissance coloniale, rappelant au passage qu'il s'agissait d'un "*partenaire traditionnel*", la porte d'entrée naturelle de son pays vers l'Europe.

L'appel du pied aux entrepreneurs wallons était même appuyé : "*Je sens qu'il y a de l'engouement à vouloir venir investir en RDC, surtout en Wallonie qui souhaite rattraper son retard par rapport à la Flandre*", a ajouté M. Tshisekedi, insistant sur le rôle qu'ils peuvent jouer dans le redressement du Congo. Il a notamment mis en avant l'expertise des entreprises wallonnes dans le domaine de l'énergie, car en la matière, il y a beaucoup de choses à faire en RDC, visant par là des projets ciblés, par exemple dans la biomasse ou l'exploitation de l'énergie solaire.

Quel rôle peuvent jouer les PME wallonnes ? "*La protection du Ducroire, qui garantit partiellement les investissements, va être rétablie*, s'est félicité Félix Tshisekedi. *Elle doit être suffisante pour couvrir les risques des PME*".

Il n'a ensuite occulté aucune réalité, reconnaissant que la RDC est aujourd'hui un pays "*sur la voie du développement*" après des années de stagnation, voire de recul. "*C'est par le secteur privé que nous allons créer de l'emploi et que nous allons développer notre pays*", a souligné le nouveau Président face au parterre d'entrepreneurs wallons réunis pour l'occasion. Il leur a également rappelé que les ressources minières de la RDC sont infinies, "*mais elles n'enrichissent pas les Congolais*", ouvrant la porte dans ce domaine à la création d'entreprises de transformation du minerai.

Avant de conclure sur l'accent essentiel du renouveau économique de la RDC, qui sera mis "*sur l'agriculture, pour sortir du «tout minier»*", a annoncé le président.

En conclusion, Jacques Crahay a remercié le président de la RDC pour la franchise de son discours et a tenu à dire que l'UWE et ses membres soutiennent le Président Tshisekedi dans la voie qu'il a tracée.

Le président de l'UWE a ensuite mis en avant les tout derniers développements relatifs, notamment, à l'accord bilatéral entre la RDC et l'Union économique belgo-luxembourgeoise portant sur l'encouragement et la protection réciproque des investissements. Une mesure de nature à contribuer à la nécessaire sécurité juridique chère aux investisseurs. De quoi conclure sur une note positive cette rencontre et laisser M. Tshisekedi tirer un bilan très positif de sa tournée en Belgique, pays où il a passé plus de la moitié de sa vie.

"*Mission accomplie*" pour le président congolais. Et mission... en préparation pour les milieux économiques belges, puisqu'une prochaine visite d'une délégation informelle d'entrepreneurs devrait être suivie, en avril 2020, d'une mission économique pilotée conjointement par les agences wallonne et flamande du commerce extérieur, l'AWEX[1] et son homologue flamande, le FIT[2].

(1) Agence wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers.
(2) Flanders Investment & Trade.

© BELGA

Félix TSHISEKEDI, Président de la République démocratique du Congo

JE SENS QU'IL Y A DE L'ENGOUEMENT À VOULOIR VENIR INVESTIR EN RDC, SURTOUT EN WALLONIE, QUI SOUHAITE RATTRAPER SON RETARD PAR RAPPORT À LA FLANDRE.

© BELGA

PUBLI-RÉDACTIONNEL

AIDES À L'EXPORTATION

S'internationaliser n'a jamais été aussi simple pour une entreprise

QUEL ENTREPRENEUR N'A JAMAIS RÊVÉ DE VENDRE SES PRODUITS ET SERVICES AUX QUATRE COINS DU MONDE ? LANGUE, LÉGISLATION, CULTURE LES OBSTACLES SONT TOUTEFOIS NOMBREUX. MAIS COMMENT ABORDER UN NOUVEAU MARCHÉ LORSQUE L'ON N'A PAS DE PRISES HORS DE SES FRONTIÈRES ? C'EST À L'AWEX QUE L'ENTREPRISE VA TROUVER LES RÉPONSES ET LE SOUTIEN NÉCESSAIRE À SA DÉMARCHE EXPORTATRICE. EXPLICATIONS.

Saviez-vous que l'Agence Wallonne à l'Exportation et aux investissement étrangers (AWEX) est l'acteur public régional incontournable pour tout entrepreneur souhaitant se tourner vers l'international ? Avec ses 7 bureaux régionaux situés dans les grandes villes wallonnes et sa centaine de conseillers et experts économiques, l'agence accompagne et soutient environ 2.900 entreprises de toutes tailles et de tous secteurs par an.

Soutien local pour ancrage global

Dès la phase d'étude de son projet, l'entreprise peut bénéficier d'un accompagnement de spécialistes en commerce extérieurs ou en design d'exportation sous forme de consultance. Selon les cas, l'AWEX intervient également dans les coûts créations de supports de promotionnels de l'entreprise afin de lui permettre d'accroître sa visibilité à l'international.

L'AWEX intervient également dans les frais de prospection vers les marchés extra-européens, pour nouer des partenariats ou inviter des acheteurs en Belgique.

Les entreprises peuvent aussi participer à des foires et à des salons à l'étranger en recevant une intervention partielle de l'agence dans les coûts de la surface d'exposition, avec même un bonus pour les autres frais pour les PME qui participent pour la première fois à une manifestation internationale.

Consécration finale, si la présence de l'entreprise vient à se concrétiser dans un pays hors UE, l'AWEX peut intervenir dans les frais forfaitaires d'ouverture et de fonctionnement du bureau de représentation commerciale.

Un service universel

Dans la mesure où le projet de l'entreprise génère de la valeur ajoutée à l'économie wallonne, en termes d'innovation, de production de biens ou de services ou en création ou de maintien d'emplois, l'AWEX subventionne le développement de ses activités tournées vers l'international, quel que soit le secteur d'activités ou le marché cible.

Vous envisagez de franchir la frontière mais hésitez encore ? Prenez contact avec un des centres régionaux de l'AWEX dès maintenant sur awex-export.be

Wallonia.be
EXPORT
INVESTMENT

Bienvenue dans la galaxie Facility !

BIEN CAMPÉ SUR SES DEUX JAMBES – GESTION DES BÂTIMENTS ET SERVICES À LEURS OCCUPANTS –, LE FACILITY S'IMPOSE COMME CLÉ INCONTOURNABLE D'UN AVENIR SOUS LE SIGNE DES NEW WAYS OF WORKING. CAR S'ADAPTER EST UNE DES QUALITÉS CENTRALES DÉVELOPPÉE DEPUIS UN DEMI-SIÈCLE PAR CET UNIVERS DE «HARD» ET «SOFT» SERVICES. AUJOURD'HUI, CEUX-CI COMPOSENT UN MÉTIER À PART ENTIÈRE EXERCÉ EN ENTREPRISES PAR DES HOMMES ET DES FEMMES DÉVOUÉS ET EFFICACES. PARADOXALEMENT, PLUS LEUR TRAVAIL EST «INVISIBLE», PLUS IL EST BIEN FAIT. D'OÙ PEUT-ÊTRE LEUR DÉFICIT DE RECONNAISSANCE ET DE VALORISATION AU SEIN DE CERTAINES ENTREPRISES. CE DOSSIER (DONT VOUS LISEZ UN PREMIER VOLET AVANT UN SECOND EN DÉCEMBRE) RÉPARE CETTE INJUSTICE ET VOUS GUIDE DANS LA RÉALITÉ DU FACILITY MANAGEMENT. UNE GALAXIE DYNAMIQUE FACE À SES DÉFIS CONTEMPORAINS QUE CONSTITUENT LES FORTES ÉVOLUTIONS DU MONDE DU TRAVAIL ET DES TECHNOLOGIES. FACE AUSSI À SES RÉALITÉS MULTIPLES DU FAIT QU'IL Y A AUTANT DE FACETTES FACILITY QU'IL Y A DE SOCIÉTÉS. FACE ENFIN À LA NÉCESSITÉ DE VALORISER, PAR L'ENSEIGNEMENT, LES FORMATIONS ET LES RENCONTRES PROFESSIONNELLES, CE RICHE BOUQUET DE SERVICES MODERNES QUE TOUTES LES ENTREPRISES WALLONNES, MÊME TPE ET PME, DOIVENT (POUVOIR) S'OFFRIR. CE DOSSIER ENCHAÎNE TÉMOIGNAGES, ANALYSES ET INFOS PRATIQUES POUR ATTESTER QUE LES ANCIENS «SERVICES GÉNÉRAUX» DEVENUS TRÈS GÉNÉREUX CONSTITUENT UN INDÉNIABLE ATOUT POUR QU'UN MAXIMUM D'ENTREPRISES DE WALLONIE ABORDENT L'AVENIR EN TOUTE FACILITY !

Marc VAN HORENBEECK, Président de l'IFMA

Relevons tous ensemble les défis du Facility Management !

A la barre d'IFMA Belgium depuis 2018, j'ai pu mesurer toute l'importance et la pertinence d'une telle association professionnelle comme pont entre l'ensemble des acteurs de la sphère Facility. Jouer ce rôle fédérateur est un défi quotidien crucial compte tenu de l'évolution rapide du secteur. Une réalité que je vis concrètement dans ma fonction de chef de projet installation et rénovation chez Brussels Airport Company. Le Facility est mon travail et ma passion. Comme celle de l'IFMA.

Devenir membre de cette fédération dévouée à l'approfondissement des connaissances et la mise en réseau de tous, c'est consacrer cette passion. Récompensée, dans mon cas et celui du département Infrastructures & Immobilier de l'aéroport, par le prix IFMA 2017 du Facility Project of the Year pour la reconstruction rapide du hall des départs après les attentats du 22 mars 2016.

Cet épisode tragique atteste que le Facility est affaire de défis à résoudre au cœur des sociétés, mais aussi de la société.

FM GET TOGETHER

L'approche globale FM, un concept à partager

LE FACILITY MANAGEMENT TROUVE DOUCEMENT SA VOIE EN WALLONIE. LES ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES ET DE CONNAISSANCES ENTRE PROS, TELLES QUE LES RENCONTRES «FM GET TOGETHER» INITIÉES PAR L'IFMA, EN SONT LES MEILLEURS PROMOTEURS.

Parfois, un terme met du temps à s'imposer. C'est le cas de «Facility» en Wallonie où l'on parle encore de «services généraux» ou «maintenance technique» au sens plus limitatif. Pourtant, cela recouvre une même réalité de services indispensables déployés par l'entreprise pour assurer le bien-être d'ensemble de ses occupants. Des services... généreux, donc. Mais Facility incarne encore plus cette générosité par une approche moderne, connectée, transversale d'un management du vivre et travailler ensemble dans et pour une entreprise quelqu'en soit la taille. Car oui, toutes les PME dont regorge la Wallonie ont aussi droit à des Facilities dignes de ce nom.

C'est pourquoi il est capital que tous les entrepreneurs francophones, en particulier wallons, assimilent que le Facility Management est un des piliers de leur avenir et de leur prospérité. L'IFMA est convaincue que les personnes capables d'en parler le mieux sont évidemment les acteurs eux-mêmes de cet univers de services. L'association a donc créé un concept de réunions récurrentes et ouvertes à tout qui travaille de près ou de loin en Facilities. Objectifs : échanger les bonnes pratiques, résoudre deux problématiques facilitaires par réunion (chaque fois en un lieu différent) et créer un réseau de pros du FM en Wallonie. En mars à Gembloux, la première session abordait le thème de la gestion des certificats d'installations techniques et des attestations et rapports de contrôles. La deuxième, en mai à Ans-Loncins, creusait, d'une part, la question de l'implémentation des systèmes FMIS/GMAO ; d'autre part, celle du déficit de reconnaissance des services Facilities dans certaines entreprises. En deux heures, les douze pros présents ont fait le tour des questions, concrètement et sans langue de bois.

Pour que le FM existe et s'impose, il faut en parler ! Prochaine occasion, le 24 septembre à Namur-Wierde. Les sujets abordés : *Mobility Management - Quels sont les défis du Facility Manager ? Facility manager et BIM manager, associés ou concurrents ?* Inscrivez-vous ! (Lire aussi en page 17). ■

La profession, son exercice et ses enjeux ont profondément évolué et une métamorphose encore plus significative est en cours. Elle touche à tous les aspects de l'univers Facility. Cette appellation recouvre bien plus que celles de «services généraux» et «maintenance technique» encore usitées dans le monde de l'entreprise francophone belge. Facility englobe ces aspects et bien plus en une vision globale et moderne des services hard et soft. Son approche holistique veille au bien-être des usagers internes et externes d'une entreprise, à son développement durable, sa sécurité, sa mobilité, son énergie, sa responsabilité sociale, son recrutement optimal des talents, son traitement du BIM (Building Information Modeling), des Big Data, de la robotisation et plus encore...

Avec, pour aider à prendre les bonnes décisions stratégiques et opérationnelles, des Facility Manager tournés vers demain.

Par ses nombreuses formations, cours de perfectionnement et sessions de travail, l'IFMA œuvre en ce sens. Notre fédération offre le soutien nécessaire à tous pour rester «up to date» dans son secteur, qu'ils bossent pour une grosse boîte ou pour une PME. Car toute société, petite ou grande, mérite des Facilities performantes. C'est pourquoi, l'IFMA déploie aujourd'hui une attention particulière vers les professionnels francophones de Bruxelles et de Wallonie, terre de PME.

> LE FACILITY EST AFFAIRE DE DÉFIS À RÉSOUDRE AU CŒUR DES SOCIÉTÉS, MAIS AUSSI DE LA SOCIÉTÉ.

Nous voulons élargir le cercle de notre réseau IFMA en y accueillant quiconque exerce une responsabilité «Facility», même sans titre précis. Notre objectif est d'aider tous les pros à devenir responsables de services FM, d'installations et de faire collaborer tout le tissu Facility de Belgique francophone. A cet égard, l'IFMA a trouvé en l'Union Wallonne des Entreprises un partenaire central, parmi d'autres. Se renforcer mutuellement et apprendre les uns des autres, n'est-ce pas l'essentiel pour réussir ?

FORMATION

Gérer les «Facilités», ça s'enseigne !

POUR ASSEOIR UNE PROFESSION, L'ÉTAPE «ENSEIGNEMENT» EST CAPITALE. LE FM A ATTEINT LE NIVEAU «SUPÉRIEUR» GRÂCE AU BEAU PARTENARIAT ENTRE L'IFMA ET LA HEPL.

par Alain DELAHAUT, Directeur HEPL, Catégorie sociale (alain.delahaut@hepl.be)

Le Facility Management a intégré le monde académique francophone en 2005 sous les auspices de la Haute Ecole de la Province de Liège (HEPL), l'asbl CECOTEPE et l'IFMA.

Au départ, une seule une formation continue : un «Post-Graduat en Facility Management» destiné aux pros du secteur désireux d'être formés aux pratiques du métier par des experts issus des entreprises. Le foisonnement des évolutions en matière de Facility Management a vite rejailli sur le programme et le contenu des 16 journées de formation. Ainsi, des thèmes tels que la mobilité, le développement durable ou l'acoustique des lieux de travail ont intégré le cursus au même titre que le BIM et autres nouveautés. En 2008, forte de cette expérience de formation professionnelle FM et à la demande du marché, la HEPL a aussi créé un bachelier de spécialisation en «Gestion des Services Généraux», visant à former des étudiants aux compétences requises par la fonction de Facility Coordinator.

Master, le coup de maître

Le coup de maître sera le... Master créé en septembre 2011 et toujours unique en Belgique. Bénéficiant de l'ouverture officielle des portes de l'Enseignement supérieur à l'alternance par le Ministre de l'Economie Jean-Claude Marcourt, la formation FM est alors élevée au niveau Master grâce à l'initiative novatrice du processus d'alternance. Celui-ci prévoit une répartition des temps de formation – entre activités d'enseignement et d'évaluation – à concurrence de 50% en entreprise et de 50% en Haute Ecole. Le master FM de la HEPL s'impose alors comme la (seule) réponse idéale au besoin des entreprises.

Cette évolution a rencontré le souhait exprimé par l'IFMA et d'autres, d'une vraie formation de niveau stratégique facilitant la maîtrise des technologies utilisées dans le métier. Les connaissances théoriques couplées à l'expérience de terrain offerte par l'alternance sont idéales pour développer les aptitudes de gestion des ressources humaines et matérielles tout en optimalisant leurs coûts.

L'alternance est une opportunité géniale pour les jeunes : l'étudiant y acquiert et partage les meilleures pratiques du métier dans une formation de haut niveau intégrant recherche et innovation, tout en assimilant les besoins concrets et complexes d'une entreprise, de sa culture et de sa stratégie managériale. Rien d'étonnant à ce que ce Master, seule formation FM de ce niveau en Belgique, continue à prospérer.

> LE TOP ÉTAIT DE DISPOSER D'UN ESPACE UNIQUE AVEC LA PANOPLIE COMPLÈTE DES MÉTIERS FM À PORTÉE DE MAIN ET DE VRAIS APPORTS FORMATIFS, COLLABORATIFS ET DE SAVOIR-FAIRE. AU FIL DES MODULES ET DE NOS INTERACTIONS AVEC DES SPÉCIALISTES «À LA POINTE» DE CHAQUE DOMAINE, CHACUN A PU DÉVELOPPER SON CURSUS SELON SON BAGAGE ET SES CENTRES D'INTÉRÊTS.
>
> **Christian GODARD, Atradius**
> Participant à la formation «Post-Graduat en Facility Management»

Le Facility a besoin des PME... et inversement !

Conscient des enjeux économiques wallons, l'IFMA mène une politique de déploiement du FM au sud du pays en se tournant résolument vers les PME. Le groupe de travail «Learning & Education» proposera bientôt une formation au FM spécifiquement adaptée aux PME Wallonnes pour :

- les conscientiser aux gains à retirer d'une meilleure gestion de leurs infrastructures, deuxième centre de coût après les salaires
- trouver des solutions concrètes à l'optimalisation de cette gestion (charger une personne unique et formée, externaliser, informatiser, optimaliser des process, etc.)
- les former à développer des économies d'échelle par la mutualisation de services
- leur trouver un moyen de diminuer leur charge de travail sur le non core-business
- apporter aux PME une meilleure vision du marché du FM en Belgique. ■

RÉSEAU

Le Facility a son réseau : IFMA !

PLATE-FORME DE CONNAISSANCES, OUTIL DE NETWORKING ET LEVIER DE LA DYNAMIQUE FACILITY, L'ASSOCIATION IFMA BELGIUM FÉDÈRE DÉJÀ 6.000 PROFESSIONNELS DU SECTEUR. AVEC LA VOLONTÉ D'EN ATTIRER DE NOUVEAUX. A TOUS, NOTRE RÉSEAU OFFRE SON LARGE PANEL D'ACTIVITÉS. VENEZ !

«Learn, Connect, Advance». Telle est la baseline d'IFMA qu'expérimentent déjà 24.000 membres dans 105 pays. En Belgique, notre fédération veut jouer pleinement son rôle de plate-forme de connaissances et de réseau smart au service de 6.000 professionnels, et bientôt de futurs adeptes. Toutes et tous, des pros des Facility Services et Management que l'IFMA entend connecter et amener à un niveau d'expertise supérieur dans le domaine des installations et de l'hospitality en entreprise. Pour relever ce défi, l'International Facility Management Association, qualitative, réputée et solide, propose un large éventail d'activités et d'événements destinés à générer des connaissances, les transférer et les nourrir.

Des groupes de travail

Aujourd'hui, 4 groupes sont déjà actifs :

- Facility Management
- Mobilité
- IoT et Facility Management
- Energie et Immobilier d'entreprise.

Des rencontres régulières entre professionnels de la FM favorisent l'échange d'idées et le recueil d'infos. Dès qu'il juge avoir fait le tour du sujet, le groupe de travail rédige un rapport de synthèse dont d'autres pros pourront s'inspirer. Chaque publication d'un rapport IFMA fait l'objet d'un événement sur son thème.

Vivement un 5e groupe... avec vous ! Il aurait pour nom et sujet de discussion : «Facility management and PME». Son rapport final pourrait servir de référence FM à de nombreuses PME de la Fédération Wallonie-Bruxelles !

Des tables rondes

Pour les membres francophones, l'IFMA organise aussi 4 fois par an en différentes villes de Wallonie des tables rondes «FM Get Together». Les participants eux-mêmes proposent à l'avance un à deux sujets et tous les membres IFMA peuvent s'inscrire et venir contribuer à trouver une solution pour la personne qui a lancé le sujet.

» www.ifma.be/fr-fmgt09-19

FM Awards

En plus de ces séances de travail, IFMA Belgium organise d'autres activités en lien avec les attentes spécifiques de ses fidèles. Par exemple, des conférences données par des orateurs réputés sur des thématiques FM porteuses. Chaque session se termine invariablement par un beau moment de networking convivial ! Pour ne rien rater, tenez à l'œil l'agenda de l'IFMA sur www.ifma.be/fr-calendrier. Vous y trouverez aussi les infos utiles sur trois grands événements IFMA de retour chaque année :

- La Journée FM, un congrès sur une thématique traitée par plusieurs intervenants, avec, en parallèle, une exposition centrées sur les fournisseurs de services et produits Facility.
- Les Facility Awards, une soirée de prestige au printemps, au cours de laquelle est consacré(e) le ou la responsable Facility Manager le ou la plus méritant(e) de l'année.
- L'event de fin d'année avec présentation du rapport annuel sur les tendances FM.

Un rapport annuel

Chaque année, l'IFMA (associée à Procos) compile et communique les chiffres, tendances et évolutions du marché belge dans la gestion des installations. Le rapport 2019 sera dévoilé lors d'un somptueux événement organisé en décembre par l'IFMA

» www.ifma.be/fr-evenement-fin-annee19

Le magazine FM

L'IFMA publie 4 fois par an, via FCO Media, son FM Magazine qui déborde d'articles spécialisés intéressants et d'infos utiles sur les métiers et réalités du Facility moderne. Vous y trouverez rapports, analyses ainsi qu'une foule de témoignages des membres de l'IFMA. Une belle vitrine !

» www.ifma.be/fr/content-fm-magazine

PLUS D'INFOS SUR L'IFMA ?

Contactez **Tanja BARELLA**,
Directrice des Opérations

0473/95.77.00 - Tanja.barella@IFMA.be
www.ifma.be

IFMA Belgium Chapter
International Facility Management Association

Non, la Wallonie n'est pas une île

CELA FAIT 300 ANS QUE PARAISSAIT, SOUS LA PLUME DE DANIEL DEFOE, L'HISTOIRE DE ROBINSON CRUSOË SUR SON ÎLE, QUI A DONNÉ LIEU À L'EXPRESSION «*LIBRE COMME ROBINSON*» ET PEUT-ÊTRE À UN MYTHE SELON LEQUEL L'AUTARCIE POURRAIT INDUIRE LE BONHEUR OU AU MOINS LA SATISFACTION DE BEAUCOUP DE BESOINS HUMAINS AU DÉPART D'UNE SOCIÉTÉ AUTO-CONSTRUITE EN DEHORS DU MONDE ET S'INSPIRANT DE SON INTELLIGENCE.

par Philippe SUINEN, Président CCI Wallonie

Heureusement, tous les territoires ne sont pas des îles et **la Wallonie n'en est pas une**. Au contraire, elle est territorialement et politiquement composante d'ensembles organisés la plupart du temps en cercles concentriques, ce parfois en tant que telle (Belgique, Union Européenne), parfois à travers elles en relation avec le reste du monde. Dans ce cadre, des places ont été prises et d'autres sont encore à prendre dans les chaînes de valeur par des acteurs wallons en profitant d'un phénomène de continentalisation mondiale. L'**insularité économique** n'est ainsi plus que le leitmotiv de populistes qui ne croient pas que l'on peut être à la fois citoyen du monde et citoyen de sa région.

Le **rayonnement international** de la Wallonie, de ses entreprises et de ses opérateurs scientifiques et de l'éducation constitue un point essentiel pour le développement inclusif de et dans notre Région. Il y a donc **des erreurs que l'on ne peut pas commettre**, comme :

- des limitations aux exportations et à l'approche commerciales de marchés tiers, que n'auraient pas à subir nos concurrents européens :
- dans le même esprit, des limitations aux capacités de nos infrastructures d'accueil, comme les aéroports régionaux, et à notre attractivité aux investissements, domestiques comme étrangers ;
- une **parcellisation** des esprits et des actions.

Entendons-nous bien sur cette dernière appréciation : le fédéralisme belge est une réponse, certes imparfaite, mais la meilleure en réponse à la diversité et à la complexité du pays. Mais dans la doctrine fédéraliste, le principe de **coopération entre pouvoirs** a autant d'importance que le principe de **subsidiarité**, qui vise à ce que chaque enjeu soit rencontré par le pouvoir pouvant le faire avec le plus d'efficience. Cela ne veut pas dire que chaque pouvoir doive narcissiquement privilégier l'expression pure et simple de son autonomie sans rechercher un «plus» d'efficience et de lisibilité par la **complémentarité** et dès lors, par exemple pour les Régions, par le **dialogue** avec les autres entités fédérées et l'Etat fédéral vu les fréquents cas de connexité des compétences. De telles consultations devraient être rendues obligatoires sans remettre en cause le principe d'équipollence.

Parlons aussi de **force de frappe** et de **taille critique** : serait-il possible, à d'autres occasions que les missions royales et princières, d'aussi présenter en même temps par exemple IMEC et les pôles de compétitivité wallons ? Ou encore de discuter entre pouvoirs des meilleures façons d'induire la création d'emplois par la transition écologique ?

La **recherche** et l'**innovation**, comme les autres matières, doivent aussi être stimulées et mises en œuvre dans le même esprit. Pour la Wallonie, elles sont à considérer comme les unes des meilleures armes de développement à terme de l'emploi par une meilleure compétitivité de nos entreprises grâce à l'anticipation des besoins sociétaux et de marché. On retiendra parmi les points de repère :

- **la souplesse d'action**, qui permet de «*retomber sur ses pattes*» et de «*prendre une bifurcation*» en cas de découverte, en plein parcours, d'opportunités plus intéressantes que celles fixées sur la ligne de départ (*sérendipité* des entreprises) ;
- **la multidisciplinarité** et l'enterrement de l'ensilotage, dans l'esprit de nos voisins de l'École dite de Nancy, où le courant local de l'Art Nouveau a été piloté par des industriels de l'art, capables de fédérer et d'incarner plusieurs compétences ;
- **l'abandon de l'esprit «*de chapelle*»**, la complémentarisation des atouts respectifs des différents opérateurs, notamment les universités, et la valorisation des meilleurs *rankings* mondiaux obtenus ;
- **les entreprises au centre**, en se rappelant que les incitants publics ne sont pas destinés à les aider à rester petites. La croissance est bien l'objectif car elle élargit plus que proportionnellement les moyens d'internationalisation. Cela va de pair avec une meilleure extraversion de beaucoup d'entreprises, avec un story telling plus fier et une meilleure reconnaissance de la part de la société et de ses autorités.

Non, la Wallonie n'est pas une île. En effet, le chiffre d'affaires de ses entreprises est majoritairement international, et ce à deux titres :

- **70% en vont à l'exportation**
- **75% du total provient d'entreprises étrangères.**

Ne scions pas la branche...

Portrait d'entreprise : Horseway

Quand les chevaux ouvrent la voie...

DANS UNE VALLÉE PROFONDE, ENTOURÉE DE HAUTS ARBRES, DES CHEVAUX S'ÉBROUENT, NASEAUX AU VENT. LES RAYONS DU SOLEIL S'AMUSENT À FAIRE REJAILLIR L'ÉCLAT DES ROBES LUISANTES DES ANIMAUX QUE RIEN NE TROUBLE HORMIS LES OFFENSIVE DES TAONS. AU HARAS DE CROISSART, NICHÉ À MARANSART, À UNE VINGTAINE DE KILOMÈTRES SEULEMENT DE NOTRE TRÉPIDANTE CAPITALE, LE TEMPS S'EST ARRÊTÉ. ET CE CADRE PRÉSERVÉ EST PROPICE AU RESSOURCEMENT ET À LA RÉFLEXION.

par Stéphanie HEFFINCK, CCI MAG'

Avec leurs partenaires équins, Martine et Joëlle, deux amoureuses des pur-sang arabes, y mènent leurs hôtes à se remettre en question et à évoluer. Grâce à leur coaching bienveillant, des groupes de collaborateurs vont travailler le leadership, la communication, le renforcement de la cohésion d'une équipe, etc.

Sans aucun préjugé

"*Un cheval ne triche pas, il n'a pas de préjugés sur la hiérarchie. Il fonctionne à l'instinct ; par son attitude, il mettra en évidence mieux que quiconque les points à améliorer*", expliquent les 2 amies. L'équidé – et tout particulièrement le pur-sang arabe doté d'une très bonne intelligence émotionnelle – conduira le personnel de l'entreprise à une prise de conscience claire des problèmes, premier pas vers l'amélioration.

Les 2 associées se sont formées en horse coaching aux Etats-Unis afin de gérer les interactions groupes et chevaux. Lors de leurs séances, les participants apprendront à appréhender le changement, assoir le leadership sur un socle de confiance plutôt que de crainte, faire jouer les synergies pour atteindre les objectifs. "*Nos exercices sont vraiment transposables au monde du travail dont nous connaissons tellement bien les rouages*", observent Martine et Joëlle qui ont occupé des postes de management dans de grandes entreprises. Elles incitent donc leurs apprenants à se montrer attentifs au changement et à innover, des aptitudes attendues par toute société.

"*Quand vous essayez deux fois de suite d'obtenir sans succès du cheval qu'il fasse ce que vous voulez, vous devez passer à une autre stratégie, comme en entreprise !*". Nos interlocutrices poursuivent : "*Nous faisons apparaître, certes, que chaque individu a des défauts mais qu'ils peuvent aussi s'avérer être des atouts pour le groupe dans certaines circonstances ! Le tout, sans aucun jugement*".

Méthodologie solide

Pour pouvoir construire le programme des séances, Martine s'enquiert auprès des équipes dirigeantes des attentes, des points à travailler et des personnalités qu'elle aura en face d'elle. Elle détermine alors le type et l'ordre des exercices et sélectionne, sur base de ces critères, les pur-sang qui interviendront. Le haras en abrite une vingtaine, le choix est large ! A la demande, les deux femmes organisent des ateliers destinés aux seuls chefs d'entreprise – des groupes de 12 personnes maximum –, qui échangent sur leurs expériences entre pairs.

Les formules sont à la carte : les séances peuvent se tenir en français, néerlandais ou anglais, avec petit-déjeuner et/ou diner... Dans une nouvelle salle adjacente aux prairies, équipée d'un grand écran, les équipes recevront un briefing/debriefing des deux coaches, mais trouveront aussi un endroit au calme pour mener leurs discussions/formations professionnelles à l'issue des séances avec les chevaux.

"*Le teambuilding, que nous proposons aussi, est une bonne porte d'entrée pour le coaching. Alors que le premier est plus ludique, s'attachant à mettre en valeur ce qui va bien, le second se concentre sur ce qui serait perfectible*", précisent nos passionnées toujours elles-mêmes à la recherche d'améliorations de leurs formules...

www.horseway.org

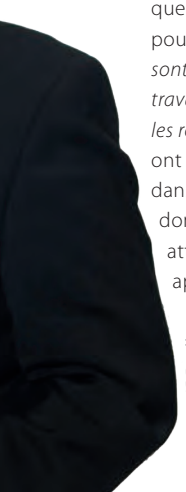

©JP Ruelle

Engagement et générosité des entreprises

F.E.E.D.

L'ASBL FONDS ENTREPRENEURIAL POUR ENFANTS DÉFAVORISÉS (FEED) A ÉTÉ CONSTITUÉE EN DÉCEMBRE 2016 AFIN DE PÉRENNISER UNE ACTION QU'AVAIT INITIÉE LE CABINET D'AUDIT ET DE CONSULTANCE PWC EN 2012 DANS LE CADRE DE SON PROGRAMME «CORPORATE RESPONSIBILITY». OBJECTIF : OFFRIR UNE AIDE MATÉRIELLE ET UN SUPPORT FINANCIER À DES MAISONS D'ACCUEIL POUR ENFANTS MINEURS EN DIFFICULTÉS. CES MAISONS SONT AGRÉÉES PAR LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES DANS LE CADRE DE L'AIDE À LA JEUNESSE. RENCONTRE AVEC L'UNE DE SES CHEVILLES OUVRIÈRES, JACQUES TISON, POUR ÉVOQUER LA MOBILISATION IMPORTANTE DE NOMBREUSES ENTREPRISES.

Pour nombre d'entrepreneurs wallons, l'engagement sociétal n'est pas un vain mot. Il suffit de passer en revue la composition du Conseil d'administration de FEED pour s'en rendre compte : on y retrouve des personnalités bien connues du monde économique wallon, dont notamment : Pascale Delcomminette (AWEX), Isabelle Rasmont (PwC), Alexandre Cleven (Groupe Partena), Eric Domb (Pairi Daiza), Philippe Lallemand (Ethias), Pierre Meyers (Nethys) et Yves Prete (FN, Sonaca).

Pourquoi avez-vous décidé de servir la cause des services de l'Aide à la Jeunesse ?

JT *En Fédération Wallonie-Bruxelles, les services de l'Aide à la Jeunesse s'occupent de plus de quarante mille enfants par an. La plupart de ces enfants sont pris en charge parce que leur santé ou leur sécurité sont en danger ou encore parce que leur éducation est compromise. Le secteur de l'Aide à la Jeunesse est confronté à des défis énormes. Le manque de places dans les structures agréées est criant et le nombre de familles d'accueil et de parrainage disponibles est très largement insuffisant. De toute évidence, malgré des refinancements récents, le secteur souffre d'un manque de moyens, tant humains que financiers. Dans certains cas, la situation des enfants est terrible, dramatique.*

Citons, à titre d'exemple, le cas des «bébés parqués», ces très jeunes enfants qui se retrouvent à l'hôpital, faute de place dans des structures adaptées à leurs besoins. Ou encore la situation de ces jeunes de dix-huit ans qui doivent quitter les structures qui les ont hébergés durant leur jeunesse sans être suffisamment préparés à vivre en autonomie et qui, du jour au lendemain, se retrouvent voués à eux-mêmes, sans famille, sans diplôme, sans emploi...
Nous ne pouvons pas rester insensibles à cette problématique et incriminer constamment les pouvoirs publics. Ces derniers ne peuvent pas tout assumer. Nous devons réagir et apporter notre soutien à ces jeunes, les aider à pallier leurs déficiences scolaires éventuelles, leur permettre d'accéder à la culture, aux loisirs, leur faire découvrir le monde du travail, de l'entreprise, …
Nous ne pouvons pas les laisser pour compte. Ils font partie de notre futur.

Votre dîner annuel est un véritable succès. Comment expliquez-vous ce succès ?

JT *Il est vrai que ce dîner est une très belle réussite. L'an passé, plus de nonante-cinq entreprises nous ont soutenus en y participant avec leurs clients ou autres relations d'affaires. Ce dîner est incontestablement devenu l'un des plus beaux «business events» en région liégeoise. Nous en sommes tous très fiers. Et puis, les résultats enregistrés sont plus que satisfaisants.*

Notre dîner de novembre 2018 a rassemblé plus de six cents personnes et a engendré un bénéfice de quelque 107.000 euros, un montant en hausse de plus de 53 % par rapport au boni réalisé en 2017. Depuis 2012, nos dîners successifs ont rapporté près de 380.000 euros, au seul et unique profit des maisons d'accueil que nous soutenons.

Pourquoi un tel engouement du monde entrepreneurial ?

JT *Il y a plusieurs raisons. Tout d'abord, il y a bien évidemment la noblesse de la cause que nous défendons. Nos partenaires l'estiment juste et cohérente. Ils démontrent une grande envie de s'impliquer et s'investissent avec beaucoup d'entrain et sans a priori. Chaque année, nous constatons un enthousiasme de plus en plus marqué des entreprises participantes. Ensuite, il y a l'implication de notre équipe de volontaires et le mode de communication spontané et transparent qui la caractérise à divers niveaux : aspects organisationnels du dîner, communication des résultats enregistrés, actions menées en faveur des maisons d'accueil, etc. Il y a également ce rassemblement annuel d'hommes et de femmes de qualité, issus du monde des affaires mais aussi de la sphère politique, qui permet des échanges de vues, d'idées... dans un bel endroit et dans une ambiance plus que conviviale.*

Le 8e dîner de gala de FEED sera organisé le 15 novembre 2019 au Palais des Congrès de Liège.

Last but not least, il y a la mobilisation que suscite notre action au sein même des entreprises partenaires. Les propositions d'aide spontanées qui nous sont régulièrement adressées démontrent la pertinence et l'intérêt de l'action que nous menons. De toute évidence, cette dernière se montre de plus en plus inspirante et fédératrice, notamment en matière de responsabilité sociétale. Cette évolution nous motive et nous pousse à faire mieux chaque année.

Quels types de projets financez-vous ?

JT *Les projets que nous finançons répondent aux 4 objectifs suivants : en premier lieu, l'amélioration de l'environnement immédiat des enfants, ensuite l'autonomisation et la préparation à la vie active. En trois, l'amélioration des loisirs et l'accès à la culture et enfin l'aide à la formation.*

L'association du monde de l'entreprise à l'action sociale que vous défendez présente-t-elle un intérêt autre que financier ?

JT *Bien sûr ! Le travail est une valeur essentielle pour tout un chacun et particulièrement pour les jeunes que nous soutenons et qui ne peuvent pas toujours compter sur des parents attentionnés et bienveillants. Pour ces jeunes, le travail doit notamment être source d'inspiration, de découvertes, de passions. Il doit notamment leur permettre de se découvrir, de s'affirmer. L'un des objectifs de notre association est d'intéresser les jeunes au monde du travail en leur organisant des visites d'entreprises, en leur permettant de réaliser des stages, de travailler pendant les vacances scolaires, etc.*

Le niveau de réussites scolaires des enfants placés en institution est faible. Les décrochages sont fréquents. En tout état de cause, la formation en alternance pourrait constituer une solution crédible à ce triste constat. Bon nombre d'entreprises partenaires se sont déjà manifestées favorablement à cet égard et nous ont spontanément apporté leur soutien inconditionnel. Une formation en alternance, suffisamment encadrée et suivie, pourrait par ailleurs constituer une solution intéressante pour les jeunes âgés de dix-huit ans, qui doivent quitter leur maison d'accueil.

Les pouvoirs publics soutiennent-ils votre action ?

JT *Nous n'avons pas à nous plaindre, bien au contraire. Que ce soit au niveau provincial, régional ou de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les responsables politiques font plus que nous soutenir, ils s'engagent, que ce soit en participant à nos activités ou à nos travaux.*

Quels sont les projets de votre association à court et moyen terme ?

JT *Les projets sont multiples. Les idées ne manquent pas. Nous souhaitons prioritairement intensifier notre action et servir la cause de maisons d'accueil additionnelles. Nous en soutenons deux pour l'instant et en avons plus que probablement identifié une troisième pour cette année. Notre objectif est d'en sélectionner une quatrième l'an prochain. Il y a par ailleurs la problématique des déficiences scolaires que nous souhaiterions pallier avec l'aide éventuelle de normaliens ou d'enseignants retraités. Nous sommes convaincus que la formation, élément fondamental du processus éducatif des enfants, doit être renforcée au sein des institutions.*

La question des familles de parrainage, qui font cruellement défaut dans la plupart des institutions, pose également problème. Il nous plairait de l'adresser en sensibilisant nos contacts personnels et autres relations d'affaires.

Nous n'oublions pas non plus ces jeunes de dix-huit ans qui doivent quitter leur maison d'accueil. Au risque de nous répéter, nous ne pouvons les laisser pour compte. Nous devons les accompagner et les aider à atteindre l'âge adulte dans la plus grande sérénité possible. Nous souhaitons enfin faciliter l'interaction et communiquer davantage avec nos entreprises partenaires. A cette fin, nous projetons de développer un site internet performant. Les travaux sont en cours. Le site devrait être disponible pour la fin de l'année.

Où et quand avez-vous l'intention d'organiser votre dîner cette année ? Votre modus operandi sera-t-il différent ?

JT ***Notre huitième dîner de gala sera organisé le 15 novembre prochain, à partir de 18h30, au Palais des Congrès de Liège.***

Les formules de partenariat que nous offrons sont quasiment identiques à celles de l'an passé. Elles sont détaillées sur le site ***http://feed-asbl.be****.*

Les personnes ou entreprises intéressées par notre dîner peuvent contacter notre secrétariat par téléphone au 04.232.41.97 ou via l'adresse suivante : secretariat@feed-asbl.be

Vu l'engouement qu'il suscite déjà, nous sommes persuadés que notre dîner de cette année sera à nouveau un très beau succès. Et puis... il y aura quelques surprises. ■

Entreprise-Environnement et Systèmes de Management Environnemental

La Cellule Environnement de l'UWE mène l'enquête

LA PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT AU SEIN DES ENTREPRISES EST DEVENUE UNE NÉCESSITÉ MAIS AUSSI UN ENJEU DE DÉVELOPPEMENT. UNE ENQUÊTE A ÉTÉ MENÉE PAR LA CELLULE ENVIRONNEMENT DU 1ER AU 11 JUIN 2019 AUPRÈS DES ENTREPRISES WALLONNES. ELLE PORTAIT SUR LA PERCEPTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES SYSTÈMES DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL (SME).

par Catherine KLEITZ

L'enquête a été envoyée à plus de 3.000 contacts et a permis de recueillir 330 réponses. Les entreprises répondantes sont situées sur l'ensemble du territoire wallon et sont de toutes tailles, de moins de 10 personnes à jusqu'à plus de 250.

Pointons d'emblée le fait que 67% des entreprises déclarent avoir désigné un coordinateur environnement en leur sein et 1/3 d'entre elles ont mis en place un groupe de travail environnement. Arrêtons-nous un instant sur quelques-unes des questions posées.

Dans quel domaine votre entreprise a-t-elle mis en place des actions ?

Nombreuses sont les entreprises qui, de manière volontaire, ont entrepris des démarches en matière d'environnement. 89% des entreprises ont réalisé des actions au niveau des déchets, soit en termes de prévention, soit en termes de tri. L'énergie arrive en deuxième position. Cela signifie qu'elles utilisent également des énergies renouvelables ou bien qu'elles ont mis en place des actions afin d'utiliser l'énergie de manière rationnelle. La sensibilisation du personnel à l'environnement complète le top 3, notons que cette étape est importante afin de susciter la motivation et l'intérêt des employés dans les nouvelles actions. En effet, la sensibilisation permet de faire adopter un comportement adéquat.

Quel type de SME a été mis en place ?

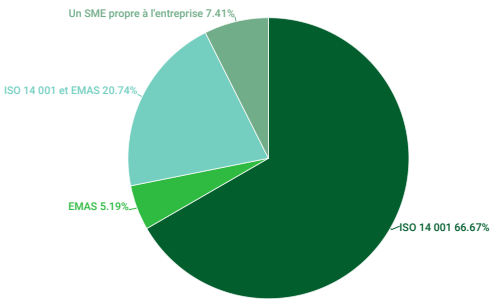

Au total, 42% des entreprises répondantes ont instauré un SME. Plusieurs types de SME sont recensés comme l'ISO 14001, l'EMAS (Eco-Management and Audit Scheme) ou encore un système de management propre à l'entreprise sans reconnaissance officielle.

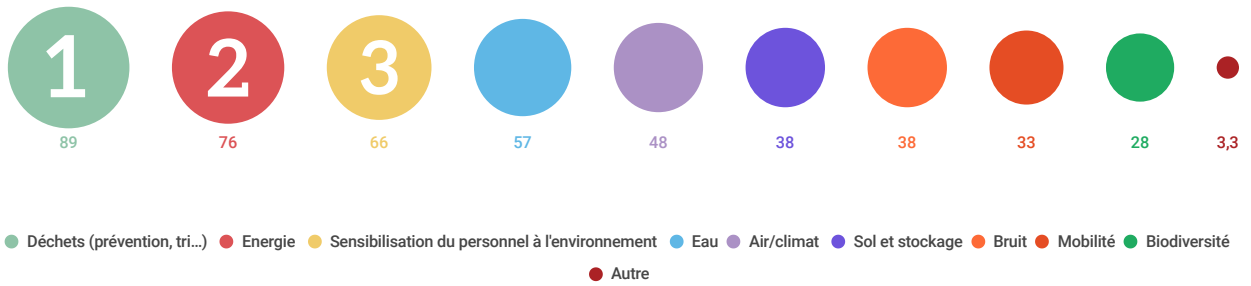

(Plusieurs réponses possibles – résultats exprimés en pourcentage)

Notons qu'EMAS intègre les exigences de la norme ISO 14001. Plus de 80% des entreprises certifiées sont reconnues ISO 14001. Nombre d'entre elles ont fait ce choix par cohérence avec les autres certifications déjà mises en place pour la qualité, la sécurité ou encore pour l'énergie. Ce choix est également fait suite à une imposition du groupe ou pour la reconnaissance internationale qu'apporte la certification ISO. De plus, EMAS semble avoir une image de procédure plus complexe pour les entreprises répondantes.

Notons que 80% des entreprises sont également satisfaites des avantages apportés par leur SME quel qu'il soit.

Pour quelle(s) raison(s) n'avez-vous pas de SME ?

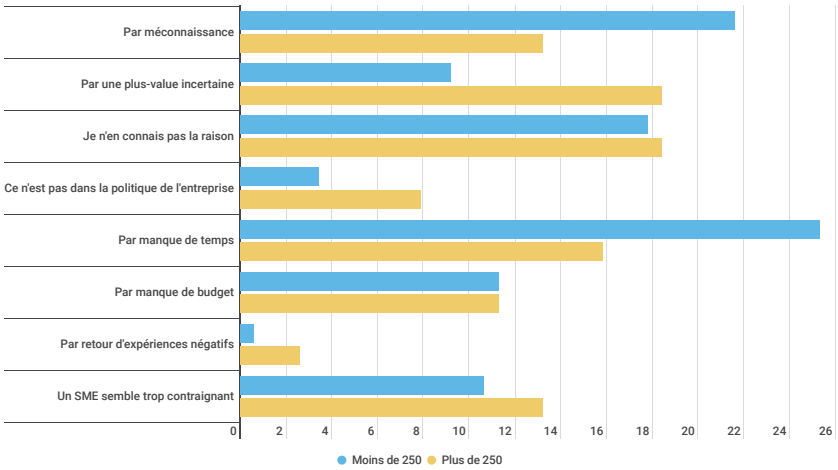

Quels ont été les principaux freins rencontrés lors de la mise en place du SME ?

Lors de l'instauration d'un SME, quel qu'il soit, le principal frein rencontré par les entreprises est l'importance du temps nécessaire à sa mise en œuvre, le second étant le budget à allouer à la démarche. Le manque d'implication de la direction est le troisième facteur à retenir. Pour qu'un projet de certification puisse aboutir, il est important d'avoir le soutien et l'implication de la direction. En effet, la direction et le siège social de l'entreprise sont les deux premiers influenceurs pour l'instauration de pratiques environnementales.

50% des entreprises répondantes n'ont jamais mis en place de SME. Pour cette question, les réponses des entreprises de moins de 250 employés et ceux de plus de 250 ont été confrontées. Pour plusieurs paramètres, les réponses diffèrent de manière significative. En effet, quasiment 22% des entreprises de moins de 250 personnes n'ont pas de SME par méconnaissance des différentes systèmes et des procédures à suivre. Cela représente 10 points de plus par rapport aux grandes structures. La même tendance est retrouvée pour le manque de temps qui représente une contrainte moins importante pour les entreprises de plus de 250 personnes.

A l'inverse, la plus-value incertaine est une raison plus marquée pour les grandes structures que pour les plus petites. Il en va de même pour les retours d'expériences négatifs.

Les entreprises mènent un nombre significatif d'actions en matière d'environnement. Afin de suivre et de structurer leur démarche, nombreuses sont celles qui ont choisi de mettre en place un SME. Et ces dernières sont satisfaites des résultats qui en découlent.

Retrouvez les résultats complets de l'enquête sur notre site : www.environnement-entreprise.be

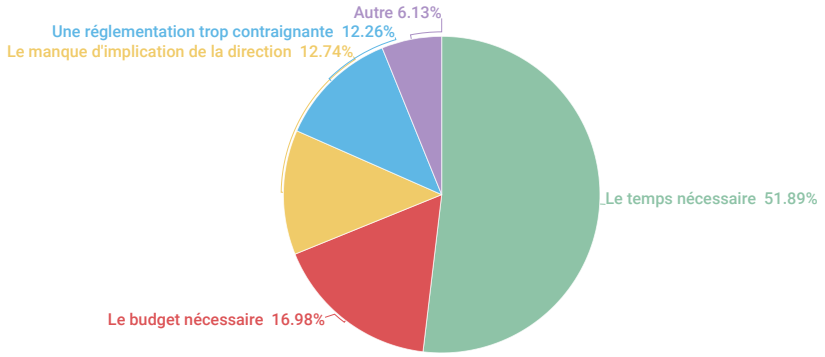

Si vous souhaitez initier une démarche environnementale au sein de votre entreprise et ne savez pas par où commencer, n'hésitez pas à contacter la Cellule Environnement via **environnement@uwe.be**. Elle propose de nombreux outils pratiques ainsi qu'un diagnostic environnement permettant de réaliser un point zéro de la gestion environnementale.

Qu'est-ce que l'ISO 14001 ?

La norme ISO 14001 fait partie intégrante des normes d'Organisation Internationale de la Normalisation (ISO), l'organisme créateur. Elle repose sur le principe d'amélioration continue de la performance environnementale par la maîtrise des impacts liés à l'activité de l'entreprise. Cette démarche est souvent représentée par la roue de Deming : Plan, Do, Act, Check.

Plus d'infos : www.iso.org

Qu'est-ce qu'EMAS ?

EMAS est le Système Européen d'Audit et de Management environnemental créé par l'Union européenne est destiné aux entreprises et à d'autres organisations. EMAS permet d'évaluer, d'améliorer et de rendre compte de la politique environnementale de l'établissement.

Plus d'infos : environnement.wallonie.be/emas

Déchets d'emballages en plastique

Résoudre le casse-tête chinois

LA CHINE EST LE PLUS GRAND PRODUCTEUR MONDIAL DE MATIÈRES PLASTIQUES. ELLE A LONGTEMPS ÉTÉ GRANDE CONSOMMATRICE DE MATIÈRES PREMIÈRES SECONDAIRES ET ACHETAIT À PRIX FORT LES DÉCHETS DE PLASTIQUE DU MONDE ENTIER. LA DEMANDE ÉTAIT FORTE, LES PRIX ÉLEVÉS, C'EST DONC TOUT NATURELLEMENT QUE NOS ENTREPRISES DE COLLECTE SE SONT TOURNÉES VERS LA CHINE POUR ÉVACUER LEURS PLASTIQUES.

L'interdiction des importations de déchets de plastiques en Asie met aujourd'hui au défi notre économie du recyclage. **Francis HUYSMAN, CEO de Valipac**, nous explique comment résoudre ce casse-tête chinois.

"*Exporter nos déchets de plastique en Asie n'est pas une solution durable. C'est une perte d'opportunités en termes de matière première et d'emploi*, déclare Francis HUYSMAN. *Valipac s'attache depuis des années à stimuler la collecte sélective des déchets d'emballages auprès des entreprises. En 2017, nous avons redéfini notre vision et notre mission pour nous concentrer sur l'économie circulaire*".

Collaborer pour évoluer

Selon Francis HUYSMAN, il est tout à fait possible de recycler des emballages industriels en plastique en Europe. "*Mais avant de développer des installations de recyclage, les investisseurs souhaitent la garantie d'apports stables, suffisants et de qualité. L'autre facteur décisif concerne les applications disponibles pour l'utilisation de la matière recyclée*".

Le tri en entreprise : une priorité

"*La collecte sélective est un élément clé dans la circularité des emballages en plastique. Grâce aux données dont nous disposons, nous identifions les opportunités en matière de collecte sélective et nous les communiquons aux collecteurs de déchets et aux fédérations sectorielles. Ensemble, nous développons des actions concrètes et ciblées pour améliorer le tri des emballages industriels en plastique. Via notre site jetriedansmonentreprise.be, nous guidons les entreprises dans leur démarche de tri des déchets*".

Miser sur la conception circulaire

Francis HUYSMAN : "*La durabilité est de plus en plus présente dans la conception de produits. Malheureusement, c'est encore trop rarement le cas des emballages de transport. Les plastiques colorés par exemple sont un obstacle à des applications de recyclage nobles. A partir de films plastique coloré, on ne peut fabriquer que des sacs poubelle noirs. Valipac évalue avec quelques partenaires comment résoudre ces contraintes et créer des emballages mieux recyclables dans un contexte circulaire*".

Tom VANWEZER, Advisor Materials and Operations et Francis HUYSMAN, Managing Director

Innover pour stimuler la demande

"*Valipac et ses partenaires sont à l'initiative des premières housses rétractables fabriquées à partir de 50% de matière recyclée. Elles sont actuellement utilisées par la société Wienerberger. Pour faire connaître cette innovation majeure au monde industriel, nous sommes à la recherche de 50 entreprises qui souhaitent tester gratuitement ces housses. Chaque année, environ 35.000 tonnes de housses rétractables sont mises sur le marché belge. Le potentiel pour l'intégration de contenu recyclé est donc assuré*, poursuit Francis HUYSMAN. *Valipac travaille actuellement sur d'autres innovations en matière de recyclage et d'intégration de contenu recyclé dans les films étirables (un marché équivalent à celui des housses rétractables). En stimulant la demande en matière recyclée, de nouveaux marchés en Belgique et en Europe se développeront et entraineront avec eux la création de nombreux emplois*". ■

Vous souhaitez faire partie des pionniers de l'économie circulaire et tester gratuitement les housses rétractables circulaires ? Prenez contact avec Tom VANWEZER, Advisor Materials and Operations chez Valipac : 02/456.84.41 ou tom.vanwezer@valipac.be.

Cellule Environnement de l'UWE

Le site "Environnement" fait peau neuve !

AFIN DE MIEUX ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES À UNE BONNE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT, LA CELLULE A MIS EN PLACE UN NOUVEAU SITE WWW.ENVIRONNEMENT-ENTREPRISE.BE, SIMPLE D'UTILISATION, CONVIVIAL ET ERGONOMIQUE.

par Stéphanie VERHEYE

Cette révision complète (design et contenu) a été réalisée dans l'objectif de proposer une nouvelle plateforme plus en harmonie avec les attentes actuelles des entreprises sur le plan de l'ergonomie ainsi que sur le plan de la quantité et de la qualité des informations qu'elle contient.

Une réorganisation des différentes parties a été effectuée, avec notamment une meilleure mise en avant de nos évènements et des actualités. Le permis d'environnement reste bien évidemment un sujet central car c'est une autorisation primordiale pour les entreprises qui souhaitent exploiter une activité.

C'est désormais dans la section «L'environnement en entreprise» que l'on retrouve les grandes étapes pour mettre en place une gestion environnementale optimale : de la réalisation d'un état des lieux pour débuter sa démarche à la dernière étape qui consiste à la faire reconnaitre de manière officielle par une tierce partie en passant par le suivi des factures, le respect de la réglementation, la sensibilisation du personnel... D'autres concepts comme l'économie circulaire ou les Objectifs de Développement Durable («*Sustainable Development Goals*» – SDG) sont également présents dans cette partie.

La présentation des «Success Stories» est plus visuelle et il est dorénavant possible de visualiser celles-ci sous forme d'une carte interactive ou d'un «tableau-damier». Découvrez par exemple les actions environnementales de 18 entreprises telles que Martin's Hotels, Infrabel, l'Oréal Libramont...

La boite à outils a également été entièrement remaniée et propose désormais une distinction entre nos publications (brochures et fiches informatives), nos outils pratiques (tableurs Excel et affichettes) et les présentations de nos différentes séances d'information.

Il est possible de télécharger gratuitement tous nos documents comme notre dernière brochure sur la prévention des déchets, notre fiche informative sur les alternatives aux gobelets jetables, nos tableurs de suivi des consommations et bien d'autres !

Enfin, ce site répond bien évidemment aux «standards» du web et est totalement «responsive», c'est-à-dire consultable sur tous les supports mobiles (tablettes et smartphones).

N'hésitez pas à y jeter un œil, à vous inscrire à la newsletter, à solliciter un diagnostic ou à appeler la Cellule en cas de besoin !

www.environnement-entreprise.be

Partenariat avec Sogalux Mercedes-Benz

La mobilité durable se vit à l'UWE

SOUHAITANT PARTICIPER À LA RÉFLEXION ET AUX PROPOSITIONS DE L'UWE SUR LA MOBILITÉ DURABLE ET ACCESSIBLE, SOGALUX, EN TANT QUE PARTENAIRE MOBILITÉ, METTRA RÉGULIÈREMENT À DISPOSITION DE L'UWE DIFFÉRENTS VÉHICULES AUX ÉNERGIES ET MODES DE PROPULSIONS VARIÉS, PERMETTANT AINSI D'ÉTUDIER L'OFFRE AUTOMOBILE SOUS SES DIFFÉRENTES VARIANTES EN TERMES DE CARBURANT, ÉNERGIE ET COÛT D'UTILISATION.

Sogalux est l'enseigne de distribution Mercedes-Benz dirigée par le groupe wallon d'investissement Cofinpar, qui en 2018, a distribué plus de 3.200 voitures et véhicules utilitaires en Belgique, ce qui en fait le plus grand groupe Mercedes-Benz en Wallonie.

Dans le cadre de ses activités de communication et partenariat avec les entreprises, qui représentent plus de 65% du portefeuille clients de Sogalux, le groupe wallon souhaite développer une relation avec l'Union Wallonne des Entreprises dont la mission est d'agir pour assurer la prospérité de la Wallonie, à travers la mise en place et le soutien d'un climat et d'un cadre qui permettent la création et le développement d'entreprises compétitives et durables.

Sogalux souhaite participer à la réflexion et aux propositions de l'UWE sur la mobilité durable et accessible. Aussi Sogalux, en tant que partenaire mobilité, mettra régulièrement à disposition de l'UWE différents véhicules aux énergies et modes de propulsions variés, permettant ainsi d'étudier l'offre automobile sous ses différentes variantes en termes de carburant, énergie et coût d'utilisation. Ces véhicules sont destinés à être utilisés prioritairement en tant que «pool cars». Ils permettront ainsi au personnel se rendant de manière alternative (à pieds, à vélo, en transports publics ou en covoiturage) au siège de l'Union Wallonne des Entreprises de pouvoir effectuer des missions professionnelles partout en Wallonie. Ces véhicules seront complémentaires aux autres solutions de mobilité proposées par l'UWE aux membres de son personnel telles que 4 vélos de service à assistance électriques (2 modèles classiques et 2 modèles pliants), 3 trottinettes électriques, 1 hoverboard, 1 gyroroue ou encore l'accès à un service de voitures partagées proche des offres de transport en commun.

L'offre Mercedes-Benz est composée d'une large gamme de plus de 30 modèles proposant des motorisations essence, diesel, plug-in hybrides essence, plug-in hybrides diesel.

D'autres modèles 100% électriques rejoignent la gamme dès cette fin d'année dans différents segments. Le premier modèle est l' EQC, un SUV 100% électrique offrant une autonomique de 417 km (selon les normes NEDC). Sogalux considère donc disposer de l'offre produits suffisamment étendue et permettant ainsi une analyse objective et non orientée. Cette offre produit étant assortie d'une offre complète de produits financiers adapter aux différents besoins et structures des entreprises.

Ce partenariat a été officialisé à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'Union Wallonne des Entreprises qui s'est tenue le 9 octobre à Louvain-la-Neuve.!

Dossier

Spécial Recherche et Innovation

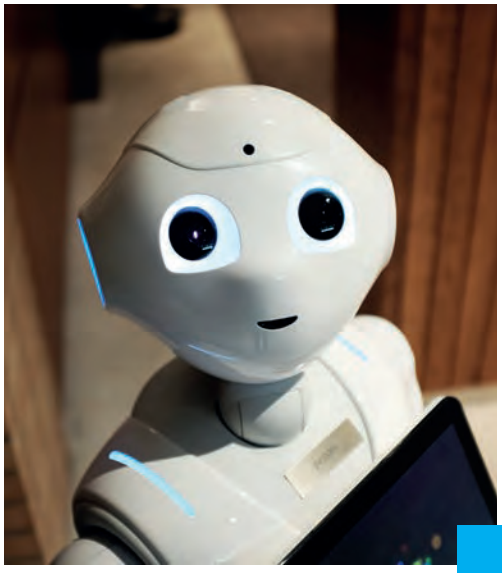

DANS LE CADRE DE L'OBJECTIF «EUROPE 2020», LA BELGIQUE A FIXÉ COMME OBJECTIF D'ATTEINDRE LES 3% DE SON PIB EN TERMES DE DÉPENSES EN R&D, DONT DEUX TIERS EN PROVENANCE DU SECTEUR PRIVÉ.

NOUS PROFITONS DE LA MISE À JOUR DES STATISTIQUES NATIONALES ET RÉGIONALES DES DÉPENSES INTÉRIEURES BRUTES DE R&D (DIRD) POUR VOIR OÙ SE SITUE LA WALLONIE PAR RAPPORT AU NIVEAU NATIONAL ET EUROPÉEN.

LES DERNIERS CHIFFRES MONTRAIENT QUE LA WALLONIE, APRÈS AVOIR CONNU UNE HAUSSE DE SES DÉPENSES R&D ENTRE 2008 ET 2011, STAGNAIT AUX ALENTOURS DE 2,45% DE SON PIB EN TERMES D'INTENSITÉ R&D ENTRE 2012 ET 2015. AVEC LES NOUVELLES STATISTIQUES PUBLIÉES PAR BELSPO, L'INTENSITÉ EN R&D DE LA WALLONIE S'ÉLÈVE À 2,67% DE SON PIB EN 2017.

V.O. Patents & Trademarks est un des plus grands prestataires de services en Europe en matière de brevets et de marques. Plus de 60 spécialistes soutiennent nos clients dans l'optimalisation de la valeur de leur propriété intellectuelle. Nous avons une large expertise et expérience en chimie, sciences de la vie, High-tech & électronique. Nos clients comprennent aussi bien des start-ups technologiques que des multinationales. Avec dix bureaux en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne, nous exerçons nos activités au sein d'un réseau mondial de professionnels.

V.O. Patents & Trademarks

RIS 2019

La Wallonie championne de l'innovation !

L'INNOVATION EST SYNONYME D'EMPLOIS ET DE CROISSANCE FUTURS. A L'EXAMEN DU TABLEAU DE BORD DE L'INNOVATION RÉGIONALE, QUI ÉVALUE LES PERFORMANCES DES RÉGIONS EUROPÉENNES EN MATIÈRE D'INNOVATION, LA WALLONIE SEMBLE L'AVOIR BIEN COMPRIS. LES PERFORMANCES WALLONNES CONTINUENT DE S'AMÉLIORER, FAISANT DE LA RÉGION UNE "CHAMPIONNE DE L'INNOVATION".

par Yves-Etienne MASSART

En complément du tableau de bord européen de l'innovation (European Innovation Scoreboard), le tableau de bord de l'innovation régionale (RIS, Regional Innovation Scoreboard) évalue les performances des régions européennes en matière d'innovation, sur la base de 18 indicateurs (dépenses en R&D, co-publications, PME, produits et procédés...). Et les performances de la Wallonie continuent de s'améliorer, faisant de la région sud du pays une «championne de l'innovation», selon le rapport.

Le 18 juin 2019, la Commission européenne a publié son tableau de bord régional de l'innovation (RIS), qui est une extension régionale du tableau de bord européen de l'innovation. Il fournit une ventilation plus détaillée des groupes de performance avec des données contextuelles qui peuvent être utilisées pour analyser et comparer les différences de structure économique, commerciale et sociodémographique entre les régions.

Strong innovator

Si le Danemark, la Finlande, les Pays-Bas et la Suède occupent le haut du classement, ce qui en fait des «leaders de l'innovation», la Belgique est qualifiée d'«Innovateur puissant», aux côtés de l'Autriche, l'Estonie, la France, l'Allemagne, l'Irlande, le Luxembourg et le Royaume-Uni, ces pays affichant des performances supérieures ou proches de la moyenne de l'Union européenne.

Au niveau des régions, Bruxelles fait office d'«Innovation Leader», la Flandre de «Strong + Innovator» et la Wallonie de «Strong Innovator». La Wallonie se distingue notamment grâce à ses innovations commerciales et organisationnelles, ainsi qu'au secteur des dépenses en R&D. Des indicateurs clés pour l'attractivité territoriale et la compétitivité !

L'Europe en pointe

Pour être compétitive sur les marchés mondiaux et préserver et améliorer le mode de vie européen, l'Europe doit renforcer sa capacité d'innovation, ainsi que l'a demandé le Conseil européen en juin 2018 et en mars 2019. C'est la raison pour laquelle la Commission Juncker a fixé un nouveau niveau d'ambition pour l'UE, ses États membres et ses régions et proposé Horizon Europe, le programme de recherche et d'innovation le plus ambitieux jamais mis en œuvre, autant d'initiatives qui permettront à l'UE de rester à la pointe de la recherche et de l'innovation mondiales.

Les performances de l'UE en matière d'innovation n'ont cessé de s'améliorer depuis quatre ans. Pour la toute première fois, l'innovation européenne surpasse celle des États-Unis. L'UE continue en revanche de perdre du terrain par rapport au Japon et à la Corée du Sud, tandis que la Chine rattrape rapidement son retard.

PICARRÉ
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LA CARTOGRAPHIE BREVET, UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

La cartographie fournit aux décideurs des réponses à des objectifs stratégiques de type commercial, technologique et marché à partir de l'analyse structurée des informations contenues dans les brevets....

Rien de tel qu'un exemple pour illustrer les enjeux d'une étude cartographique : confrontée à l'évolution de la règlementation EU sur les plastiques d'emballage, la société Poly&Colo doit changer son modèle économique. Pour ce faire, la PME s'est fixée des objectifs que l'étude cartographique va aider à concrétiser d'un point de vue commercial, technologique et marché.

Poly&colo

Objectifs Poly&Colo	**Commercialisation** Prospecter des fournisseurs et des partenaires	**Technologie** Devenir un référent technologique	**Marché** Étendre ses marchés
Questions	Quels sont les fournisseurs de matières premières pour la fabrication de produits biosourcés ?	Quelles sont les matières premières innovantes à partir desquelles développer un nouveau type de bioplastique ?	Vers quels nouveaux marchés exporter les matières premières innovantes et les produits associés ?
Objectifs cartographie	Identification des acteurs du marché	Identification des matières premières et des technologies innovantes dans les bioplastiques	Identification des marchés porteurs
Réponses	BIOCET PLASTIC DYNAMER TECHNOLOGY YELLOW SCIENCE	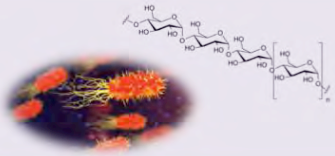	
Actions de Poly&Colo	Prospecter les fournisseurs identifiés	Développer un bioplastique innovant	Prospecter les marchés identifiés

Pour prospecter de nouveaux fournisseurs, développer son innovation et se développer à l'international, Poly&Colo s'appuie sur les résultats de la cartographie qui a permis d'identifier :

- Des acteurs du marché parmi lesquels Yellow Science, Dynamer Technology et Biocet Plastic ;
- Des matières innovantes: la fermentation bactérienne et le chitosan ;
- Des marchés porteurs: les Etats-Unis, l'Australie, la Corée du Sud et le Canada.

Spécialiste de l'information brevet, Picarré propose des cartographies brevet et est agréé par la Wallonie pour l'utilisation des Chèques propriété intellectuelle.

www.picarre.be

Parc Scientifique de Liège,
Avenue Pré-Aily, 4 B-4031 Angleur
04/349.84.00 - picarre@picarre.be

TVA: BE 0809 836 964

Analyse statistique et recommandations

Innovation : les ambitions wallonnes

LE SECTEUR PRIVÉ FINANCE UNE MAJORITÉ DES DÉPENSES EN R&D (2,07% DU PIB). LE SECTEUR PUBLIC LUI NE REPRÉSENTE DONC QUE 0,6% DU PIB ALORS QUE SA PART DEVRAIT ÊTRE DE 1% DANS LE CADRE DE L'OBJECTIF « EUROPE 2020 ». NOUS PROFITONS DE LA PUBLICATION DE CES NOUVELLES STATISTIQUES ET LA FORMATION D'UN NOUVEAU GOUVERNEMENT WALLON POUR INSISTER SUR L'IMPORTANCE DU SOUTIEN PUBLIC AUX INVESTISSEMENTS R&D.

par Pierre ELIAS

Depuis une vingtaine d'année, la globalisation de l'économie mondiale, notamment via l'accélération de la libéralisation du commerce mondial, concomitante à l'émergence de nouvelles puissances économiques, a aiguisé la concurrence entre entreprises dans deux directions : elle touche désormais des secteurs qui furent longtemps à l'abri de la concurrence mondiale et aussi - ou en conséquence - de plus en plus de PME.

Les entreprises wallonnes doivent innover pour assurer leur compétitivité afin de conserver et gagner des parts de marché.

Dans ce contexte, l'activité de R&D dans les entreprises révèle toute son importance, non seulement de manière directe pour les entreprises qui sont actives en R&D, mais aussi pour l'ensemble des entreprises, via la diffusion des innovations et technologies. Et ceci, quelle que soit la taille de l'entreprise. C'est une des raisons qui justifie un soutien public important à la R&D.

La Wallonie se rapproche de ses objectifs

Après une stagnation entre 2011 et 2016, les dépenses en R&D se sont accélérées en 2017 pour atteindre les 2,67% du PIB. La région se rapproche donc de l'objectif des 3% du PIB fixé par l'Europe, comme le montre le graphique 1 ci-contre.

La Wallonie s'est donc très clairement orientée vers une économie de la connaissance, et a engagé les moyens financiers pour y parvenir. Il reste à savoir où ces moyens sont valorisés.

En analysant plus en profondeur les dépenses intérieures brutes en R&D, nous tirons plusieurs constats :

- **Des dépenses financées principalement par le secteur privé et allouées au sein des entreprises**

  En 2017, 72,3% des dépenses en R&D étaient financées par les entreprises établies sur le territoire wallon et 5,4% par des fonds étrangers (graphique 2). En d'autres termes, près de 77,7% des dépenses en R&D sont financées par le secteur privé. Par ailleurs, c'est aussi principalement au sein des entreprises que les dépenses en R&D ont été allouées.

  En 2017, 77% des dépenses ont été allouées au sein des entreprises, soit 2,06% du PIB. Il convient cependant de noter qu'en Belgique, des aides fiscales importantes sont accordées pour la recherche sous la forme, principalement, de l'exonération de 80% du précompte professionnel sur le salaire des chercheurs. La part du secteur des entreprises est donc vraisemblablement surestimée.

- **Une forte polarisation**

  Le secteur pharmaceutique et chimique rassemble à lui seul plus de la moitié des dépenses en R&D.

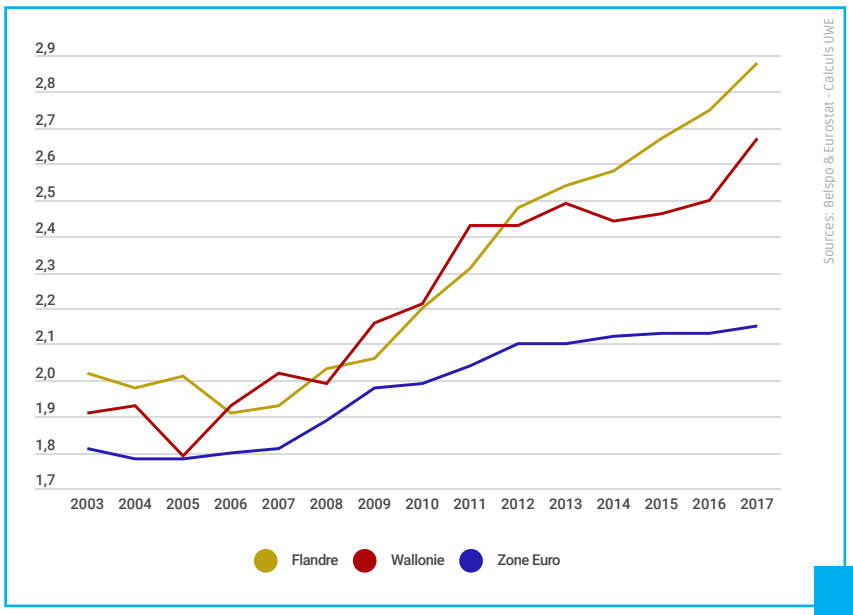

FIGURE 1 – DÉPENSES INTÉRIEURES BRUTES EN R&D (en % du PIB)

Par ailleurs, deux tiers des dépenses sont faites par les grandes entreprises (graphiques 2 et 3). La Wallonie héberge certains fleurons de l'industrie pharmaceutique qui boostent la R&D et génèrent des externalités positives sur l'ensemble du secteur de la santé mais également d'autres secteurs. Néanmoins, cette forte concentration doit sans aucun doute être prise en considération dans nos recommandations.

Quelles pistes pour déclencher un cercle vertueux ?

Ces statistiques reflètent l'ambition de la région en matière de recherche et d'innovation. Une ambition politique d'une part, qui a mis l'innovation au centre de sa stratégie économique et industrielle, notamment au travers des pôles de compétitivité. Mais ces chiffres reflètent surtout une ambition entrepreneuriale, qui a poussé ces dernières années de nombreuses entreprises à toujours investir plus dans la recherche et l'innovation. Aujourd'hui 72% des dépenses en R&D sont financées directement par les entreprises, et plus de 77% du total des dépenses étaient exécutées au sein de celles-ci. Les entreprises wallonnes sont bien le moteur de l'innovation et de la recherche de la région.

Nous encourageons l'action gouvernementale à garder la recherche et développement comme une des priorités de la prochaine législature. C'est pour cela que dans notre mémorandum dans le cadre des élections régionales , nous relevons plusieurs pistes afin de créer un cercle vertueux de la R&D en Wallonie.

Une de nos principales demandes en matière de recherche et développement est d'augmenter le budget de la R&D de 100 millions d'euros à l'horizon 2024, en sachant que sur ces dernières années le budget wallon en R&D était d'environ 320 millions d'euros. Il est en effet primordial de poursuivre les efforts des dernières années afin de porter les dépenses publiques de R&D à 1%, ce qui permettrait d'atteindre l'objectif des 3% en 2020.

Si l'investissement en R&D est une chose, l'intégration des résultats dans les produits et processus au sein des entreprises en est une autre. En Wallonie, les entreprises tirent profit de la R&D au travers d'innovations organisationnelles et de marketing mais sont en retard en matière de commercialisation de nouveaux produits.

Notons aussi qu'il y a encore un écart important entre les petites et les grandes entreprises en matière d'innovation. Selon les dernières statistiques d'Eurostat, 52% des PME wallonnes étaient innovantes contre 88% des GE. Cette relative faiblesse de l'innovation dans les PME représente très certainement un frein à leur croissance.

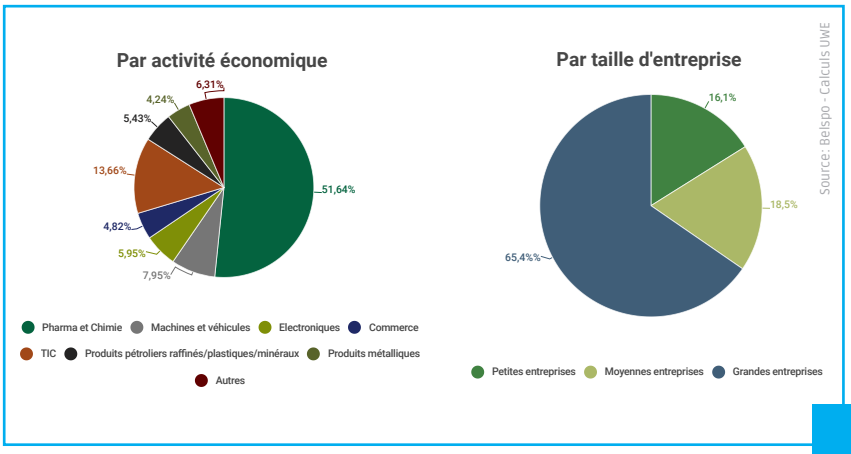

FIGURE 2 – DÉPENSES DE R&D PAR ACTIVITÉ ET PAR TAILLE D'ENTREPRISE

Tous les acteurs impliqués – unités de recherche, PME, grandes entreprises – ont montré un grand enthousiasme initiant de nombreux projets. Néanmoins, il apparaît que la valorisation économique de l'investissement en R&D est concentrée dans un petit nombre de grandes entreprises de certains secteurs d'activité.

De nombreuses entreprises sont encore trop peu innovantes en Wallonie. Pour ces entreprises, l'innovation ne résultera pas toujours d'investissements en R&D. L'innovation incrémentale, tournée vers le marché est sans doute un moyen de toucher à d'autres secteurs et à des entreprises de plus petite taille. A cet égard, il serait judicieux que les pouvoirs publics soutiennent plus spécifiquement les efforts de R&D et d'innovation dans les PME. Il faut donc impérativement mettre en œuvre des mesures concrètes visant à faciliter le passage vers la commercialisation. Nous proposons de rassembler les aides R&D aux PME dans une seule aide à «compartiments» ou «tiroirs». Quatre éléments sont essentiels dans la définition de ce nouveau programme :

- Réduction des délais et simplification des procédures ;
- Intégration des différentes facettes d'un projet innovant dans un seul programme ;
- Elargissement du concept d'innovation et orientation «marché» du programme ;
- Complémentarité avec les autres programmes/aides à la R&D

Une autre mesure concrète serait d'instaurer un suivi personnalisé des entreprises en fin de projet afin de faciliter l'identification des soutiens nécessaires pour les phases suivantes.

Cette mesure pourrait également permettre une limitation de l'utilisation des crédits ponts entre les différentes phases d'un projet R&D.

En outre, notre société est confrontée à des défis majeurs (changement climatique, défis énergétiques, vieillissement de la population, etc.). Ces défis nécessitent donc le développement de solutions innovantes que ce soit dans les domaines de la R&D ou de la production. Or les employeurs éprouvent des difficultés croissantes à trouver des personnes qualifiées dans les domaines techniques et scientifiques. Trop de jeunes s'orientent vers les filières STEM (Sciences, Techniques, Engineering & Mathématiques). Il est donc nécessaire de meneur une politique STEM au niveau wallon et au niveau de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Il nous semble aussi essentiel d'évaluer qualitativement et quantitativement les différentes aides à la recherche en Wallonie. Les stakeholders sont désireux de recevoir un feedback concernant l'adéquation entre les dispositifs mis en place et les objectifs ainsi que sur les résultats plus socio-économiques au niveau de l'économie régionale. Sur base de ce feed-back, les autorités peuvent modifier les aides en changeant le budget alloué ou en réorientant les modalités de gouvernance par exemple.Avec la prise en compte de ces quelques pistes, nous sommes convaincus qu'avec les efforts déjà accomplis en R&D et le dynamisme de nos entreprises, la Wallonie sera un acteur majeur de l'innovation en Europe. ■

We Want You !

Vous êtes une PME ayant des activités R&D ou bien souhaitant en initier, nous avons besoin de votre ressenti. Nous organisons un groupe de travail «Recherche & Développement» reprenant plusieurs acteurs de la R&D et nous nous réunissons une fois par trimestre.

Si vous désirez nous rejoindre, contactez **Pierre ELIAS** (pierre.elias@uwe.be) ou **Jean-Christophe DEHALU** (jcd@uwe.be) à l'UWE.

Transition digitale

Aux outils numériques, entrepreneurs !

LA CÉLÈBRE ARRANGUE «AUX ARMES CITOYENS» PEUT AISÉMENT SE TRANSFORMER EN UN APPEL FORT À DESTINATION DE NOS ENTREPRISES, AFIN QU'ILS PRENNENT EN MAIN LES OUTILS PERMETTANT LEUR TRANSITION DIGITALE !

Big data, internet des objets (IoT), intelligence artificielle, robotisation... de nouvelles manières de créer, de produire et de collaborer impactent de façon profonde les organisations des entreprises. Aucune n'y échappera dans les cinq années à venir. C'est pourquoi la transformation numérique n'est plus simplement une option – mais une nécessité. Au-delà d'une vision anxiogène du risque de «louper le train numérique», il s'agit surtout d'éveiller les consciences des entreprises wallonnes quant aux nombreuses opportunités offertes par le numérique pour faire prospérer leur business et assurer les emplois de demain.

Le baromètre de maturité numérique réalisé par l'Agence du Numérique et qui repose sur des indicateurs tels que la digitalisation de l'infrastructure, de l'organisation du travail, des processus métiers et de la stratégie d'entreprise montre que si plusieurs indicateurs sont en progrès, nos entreprises peinent encore à tirer parti des opportunités de l'économie numérique. Ainsi, si la plupart des entreprises wallonnes disposent de l'infrastructure numérique «de base» (ordinateurs, smartphones, connexion Internet à haut débit, site web...), l'adoption de technologies plus récentes telles que l'IoT, les imprimantes 3D, les drones, ou l'intelligence artificielle en est encore à ses débuts dans notre région.

Selon une étude menée par Avanade (le spécialiste cloud de Microsoft), près de huit cadres supérieurs sur dix estiment que l'IA aura un impact considérable sur leurs activités et leur société à l'avenir, et les deux tiers des personnes interrogées estiment que la technologie représente une valeur ajoutée. Cependant, malgré cet engouement de principe, un tiers seulement des entreprises belges ont déjà mis en œuvre une forme quelconque d'IA, un chiffre très inférieur à la moyenne mondiale (90%).

Pourquoi un tel retard ? Alors que la technologie est souvent considérée comme essentielle pour accroître l'efficacité et l'efficience opérationnelle, les dirigeants ont en réalité du mal à comprendre comment et où, dans leur entreprise, l'impact sera le plus important. Ce manque de compréhension et d'appréhension des technologies et de leurs applications spécifiques est un élément explicatif important du manque d'implémentation effective des nouvelles technologies dans les entreprises wallonnes.

Constat interpellant : en Wallonie, 80% des entreprises disposent d'un site web, mais seules 16% d'entre elles ont mis en place une stratégie de marketing digital, 59% des sites ne sont pas à jour, 50% ne sont pas traduits dans d'autres langues et 87% ne sont pas optimisés pour le mobile.

Ces quelques chiffres illustrent de façon claire le fait que nos entreprises ne vont pas assez loin dans la réflexion autour d'une stratégie globale qui pourrait pourtant leur permettre de tirer pleinement profit des outils numériques dans lesquels elles ont investi. Or le numérique peut augmenter le chiffre d'affaire en diminuant les coûts de vente (à l'export notamment), optimiser les processus et diminuer les coûts de production et administratifs, contribuer à générer des produits plus innovants, etc.

Tous ces éléments montrent à quel point les mesures de sensibilisation aux enjeux du numérique restent plus que jamais cruciales pour aider les entreprises wallonnes à se numériser. Notre région subit les conséquences de son manque d'anticipation et perd d'année en année des places dans le classement mondial de la compétitivité numérique. Dans ce contexte, tous les acteurs ont leur rôle à jouer pour redresser la barre. Les pouvoirs publics doivent mettre en place les conditions et l'infrastructure favorables au développement des entreprises par le numérique. Il faut rendre à court terme toutes les entreprises wallonnes «4.0 compatibles», et œuvrer à un développement plus important et impactant du secteur des entreprises actives dans le numérique.

Olivier de WASSEIGE
Administrateur Délégué de l'UWE

> IL FAUT RENDRE À COURT TERME TOUTES LES ENTREPRISES WALLONNES «4.0 COMPATIBLES», ET ŒUVRER À UN DÉVELOPPEMENT PLUS IMPORTANT ET IMPACTANT DU SECTEUR DES ENTREPRISES ACTIVES DANS LE NUMÉRIQUE.

La mise en œuvre du programme Digital Wallonia depuis 2015 est un pas dans la bonne direction mais son développement doit être intensifié et sa fonction de rassembleur des actions en faveur du numérique en Wallonie doit être renforcé afin d'éviter une dispersion des messages et des moyens.

Les entreprises wallonnes doivent de leur côté mieux se saisir des opportunités qui leur sont offertes au travers de ce plan mobilisateur. Nous avons plus que jamais besoin d'ambassadeurs du numérique, de success stories et de partages d'expérience. La «culture digitale» doit percoler dans notre région. Tout changement implique des craintes, une certaine souffrance, et certaines entreprises pourront penser que «c'était mieux avant». Une telle vision des choses ne pourra nous mener qu'à de l'immobilisme et au final, à se laisser submerger par la vague du numérique. Plutôt que de subir cette vague, faisons en sorte d'y surfer !

PUBLI-RÉDACTIONNEL

La procédure «Fast Track» de la SOGEPA

La SOGEPA, fonds d'investissement qui a 35 ans cette année, a pour objectif de soutenir le développement économique de la Wallonie via des interventions qui répondent à la logique d'un investisseur privé.

Ses interventions sont plus larges qu'un prêt ou une prise de participation. Elle offre un véritable accompagnement aux entreprises en redéploiement mais aussi à celles actives dans le secteur industriel.

La SOGEPA accompagne les initiatives de redéploiement d'entreprises portées par un projet économique crédible et durable.

Elle développe une large gamme de solutions sur mesure pour accompagner les entreprises : prise de participation, prêt, conseil, intérim management et la procédure «Fast Track».

Lancée en 2016, la procédure «Fast Track» est une procédure accélérée qui s'adresse spécialement aux PME qui sont confrontées à des difficultés temporaires.

Cette procédure accélérée permet de réduire la durée du processus décisionnel au bénéfice des PME, qui sont de plus en plus nombreuses à solliciter la SOGEPA. Dans un souci d'ambition et d'efficacité, le seuil d'intervention est passé de 500.000 à un million d'euros.

La procédure «Fast track» offre une réponse adaptée aux besoins des PME dont les demandes d'intervention sont généralement plus pressantes.

Fats Track permet de disposer davantage de souplesse et de rapidité pour un grand nombre de demandes et ce, au bénéfice exclusif des PME wallonnes qui dispose d'un seuil de personnel minimum équivalent à 10 ETP (sauf dans certain cas spécifique).

De nombreuses PME ont déjà bénéficié de ce système l'an dernier et la réforme de ce dispositif vise à l'amplifier encore.

Cette procédure à destination des PME leur permet de maintenir leur compétitivité et de continuer vers la voie de la croissance.

Pour les demandes d'intervention qui portent sur des montants importants (supérieures à un million d'euros), la procédure classique de la SOGEPA reste d'application..

Plus d'info ? www.sogepa.be

SOGEPA
CHANGE • MANAGEMENT • INVESTMENT

La nouvelle génération de moteurs qui révolutionne le secteur !

Mirmex Motor

FONDÉ EN 2017 SUR BASE D'UN PROJET DE RECHERCHE QUI A DÉMARRÉ EN 2013 AU SEIN DE L'UCLOUVAIN, MIRMEX MOTOR A DÉVELOPPÉ UNE TECHNOLOGIE HAUTEMENT INNOVANTE ET UN PROCÉDÉ UNIQUE DE CONCEPTION ET FABRICATION DE MICROMOTEURS. UN SAVOIR-FAIRE WALLON QUI PERMET DE PRODUIRE DES MOTEURS TRÈS PUISSANTS ET COMPACTS ET D'AMÉLIORER LEURS PERFORMANCES. MIRMEX MOTOR EST LA PREMIÈRE PME WALLONNE À DÉCROCHER DU PREMIER COUP UN SUBSIDE EUROPÉEN DE 2,4 MILLIONS D'EUROS EN PHASE 2 DE L'INSTRUMENT PME DU PROGRAMME HORIZON 2020.

par Elodie MAGNETTE

Mirmex Motor conçoit, produit et commercialise des micromoteurs électriques destinés à des applications de haute technologie pour les domaines médical, robotique et aérospatial. Les micromoteurs conçus et développés par la PME wallonne sont 50% plus compacts et 70% plus dynamiques (vitesse, couple...) et bénéficient d'une meilleure gestion de la température, ce qui a un effet favorable direct sur leurs performances, leur efficience et leur longévité.

Ces améliorations considérables sont le fruit d'une technique particulière d'enroulement du cuivre. En effet, contrairement aux bobines traditionnelles des moteurs qui sont fabriquées à partir de fils de cuivre tressés et enroulés, Mirmex Motor travaille à partir d'enroulement de films cuivrés customisés sur-mesure selon les critères et les contraintes du client. Ce circuit est alors imprimé par photolithographie sur un support souple (PCB) et est ensuite roulé pour en faire une bobine extrêmement dure et compacte qui sera insérée dans le micromoteur. L'avantage est de pouvoir créer et imprimer de nouvelles géométries et topologies, plus efficaces que celles disponibles en cas d'enroulements classiques de fils. Cette technologie unique et propriétaire ouvre la voie à des moteurs électriques qui surpassent en densité de puissance et en efficacité les meilleurs produits actuellement disponibles sur le marché. Une révolution dans le secteur…

Le chemin de l'Europe

Pour Mirmex Motor, faire appel aux financements européens s'est imposé très vite et un peu par hasard.

En effet, c'est en participant à des sessions d'informations et de présentations du NCP Wallonie que la PME découvre l'existence des projets européens et plus particulièrement de l'Instrument PME. Celui-ci retient leur attention car, contrairement aux subsides traditionnels dont la durée entre le dépôt et le démarrage du projet est souvent assez longue et implique nombre de formulaires, rencontres et limitations, il permet à des PME développant, comme eux, des produits et services innovants, d'obtenir très rapidement un financement sous forme de subside.

À la fois curieux et intéressés de tester le système et de savoir comment leur projet était jugé par des évaluateurs extérieurs, ils se lancent alors dans l'aventure de l'Instrument PME. En 2018, après 2 essais, ils décrochent alors le financement de 50.000 euros en phase 1 pour réaliser une étude de faisabilité stratégique (marché) du projet. Ce succès leur ouvre alors les yeux sur leur potentiel et ils décident donc de viser un financement plus important en phase 2 du même Instrument PME avec un projet plus concret et plus grand.

Dans les mois qui suivent, l'équipe de Mirmex Motor travaille d'arrache-pied sur le projet pour construire un dossier très bien étayé et choisit de s'entourer du NCP Wallonie et d'une entreprise de consultance spécialisée dans l'accompagnement stratégique de projet européen. Le succès se profile alors à l'horizon puisque parmi les 1.820 projets reçus, la Commission européenne en retient 135, dont celui de Mirmex Motor, pour participer à un oral sous forme de pitch devant des experts où seront notamment évalués : l'équipe, la stratégie commerciale, l'impact du projet, etc. La bonne nouvelle arrive quelques semaines plus tard : Mirmex Motor remporte un important subside de 2,4 millions d'euros ! Elle devient ainsi la première PME wallonne à obtenir, dès la première soumission, un financement en phase 2 de l'Instrument PME !

Concrètement, grâce à ce financement, Mirmex Motor pourra créer une ligne de production pilote qui permettra de monter plus rapidement les produits. De cette façon, Mirmex Motor sera en mesure de garantir une capacité de production suffisante auprès de ses clients les plus importants. À cela s'ajoute également la finalisation du développement du produit (conformité qualitative et normative particulièrement pour le monde médical...) et le développement de sa campagne de prototypage, de démonstration et de prospection à l'étranger, notamment aux Etats-Unis.

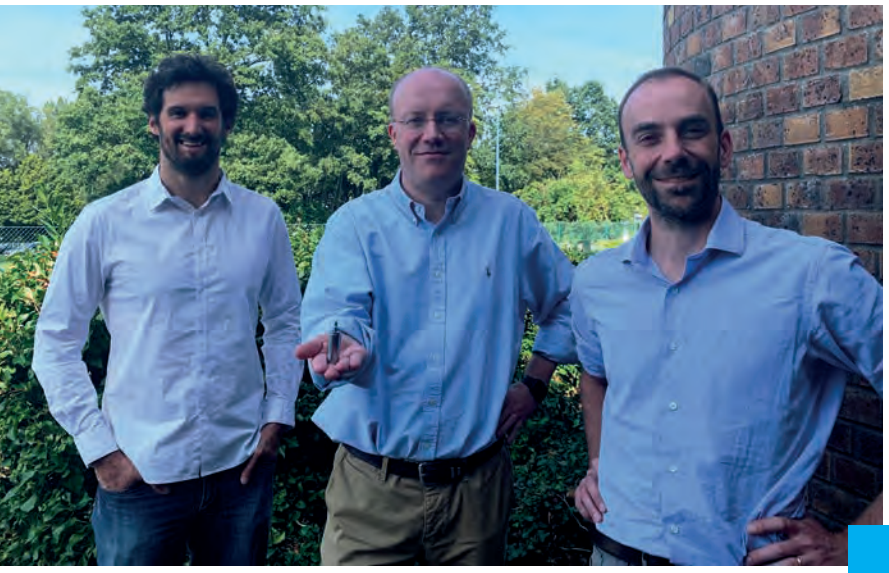

© Mirmex Motor

François BAUDART (co-fondateur et CTO), **Cédric VAN ROSSUM** (CEO) et **Bruno DEHEZ** (co-fondateur)

> LA PHASE 2 DE L'INSTRUMENT PME EST UN BEAU SUBSIDE MAIS CELA DEMANDE VRAIMENT BEAUCOUP DE TRAVAIL. C'EST UN JOB À PLEIN TEMPS.

Les clés du succès

Interviewé sur son retour d'expérience, Cédric Van Rossum (CEO) partage plusieurs conseils. "*La phase 2 de l'Instrument PME est un beau subside mais cela demande vraiment beaucoup de travail. C'est un job à plein temps*". Comme il l'explique, le travail à fournir implique de bien expliquer et valoriser les activités de l'entreprise et de bien connaître les produits et éventuels feedbacks des clients ; une telle demande de subside ne peut être déléguée à un rédacteur externe. Il conseille également d'introduire ce type de demande uniquement à partir du moment où les pierres angulaires du projet existent et sont validées, et souligne ici l'importance de la phase préparatoire d'incubation. En effet, comme il le rappelle, l'Instrument PME n'est pas fait pour subsidier de la recherche fondamentale mais des projets qui, bien qu'ils ne soient pas encore commercialisés, sont clairement commercialisables et donneront un coup d'accélérateur à l'entreprise, lui permettant de voir plus loin et plus grand. Cela implique donc qu'il y ait une démonstration de haut potentiel technologique et une R&D déjà mûre car, pour ce type de subside européen, la Commission européenne est à la recherche de profil d'excellence.

De plus, la façon de percevoir le subside européen est également importante selon lui : "*On a vu cela comme étant un élément essentiel non seulement pour faire croître l'entreprise mais aussi pour pouvoir lever des fonds*". Ce à quoi il ajoute qu'il faut pouvoir être sûr que cela en vaille la peine car pour pouvoir travailler correctement sur ce projet ils ont dû postposer d'autres activités de l'entreprise.

Par ailleurs, Cédric Van Rossum met également en évidence différents éléments qui ont joué en leur faveur : il y a tout d'abord les lettres d'intention des clients et les listes de prospects qu'ils ont pu valoriser dans leur dossier et qui témoignent du fort potentiel du projet. Ensuite, ils ont pu consulter un autre dossier avant de soumettre le leur. Cela se fait sur base d'un gentleman agreement mutuel pour que chacun puisse bénéficier des apprentissages de l'autre. C'est assez rare à obtenir mais cela les a beaucoup aidés ! Enfin, il insiste sur la nécessité de bien travailler en équipe ; la cohésion entre les fondateurs de l'entreprise étant un facteur clé vu l'ampleur du travail.

Se faire accompagner est également crucial : "*Ce n'est pas évident pour des francophones de bien argumenter en anglais, même quand on est parfait bilingue. J'ai travaillé 5 ans aux Etats-Unis avant de rejoindre Mirmex Motor et j'ai fait appel à une consultante qui a été très performante et m'a bien aidé*".

Dernier conseil de la PME wallonne : "*bien choisir son consultant, se faire conseiller et bien s'entourer*".

© Mirmex Motor

Les micromoteurs sont plus compacts et performants. Ils sont composés de bobines fabriquées à partir de fils de cuivre tressés et enroulés.

Dans son cas, l'apport du NCP Wallonie a été capital : "*On n'aurait pas trouvé ce subside par nous-mêmes. Grâce au NCP, on a su que cela existait et que c'était possible !*".

La relecture critique et personnalisée du dossier proposée par le NCP Wallonie ainsi que les nombreux échanges et conseils quant à la stratégie à adopter et au contenu à valoriser, ont sans nul doute conduit au succès d'aujourd'hui.

"*Enfin*, conclut Cédric Van Rossum, *on ne savait pas que c'était impossible, alors on l'a fait ! Je pense que si c'était à refaire en connaissant l'issue, je le referais sans hésiter mais si je devais le refaire pour un tout autre projet, je vérifierais bien 7 fois dans mon esprit que cela en vaut la peine*".

Rien ne se perd, tout se trie et se valorise !

Comet Traitements

DES PROJETS PLAN MARSHALL ET REVERSE METALLURGY AU PROGRAMME HORIZON 2020, COMET TRAITEMENTS A SU SE FAIRE UNE PLACE DANS LES CONSORTIA DES PROJETS DE RECHERCHE COLLABORATIVE, ET EST AUJOURD'HUI UN PARTENAIRE DONT LE SAVOIR-FAIRE INNOVANT ET LE PROFESSIONNALISME SONT RECONNUS À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE.

par Elodie MAGNETTE

Comet Traitements est une PME active dans le traitement, le recyclage et la valorisation des résidus issus du broyage de déchets métalliques (véhicules hors d'usage, déchets d'équipements électriques et électroniques, ferraille collectée dans les parcs à conteneurs...). Concrètement, ces déchets sont réduits en morceaux à l'aide de gros broyeurs et ensuite, à l'aide d'aimants, la PME en extrait l'acier qu'ils contiennent. Cette activité génère environ 25% de déchets résiduels dans lesquels on retrouve des métaux divers (autres que l'acier) mais également des plastiques, des caoutchoucs, du bois, des mousses, des textiles, du béton, etc. La grande valeur ajoutée de Comet Traitements est de trier et séparer ces résidus (qui auparavant finissaient en décharge) pour les valoriser et les (re)mettre sur le marché pour l'industrie. Véritable pionnière de l'économie circulaire lors de sa création en 2002, la PME affiche aujourd'hui un taux de valorisation des déchets supérieur à 98% et compte 150 collaborateurs.

Le chemin de l'Europe

Jusqu'en 2008, Comet Traitements était une toute petite PME d'une quinzaine de personnes. Ses diverses collaborations et recherches avec l'ULiège lui ont notamment permis de développer différentes unités de traitement et de valoriser son activité de recyclage inscrite dans une dynamique d'économie circulaire (jusqu'alors peu répandue).

En quelques années, la PME a su se faire une place et tisser son propre réseau de partenaires de recherche wallons. Pour pouvoir assurer la mise en place de technologies de plus en plus coûteuses, la PME entre en 2013 dans un projet Plan Marshall, prémices d'un succès européen.

Un an plus tard, Comet Traitements rejoint un consortium d'industriels, d'universités et de centres de recherche de la Région Wallonne dans le cadre de l'initiative Reverse Metallurgy ; une plateforme wallonne innovante qui débouchera sur des technologies uniques et de nouveaux produits permettant de maximiser l'efficacité et le savoir-faire wallon dans chacune des étapes du processus de recyclage des métaux et ce, dans une logique d'économie circulaire et de développement durable. Ce projet permet à la PME de développer et mettre place en des technologies et installations-pilotes, notamment avec l'ULiège et Citius Engineering, parmi deux axes stratégiques que sont le tri robotisé et l'hydrométallurgie.

Au même moment, la PME souhaite s'étendre à l'Europe et découvre par la même occasion qu'il existe une vraie offre d'appels à projets de recherche et développement dans des thématiques liées à l'économie circulaire. Tout semble aligné puisque la PME est justement créatrice d'innovations dans ce domaine.

Seule ombre au tableau : Comet Traitements n'est pas connu au niveau européen. Pour ce faire, ils rencontrent le NCP Wallonie et commencent alors, ensemble, un travail minutieux et stratégique de réseautage avec pour objectif ultime d'arriver à sensibiliser et interpeller les «key players», soit les plus grands déposeurs de projets gagnants Horizon 2020. Durant un an et demi, Comet Traitements et le NCP Wallonie collaborent activement : participation aux évènements importants de réseautage, mise en valeur des savoir-faire de la PME et screening des appels à projets pour identifier ceux en adéquation avec ses compétences technologiques. Comet Traitements le sait, être une PME représente un avantage car les consortia européens en manquent souvent pour rejoindre leurs projets.

Arrive finalement LE bon moment ! Comet Traitements réussit à entrer en contact avec Tecnalia, un centre de recherche espagnol qui fait partie des «key players» et lui présente son activité et de ses réalisations sur le tri robotisé. Tecnalia est justement en train de déposer un projet sur le cobalt et est séduit par la PME wallonne qui dispose d'un atout non négligeable pour venir se greffer à des projets européens : au travers de la Reverse Metallurgy, elle a démontré de fortes capacités de mise en place des installations-pilotes nécessaires au déploiement d'unités industrielles.

© JC Guillaume

Pierre-François BAREEL
CEO de Comet Traitements

> CELA PEUT SEMBLER LONG D'ARRIVER À FAIRE SA PLACE À L'EUROPE. MAIS UNE FOIS QU'ON LA PREND, IL Y A UNE RÉELLE OPPORTUNITÉ DE DEVENIR, EN PEU DE TEMPS, UNE ENTREPRISE-CLÉ DANS TOUTE UNE SÉRIE DE PROJETS.

© JC Guillaume

La grande valeur ajoutée de Comet Traitements est de trier et séparer les résidus issus du broyage de déchets métalliques afin de les valoriser et les (re)mettre sur le marché pour l'industrie.

Comet Traitements est alors très rapidement intégré dans le consortium et le projet CROCODILE (Compact system for the efficient Recovery Of the CObalt Designed with novel Integrated LEading technologies). Mais l'histoire ne s'arrête pas là puisqu'au fur et à mesure des différents échanges, Tecnalia commence à s'approprier les thématiques et projets de Comet Traitements avec pour objectif de les porter dans des projets européens ; un énorme levier pour la PME. Depuis, plusieurs projets ont été déposé, notamment sur les véhicules hybrides et sur les matériaux plastiques (avec l'ULiège). Comet Traitements et Tecnalia sont aujourd'hui devenus des partenaires forts et récurrents. La PME wallonne a pleinement pris sa place dans ce réseau européen et a su tisser des liens-clés avec plusieurs acteurs privilégiés.

Le bon équilibre

Aujourd'hui, Comet Traitements est parti pour tourner en permanence sur 3 projets européens et semble avoir trouvé son équilibre entre l'Europe et son ancrage industriel wallon fort. Comme l'explique Pierre-François Bareel (CEO), la PME met en effet un point d'honneur à réaliser, en Wallonie, ses projets les plus concrets et structurants, ceux en phase avec son plan stratégique de développement. Toutefois, pour tout ce qui relève de la stratégie de diversification, de veille technologique et de R&D sur de nouvelles filières prometteuses, l'entreprise s'investit dans les projets européens, des projets qui lui amènent un vrai élargissement des connaissances et des partenaires et une ouverture sur de nouvelles technologies.

Comet Traitements ne souhaite pas aller chercher du financement simplement pour du financement. Certes, celui-ci a tout de même son importance car ce sont principalement ses premiers prototypes ou ses projets-pilotes que la PME met à disposition des projets européens. Des prototypes qui ont déjà donnés les résultats nécessaires pour les projets industriels de la PME et qui peuvent continuer de tourner sur d'autres applications mais avec les frais de fonctionnement conséquents que cela implique. Le financement européen permet donc notamment de continuer à subventionner ces essais et, en définitive, la R&D de l'entreprise. Cependant, la motivation première de Comet Traitements reste de participer à des projets intéressants de recherche qui lui permettent d'utiliser les technologies développées ici en Wallonie, et de voir si celles-ci ont une capacité de développement pour d'autres applications que celles initialement envisagées. Le projet CROCODILE en est d'ailleurs l'illustration parfaite : la PME disposait déjà d'une belle technologie dédiée à une application concrète clairement identifiée mais cette technologie pouvait présenter peut-être des avantages pour d'autres types de matériaux. Elle a donc été portée dans un projet européen qui fera peut-être qu'un jour, elle sera adaptée pour le cobalt, par exemple, alors qu'au départ, elle était prédestinée à l'aluminium. Une vision qui, à terme, ambitionne le développement et la réintégration de ces recherches et technologies sur le sol wallon.

Les clés du succès

Interviewé sur son retour d'expérience, Pierre-François Bareel partage plusieurs conseils. "*Avec l'Europe, il faut être persévérant et ne pas se décourager». Comme il l'explique, le succès qu'ils connaissent aujourd'hui est le fruit de plus d'un an et demi de travail de réseautage avec le NCP Wallonie pour arriver à se faire connaître à l'échelle européenne et rencontrer les bons partenaires-clés*".

De plus, il insiste également beaucoup sur le fait de bien s'entourer : "*Il faut essayer de rentrer par les grandes portes à l'Europe, avec des personnes qui maîtrisent le système et ne pas essayer soi-même de se l'approprier». Ce à quoi il ajoute : «Il faut se laisser guider et conseiller par le NCP Wallonie et les grands porteurs de projets. Je pense qu'une PME européenne, quelle qu'elle soit, n'est pas structurée pour pouvoir être une spécialiste là-dedans et elle doit donc se laisser accompagner et porter par les spécialistes du projet tout en restant bien focalisée sur son objectif industriel*". Sur ce dernier point, il précise que si le consortium n'inclut pas de gros concurrents de la PME, il ne faut pas hésiter à y amener ses idées et sa stratégie, d'autant plus si celle-ci est appropriable par le consortium.

À l'échelle wallonne, Pierre-François Bareel fait valoir l'importance de compter sur un réseau de partenaires : «Je pense qu'il faut d'abord avoir son propre réseau de partenaires forts au niveau régional pour après, être fort dans des grands partenariats européens. Pour moi, cela a été en quelque sorte la clé de ce succès parce qu'on ne peut pas être partout tout le temps. Savoir qu'on a quelques partenaires qui nous connaissent très bien et peuvent nous représenter permet finalement d'être partout». En effet, Comet Traitements et l'ULiège se sont, dans une certaine mesure, tous deux appropriés les projets de l'autre. Cela leur permet de se partager la tâche et la présence et d'unir leurs forces de telle manière à rejoindre collaborativement plusieurs projets de recherche. Le NCP Wallonie est également devenu un partenaire de premier choix pour Comet Traitements grâce à son réseau et ses conseils.

"*Le NCP nous tient en permanence au courant des dernières informations. À chaque fois qu'il y a des appels, je sais que le NCP effectue un screening afin d'identifier ceux qui correspondent à nos compétences et notre activité. S'il y a des consortia qui se montent, le NCP nous met également en contact*".

Par ailleurs, Pierre-François Bareel met également en évidence la vision à adopter par rapport à ce type de projet : "*Les projets européens sont de belles opportunités de diversification et d'élargissement de compétences mais il ne faut pas qu'un projet de R&D dépende du financement européen pour être porté à l'Europe*". Comme il le rappelle, les taux de succès sont particulièrement limités (14% pour les entreprises wallonnes contre 25,9% pour les projets ayant bénéficié de l'aide du NCP Wallonie).

Dernier conseil de la PME wallonne et non des moindres : «Il est important de comprendre les objectifs multiples de la Commission européenne au travers de ces projets de recherche collaborative et d'être capable d'être à la hauteur de ces objectifs. En fait, il faut vraiment arriver à se mettre dans la tête des évaluateurs et pas dans la tête de son projet». Il souligne l'importance pour la PME de démontrer que ce qu'elle va réaliser dans le projet est aligné avec les priorités de l'Union Européenne.

Encourager les PME à emboîter le pas

De son propre aveu, Pierre-François Bareel reconnaît avoir été trop frileux vis-à-vis de l'Europe, comme beaucoup d'autres PME, et recommande vivement de ne pas l'être !

Comme partagé plus tôt, il recommande de se laisser correctement accompagner dans ce type de démarches et de toujours bien conserver sa stratégie à l'esprit pour ne pas laisser le doute l'emporter dans les éventuelles périodes plus compliquées (projet recalé, etc…).

Qui plus est, les PME sont aujourd'hui devenues incontournables dans les projets européens. En effet, leur présence dans un consortium Horizon 2020, est régulièrement hautement souhaitable car elles sont le garant que le projet adresse bien le tissu industriel réel. Il y a donc un grand avantage à être une PME puisque les consortia européens en manquent et sont vivement en recherche !

Un dernier élément très important pour ce chef d'entreprise : grâce à des projets comme CROCODILE (voir encadré), les chercheurs sortent de leur zone de confort. Ils participent à des réunions avec les autres chercheurs du consortium ce qui les amène à rencontrer d'autres points de vue et à être curieux. Cela leur permet également d'avoir de nouvelles idées qui pourront par la suite être adaptées en interne ou développées avec le partenaire concerné. Beaucoup de nos chercheurs sont demandeurs de pouvoir un peu sortir de leur quotidien et de s'ouvrir l'esprit sur des technologies et d'autres manières de travailler. Les projets européens sont une source de motivation supplémentaire pour les équipes. ■

Envie d'emboîter le pas et de rejoindre l'aventure européenne ? Contactez sans attendre le NCP Wallonie au 010/48.50.39 ou via contact@ncpwallonie.be !

Le projet CROCODILE

Chaque batterie de voiture électrique nécessite entre 10 et 20 kg de cobalt. Aujourd'hui considéré comme matière première critique par la Commission européenne, notamment en raison de son augmentation de prix (près de 250% en 2017), le cobalt est pourtant utilisé dans de nombreuses applications qui favorisent le passage à une économie à faibles émissions de carbone.

Mais d'où vient-il ? Actuellement, l'Union Européenne importe environ 65% de son cobalt (ce qui représente environ 10.000 tonnes/an) de pays géopolitiquement instables tels que la République démocratique du Congo (RDC), la Zambie ou la République centrafricaine. Seulement 35% sont produits à partir de sources secondaires, telles que le recyclage des piles usagées, des superalliages et des métaux durs.

Le projet CROCODILE vise donc à réduire considérablement le risque d'approvisionnement en cobalt pour les industries européennes en améliorant et en optimisant l'efficacité des processus d'exploitation des déchets locaux et de récupération de cobalt. Le projet se veut également respectueux de l'environnement et socialement responsable

Comet Traitements a rejoint le projet en deuxième phase et s'est vu attribuer la partie sur l'exploitation du cobalt issus de sources secondaires (tous les alliages que l'on peut retrouver dans les équipements électriques et électroniques, les moteurs d'avion, les aimants…). Grâce à leur savoir-faire et leur technologie de tri robotisé, ils ont déjà pu démontrer leur capacité à identifier et extraire le cobalt présent dans ces alliages.

Le projet CROCODILE a démarré le 1er juin 2018 et est doté d'un budget global de 14,9 millions d'euros, dont 714.000 euros pour Comet Traitements. Il rassemble 24 partenaires et est coordonné par Tecnalia (Espagne).

WE GIVE YOU THE POWER TO EVOLVE!

ECONOMIE CIRCULAIRE : VALIPAC VOUS GUIDE.

Valipac accompagne les entreprises dans leur transition vers des emballages industriels plus circulaires. **Partagez vos meilleures pratiques et inspirez-vous sur valipac.be**

valipac
POUR UN AVENIR DURABLE

//SECOND FLOOR

Faire de la Wallonie une Recycling Valley !

Reverse Metallurgy

LA MÉTALLURGIE EST ÉTROITEMENT LIÉE À L'ÉCONOMIE WALLONNE. UN LIEN HISTORIQUE QUI EST OCCUPÉ À SE TRANSFORMER EN FILIÈRE D'AVENIR, GRÂCE À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE. UNE AUTRE MANIÈRE DE GARDER DES COMPÉTENCES PRÉCIEUSES ET D'EN DÉVELOPPER DE NOUVELLES.

par Yves-Etienne MASSART

Le principe de l'économie circulaire repose sur l'idée que les déchets industriels et les produits en fin de vie peuvent être recyclés pour devenir la matière première d'une autre industrie. La valorisation des déchets contenant des métaux en particulier est stratégique pour l'économie wallonne, en terme d'approvisionnement en matières de base pour notre industrie. Elle représente également un potentiel important de création de valeurs sur base d'une forte et longue expérience en métallurgie. Le projet Reverse Metallurgy s'inscrit dans ce cadre.

Le programme «Reverse metallurgy», autrement dit «métallurgie à l'envers», est un programme dont l'objectif est de récupérer des métaux rares ou même des carburants jusqu'ici abandonnés dans les déchets et de créer, en Wallonie, une plateforme d'excellence industrielle, technologique et scientifique en recyclage, créatrice de valeur ajoutée et d'emplois et reconnue au niveau international. Le potentiel existe, les métaux à récupérer dans les déchets des filières de recyclage aussi : cobalt, cuivre, tantale, gallium, iridium ou autres métaux rares.

La réalisation de ce potentiel repose sur 3 axes : le développement et la maîtrise des filières complètes de recyclage des métaux, la maîtrise des technologies et processus clés de traitement et enfin l'innovation et son industrialisation. Les acteurs de ce programme ambitieux en sont persuadés : la création et le développement de nouvelles activités économiques dans le domaine du traitement et de la valorisation des métaux issus de l'économie circulaire sont une voie d'avenir pour la Wallonie.

Une nouvelle filière ?

Reverse Metallurgy, c'est donc un vaste programme de recyclage des métaux, qui s'articule autour de plusieurs axes : le tri intelligent des métaux, la bio-hydrométallurgie, la pyrométallurgie et la métallurgie par le biais de fours à plasma. Reverse Metallurgy a aussi développé en parallèle d'autres procédés technologiques innovants, destinés eux aussi à donner une seconde vie aux déchets métalliques des entreprises partenaires.

En effet, si certains métaux précieux, tels que l'or et l'argent par exemple, bénéficient déjà de traitements de récupération, d'autres métaux étaient, eux, laissés à l'abandon, faute de moyens.

L'enjeu est pourtant de taille. Car, pour bon nombre de ces métaux, l'Europe entière est en grande partie dépendante des pays producteurs. L'innovation technologique est donc nécessaire afin de se doter de moyens efficaces pour récolter ces métaux que l'on retrouve dans toute une série de produits que nous utilisons tous les jours : voiture, smartphone, frigo...

Fruit d'une collaboration entre public, privé et universités, cette approche a donc pour objectif d'engendrer donc une diminution de la dépendance vis-à-vis des matières premières et une réduction du coût de ces matières premières. Après avoir été pionnière de la galvanisation ou du revêtement sous vide, la métallurgie wallonne espère innover dans ces nouveaux procédés et lancer une filière.

Phoenix

L'objectif du projet PHOENIX est de développer un procédé intégré, à basse température et faibles émissions, pour la valorisation globale des matières organiques contenues dans les résidus de broyage de déchets métalliques. Le secteur du traitement et de la valorisation des déchets métalliques (Véhicules Hors d'Usage, VHU, ferrailles de collecte, etc.) génère en effet une quantité importante de résidus communément appelés résidus de broyage. Ils constituent de véritables gisements de matières dont la valorisation est devenue un enjeu considérable sur le plan économique et environnemental. Résultat ? Ce projet a permis le développement d'un procédé intégré, à basse température et faibles émissions, pour la valorisation globale des matières organiques contenues dans les résidus de broyage de déchets métalliques

Phoebus

Fort des résultats obtenus dans le cadre du projet Phoenix, le projet PHOEBUS propose une valorisation à haute valeur ajoutée de carburants dans un procédé intégré. Ce procédé intégré comprend une étape de purification des carburants (innovation brevetée) les rendant aptes à être injectés dans des moteurs de cogénération spécialement modifiés afin de viser un optimum énergétique (rendement électrique net supérieur à 45%) et environnemental (faibles émissions atmosphériques).

Dans un contexte de recherche de nouvelles solutions énergétiques pour le futur, la transformation de déchets organiques ultimes (plastiques, caoutchouc, mousses, etc.) en carburants de synthèse est un domaine d'activité en plein essor qui commence à se concrétiser par la mise en service d'unités de production industrielles.

Carmat

Le projet CARMAT vise à accroître la recyclabilité des scories d´aciérie en valorisant les fractions fines pour lesquelles il n´existe pas ou peu d´exutoires, au travers de la fabrication de matériaux destinés au bâtiment et aux travaux publics (BTP). Ce projet poursuit également deux autres objectifs : le premier est de contribuer à la réduction des émissions de CO_2 au travers de procédés de fabrication de matériaux, moins énergivores que ceux relatifs aux produits concurrents (briques, blocs de construction…) et basés sur la carbonatation à partir de CO_2 industriel. Et le second est de garantir l´innocuité tant toxicologique qu´environnementale par une immobilisation durable des contaminants éventuels au sein des matériaux à base de scories inox.

NEXT et l'économie circulaire

En complément aux Pôles de compétitivité, le Gouvernement wallon a mis en place le programme transversal de politique industrielle : «**NEXT Vers une Économie Circulaire**». Au travers des principes de l'Économie Circulaire, l'objectif de NEXT est d'accroître la compétitivité des entreprises en générant des projets industriels à haute valeur ajoutée et en détectant des filières porteuses. Le Pôle MecaTech s'est inscrit activement dans cette démarche pour favoriser les apports de l'Économie Circulaire dans les projets en cours et dans de nouveaux projets.

En effet, depuis son origine, le Pôle a soutenu bon nombre de projets qui répondent à ces défis :mode de production moins consommateur en matières premières (MAG&AL, THIXOWALL, LIONEL, LEGOMEDIC...), valorisation des déchets afin d'en faire des ressources (PHOENIX, CARMAT, SOLARCYCLE, PHOEBUS...) et enfin gestion, production et stockage de l'énergie (MIRAGE, POWER, PREMASOL, SOLAUTARK, COMOTEX, PV CZTS, LED, OLED, OPTIGRID, COOLROOF, SOLINOX...) Ces projets rassemblent 158 acteurs dont 76 entreprises pour un montant de 93.884.004 euros d'investissement et 65.896.709 euros d'aides du Gouvernement wallon.

C'est donc tout naturellement que MECATECH et NEXT collaborent pour faire face à ces défis et saisir de nouvelles opportunités dans les domaines stratégiques du Pôle.

Last but not least, le Pôle MecaTech et NEXT ont tous deux contribué à la création de la plateforme REVERSE METALLURGY qui débouchera sur des technologies et produits de pointe, permettant de maximiser l'efficacité et le savoir-faire wallon dans chacune des étapes du processus de recyclage des métaux, dans une logique d'Économie Circulaire et de développement durable.

PÔLE MECATECH
LE PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ WALLON EN GÉNIE MÉCANIQUE

PUBLI-RÉDACTIONNEL

LITA.co
L'investissement responsable, accessible à tous

En Belgique à l'heure actuelle 285 milliards d'euros dorment sur les comptes épargne alors que les intérêts sont au plus bas. Faire travailler son «portefeuille» de façon durable, c'est ce que permet l'impact investing, une stratégie d'investissement cherchant à générer des synergies entre impact social, environnemental et sociétal d'une part, et retour financier neutre ou positif d'autre part. C'est ce que propose **LITA.co**.

Lancée avec la volonté de réconcilier les citoyens avec le monde de la finance, la plateforme de crowdequity affiche déjà plus de 22 millions d'euros récoltés au compteur. Le principe est simple : dès 100 euros, vous pouvez investir dans des entreprises à finalité sociale, sociétale et environnementale, en devenir actionnaire ou prêteur solidaire.

Celles-ci sont sélectionnées au cas par cas, sur des critères stricts et sur l'impact qu'elles génèrent. De plus, grâce au **tax-shelter**, les particuliers peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt allant jusqu'à 45% des montants investis tout en investissant durablement.

Participez au financement d'entreprises 100% belges et 100% positives tout en bénéficiant de réductions d'impôts.

Pour plus d'information, rendez-vous sur www.LITA.co

LITA.co
Live.Impact.Trust.Act

Executive Programme Innovation

BEA : innover pour se différencier et garder son leadership !

SÉBASTIEN VAN LOO EST CHEF DE PROJET À LA R&D CHEZ BEA. L'ENTREPRISE LIÉGEOISE EST UNE RÉFÉRENCE MONDIALE DANS SON SECTEUR, ELLE CONÇOIT ET PRODUIT DES SOLUTIONS DE DÉTECTION POUR PORTES AUTOMATIQUES. UN PRODUIT PHARE POUR CETTE SOCIÉTÉ CRÉÉE EN 1965 ET AUJOURD'HUI PRÉSENTE (AU DÉPART DE SON SIÈGE CENTRAL EN BELGIQUE) AUX ETATS-UNIS, AU JAPON ET EN CHINE. SES PRODUITS ÉQUIPENT EN EFFET DES SYSTÈMES DE PORTES AUTOMATIQUES DANS LE MONDE ENTIER.

L'innovation a donc été à la base de la création de la société et l'est aujourd'hui dans ses projets de diversification. Suite au succès rencontré dans le marché de la porte piétonne, BEA étend sa gamme de services à de nouveaux marchés dans lesquels ses technologies de détection offrent un avantage concurrentiel. Désormais, BEA propose une gamme de produits dans les domaines du contrôle d'accès, de la porte industrielle et du transport de personnes. Tournée vers le futur, BEA développe des solutions pour de nouvelles applications telles que le comptage de véhicules ou de personnes.

L'entreprise innove pour se différencier, principalement par la technologie ou par les fonctionnalités qui sont dans le détecteur, "*il faut donc sans cesse trouver de nouvelles solutions et innover dans les produits, dans les process et dans les marchés. Historiquement nos produits sont liés aux portes. Or, notre ambition est de continuer à grandir, il faut donc étendre le champ d'application de notre technologie pour nous diversifier*".

Lorsque l'opportunité s'est présentée de suivre une formation à la gestion de l'innovation, Sébastien van Loo n'a pas hésité longtemps, d'autant plus que plusieurs collègues avaient déjà suivi le programme exécutif de la Louvain School of Management. "*L'innovation est dans l'ADN de BEA, elle est au centre de tout et nous permet de garder notre avance face à nos concurrents. Etant responsable d'une équipe R&D, c'était un vrai bonus pour moi de pouvoir la suivre*".

Il a aussi l'objectif personnel d'innover et de faire innover ses collaborateurs et collègues. Il s'est inscrit pour découvrir une approche et élargir ses horizons. Selon lui, un projet d'innovation doit se gérer différemment d'un projet de développement. Il en était déjà convaincu avant, mais la formation l'a renforcé dans cette conviction : "*L'innovation est plus incertaine, ses retombées sont plus aléatoires, le budget est plus compliqué à délimiter, alors que pour le développement, on travaille en connaissant déjà mieux le but à atteindre, il y a déjà une base et une évaluation assez précise du retour sur investissement qui est espéré ou attendu*".

Le business case de la formation a eu pour thème l'innovation chez BEA, ce qui lui a permis, à lui et à ses 2 collègues eux aussi participants, d'identifier des pistes d'amélioration. "*Le fait de prendre du recul et d'exercer un regard critique sur ce qu'on fait est précieux. Si on envisage désormais de changer certains process, ce ne sera pas au feeling, mais en vertu d'une approche plus rigoureuse, mais qui permettra aussi de générer et de canaliser de nouveaux apports en cours de route*".

Principaux atouts de cette formation, la diversité et la complémentarité des intervenants, qu'ils viennent du monde académique ou de l'entreprise, mais aussi la diversité des participants. Autant d'entreprises de tailles et de secteurs et métiers différents qui enrichissent les partages d'expérience. "*Cela remet en perspective pas mal de choses, beaucoup plus qu'une approche strictement théorique*".

Autre éclairage particulièrement intéressant, celui donné par d'autres participants dont les entreprises sont passées par des zones de fortes turbulence au cours des dernières années et pour qui l'innovation était devenue vitale pour espérer une poursuite des activités. Un partage d'expérience très instructif et qui a marqué les esprits.. ■

Executive Programme : 18e edition du 23 janvier au 5 juin 2020

13 journées pour devenir un champion de l'innovation, grâce à une approche professionnelle et rigoureuse pour vos projets d'innovation, des outils concrets et un impact tangible pour susciter l'innovation et l'esprit d'entreprendre dans son entreprise et enfin un réseau de partage d'expérience et une culture d'innovation.

L'élément déclencheur ? des questions comme celles-ci : "*Dans notre organisation, nous avons beaucoup d'idées, mais du mal à les concrétiser. Je sais que nous devrions plus ou mieux innover, mais comment faire ? Nos projets d'innovation ont un «time-to-market'» trop long. Mes équipes sont innovantes, mais le reste de l'organisation ne suit pas !*"

Si de nombreuses organisations se retrouvent confrontées à ce type de questions, peu sont équipées pour y répondre. C'est pour relever ces défis que la Louvain School of Management organise depuis 2001 un programme exécutif en gestion de l'innovation, pour permettre aux participants et à leur entreprise de devenir des champions de l'innovation.

Executive Programme Innovation

Joseph Annet : "Innover, ce n'est pas seulement inventer !"

POUR JOSEPH ANNET, L'INNOVATION EST UN IMPORTANT LEVIER DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE QU'IL DIRIGE, SERVIPLAST. UNE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE À FINALITÉ SOCIALE, UNE ENTREPRISE DE TRAVAIL ADAPTÉ QUI SE DÉVELOPPE DEPUIS PLUS DE 40 ANS À BASTOGNE ET AUJOURD'HUI ACTIVE DANS 3 DOMAINES : INDUSTRIE, CONSTRUCTION ET SERVICES, TROIS ENSEMBLES DE MÉTIERS DÉVELOPPÉS PAR UNE VISION DE L'INNOVATION, QUE CE SOIT DANS LES PRODUITS OU LES PROCESS ET DANS LESQUELS SON EXPERTISE EST RECONNUE.

Trois métiers, mais un ADN commun : allier performance économique et finalité sociale. Pour y arriver, Joseph Annet est à l'affût de tout ce qui peut l'aider à faire grandir son entreprise. Ce n'est pas un hasard s'il l'a inscrite dans la démarche «Made different», le plan d'action de Digital Wallonia à destination des entreprises manufacturières visant à accélérer la transformation numérique par la sensibilisation, le diagnostic et l'accompagnement sur le sujet de l'«Industrie 4.0», le «Smart Manufacturing», le «Factory 4.0»... Sept transformations essentielles pour faire de chaque entreprise une authentique usine du futur.

Une démarche qui lui a permis d'identifier un certain nombre de pistes d'innovation et d'amélioration, en termes d'organisation, de technologies et de ressources. "*Pour moi, innover, ce n'est pas seulement inventer de nouveaux produits ou services. C'est aussi imaginer autrement nos process et notre organisation pour gagner en performance et en efficacité dans le travail*".

Pas un hasard non plus de le retrouver parmi les participants à une formation en management de l'innovation. "*Jusqu'ici, peu de choses étaient formalisées chez nous sur ce thème-là. Or, mon rôle consiste à mettre sur la table les questions qui touchent à l'avenir et à la pérennité de l'entreprise et de ses missions. Et, idéalement, je dois arriver à entraîner tout le monde dans cette réflexion pour aligner la stratégie d'innovation sur la stratégie de l'entreprise*".

A travers le programme exécutif de la Louvain School of Management, sa première motivation était de remettre à jour ses connaissances. Ensuite, c'était d'aller chercher un cadre de référence pour mener sa réflexion stratégique, la partager en interne et la mettre en place en s'appuyant sur toutes les compétences des collaborateurs. "*J'y ai trouvé une approche très complète, qui débordait sur d'autres dimensions : l'humain, la propriété intellectuelle, l'alignement sur la stratégie globale, etc.*"

Et Joseph Annet n'a pas tardé à intégrer certains aspects de la formation dans les projets en cours, notamment pour mener la réflexion sur le développement de produits propres, objectif pour lequel il s'est fixé un calendrier idéal : 2020. Il met donc à profit la formation et les semaines qui la suivent pour définir la stratégie d'innovation et la mettre en place pour être totalement opérationnel dès janvier prochain.

Comme tous les participants, il a puisé énormément d'inspiration à travers les autres inscrits : la diversité des formations, des parcours, des responsabilités et des expériences. De quoi générer un regard neuf et une bonne dose de recul par rapport aux modes de fonctionnement actuel et aux défis à relever.

A travers le business case final, réalisé en binôme, il a pu appréhender la réalité d'une autre entreprise et y puiser des idées à implémenter chez Serviplast, un vrai plus pour lui et pour sa société. ■

Objectifs :

Le programme permet aux participants de :

- Développer le potentiel d'innovation de votre entreprise, en ligne avec la stratégie
- Mobiliser et sensibiliser vos équipes face aux défis de l'innovation, qui dépassent largement la génération d'idées
- Améliorer la performance et le time-to-market de vos projets d'innovation

Méthode :

La formation offre une approche multidisciplinaire rigoureuse développée par un panel international d'experts académiques et de terrain. Résolument ancrée dans la pratique, elle intègre des études de cas d'entreprises innovantes et des témoignages d'entreprises et permet de nombreux échanges entre intervenants et participants.Elle se conclut par un projet d'entreprise (business project) permettant au participant d'appliquer au sein de son entreprise les méthodes et outils acquis.

Une session annuelle d'échanges et de suivi conclut le programme au mois d'octobre afin d'assurer la mise en œuvre des objectifs formulés en fin de formation.

En savoir plus : www.uclouvain.be/fr/facultes/lsm/louvain-innovation

LOUVAIN School of Management

MÉTAMORPHOSES, le salon qui inspire l'après-demain

«We are the future !»

EN 2017, LE WEX REPREND UN SALON DÉDIÉ AUX MATÉRIAUX INNOVANTS, INITIALEMENT CRÉÉ PAR LA SPI EN 2010. CETTE PREMIÈRE ÉDITION AU WEX A CONNU UN VIF SUCCÈS AVEC PAS MOINS D'UNE SOIXANTAINE DE SOCIÉTÉS PRÉSENTES, PLUS DE 600 VISITEURS AVEC, À LA CLÉ, DE NOMBREUSES SUCCESS STORIES. LA DEUXIÈME ÉDITION, QUI SE DÉROULERA LE MARDI 05 NOVEMBRE 2019, À SUBI QUELQUES "MÉTAMORPHOSES". DIRECTION MARCHE-EN-FAMENNE POUR UN VOYAGE VERS LE FUTUR AVEC CELLE QUI EST EN CHARGE DE LA COMMUNICATION DU SALON, JULIE WÉRY.

Quel est le code génétique du Salon Métamorphoses ?

L'objectif de ce salon est d'offrir une vitrine aux entreprises innovantes qui inspirent l'après-demain de par leurs matériaux, procédés et solutions innovantes. Durant une journée, les PME, centres de compétences, pôles universitaires, start-ups auront l'occasion de faire voir, découvrir leur expertise et leur savoir-faire à des professionnels. Notre objectif est de rassembler entre 70 à 100 entreprises dans des secteurs-clés tels que la chimie, la plasturgie, l'aéronautique, le textile, la robotique, l'IA... Avec la participation d'AGS Glass Europe, Astra Services, Leyskens, Materia Nova, Réseau LIEU, Serviplast, Sirris pour ne citer qu'eux.

Et l'ADN des visiteurs ?

Entrepreneurs, chercheurs, scientifiques, industriels, ingénieurs, responsables recherche & développement, chefs de projet...

Pourquoi avoir choisi comme fil rouge "inspirez l'après-demain" ?

À l'heure actuelle, les entreprises doivent sortir de leurs murs pour unir leurs forces car les idées novatrices ne se créent pas seules mais avec l'aide des centres de recherche et des universités. Lors d'une interview dans l'Echo, Herman Derache, Managing director chez Sirris – Head Center of Competence Innovation chez Agoria, soulignait à juste titre : "*Il est évidemment crucial d'investir dans l'innovation, mais il est également important de favoriser les collaborations entre les entreprises et les centres de compétences*". D'où notre volonté de rassembler les acteurs de l'innovation en un seul lieu pour réseauter, échanger et créer de nouvelles synergies collaboratives. Nous pouvons d'ailleurs compter sur le soutien et l'appui de partenaires qui, de par leurs missions et compétences, sont des acteurs actifs dans l'innovation : Agoria, CRM group, GreenWin, Plastiwin, EEN, Idelux, Réseau LIEU, Sirris, Sowalfin, Pole MecaTech, SPI.

Le Salon MÉTAMORPHOSES se tiendra le 5 novembre 2019 à Marche-en-Famenne.

Bien plus qu'un salon, Métamorphoses est aussi un lieu d'échange, de partage, de rencontre. Quel est le programme ?

En plus d'être en contact avec des entreprises belges mais aussi étrangères, les exposants et les visiteurs pourront participer à des rencontres individuelles de 30 minutes programmées, grâce à la plateforme EEN (Entreprise Europe Network). Un vaste programme de conférences thématiques (en cours d'élaboration) abordera les questions de l'éco-conception, la recyclabilité, les entreprises et leaders inspirants... Un Espace Découvertes, fera également le parallèle entre la théorie et la pratique avec quelques objets du futur.

Inspiré(e) ? L'après-demain, c'est le mardi 5 novembre 2019 au WEX !

Infos pratiques

- Horaire : 10H00 à 18H30 (18H30 à 21H30 pour la conférence de clôture)
- Entrée gratuite pour les visiteurs via inscription obligatoire en ligne
- Contact : +32 (0) 84/340.800, metamorphoses@wex.be

www.salon-metamorphoses.be

Augmenter ses ventes à l'international grâce à l'e-commerce

E-Forum 2019

NEWPHARMA, LEROY MERLIN, CERCLEUROPE (FILMS D'EMBALLAGE), DUCOMAT (SYSTÈME DE DÉPOUSSIÉRAGE INDUSTRIEL) LLOYDS PHARMA, CES NOMS VOUS ÉVOQUENT PROBABLEMENT QUELQUE CHOSE. LEUR POINT COMMUN ? TOUS ONT UNE SOLIDE EXPÉRIENCE EN E-COMMERCE À L'INTERNATIONAL EN B2C OU EN B2B ET SERONT PRÉSENTS LORS DE L'ÉDITION 2019 DE L'E-FORUM

D'après Statista, 1,8 milliards de personnes ont acheté en ligne en 2018. Le total des ventes internationales e-commerce rencontre une croissance constante depuis plusieurs années pour atteindre $2.800 milliards de ventes en 2018. D'années en années, la vente en ligne absorbe une part certaine de la croissance du marché mais s'accapare également des parts du marché existant. L'e-commerce devient indéniablement un moyen d'augmenter ses ventes à l'international.

Cependant, la concurrence a rarement été aussi rude et les défis nombreux.

Au niveau du marketing, les habitudes des consommateurs en ligne sont très différentes d'un pays à l'autre. Le soin des mots et des images se conjuguent avec des emplacements publicitaires digitaux adaptés (Google, Facebook, influenceurs, blogs spécialisés, etc.) et les habitudes du public ciblé (chefs d'entreprises, personnes âgées, etc).

Aussi logiquement que cela puisse paraître, les nuances culturelles entre Allemands et Français, Chinois et Japonais ou encore Américains et Danois devront être traduites, pas uniquement au niveau de la langue, mais également du comportement et des habitudes d'achat. Par exemple, les termes les plus utilisés sur les sites e-commerce en France et au Royaume-Uni sont «Free Shipping», en Allemagne, il s'agit de «Grosse Auswahl» (qui se traduit par «Large choix», en Italie «Sito officielle» et en Espagne «Mejor Precio» (meilleur prix). Ces termes manifestent indirectement la priorité des clients.

Au niveau logistique, au-delà de la problématique géographique complexifiant la gestion des flux physiques de son activité, les habitudes sont également différentes.

Par exemple les allemands commandent presque systématiquement plusieurs produits similaires, les comparent à domicile, sélectionne celui de leur choix avant de renvoyer les autres.

Les défis d'encaissement sont également nombreux. Le belge apprécie le paiement en ligne par carte de crédit ou Bancontact, le néerlandais par Ideal et les Espagnols apprécient le paiement par carte prépayée mais également le paiement «cash on delivery». A ces 3 défis, s'ajoutent les défis réglementaires, juridiques et fiscaux.

Un large programme pour l'édition 2019 de l'E-Forum qui aura lieu à La Louvière le 22 octobre et répliquée à Liège le 24 octobre lors de laquelle les entrepreneurs expérimentés ou néophytes en e-commerce pourront trouver des réponses à leurs questions ou des solutions à leurs problèmes.

Retrouvez tous les détails sur www.e-forum.be.

Pinakes.be

Le répertoire des administrations publiques

Plus d'infos ?

www.pinakes.be

En quelques clics trouvez vos contacts au sein du secteur public !

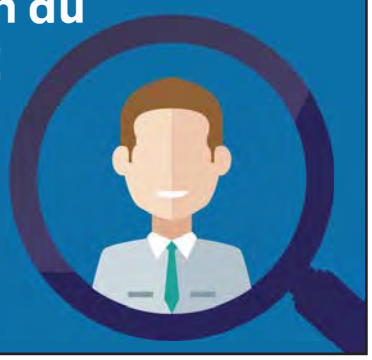

Pas forcément antinomiques ?

Plastique et environnement

TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE PAR L'ENVIRONNEMENT N'AURA PAS MANQUÉ DE RELEVER QUE LE PLASTIQUE FAIT COULER BEAUCOUP D'ENCRE. CE MATÉRIAU EST PRODUIT AUJOURD'HUI À PARTIR DE SOURCES FOSSILES OU AGRICOLES, DE SUBSTANCES OU DE MATIÈRES RECYCLÉES. LE PLASTIQUE À USAGE UNIQUE SE RÉUTILISE DANS LES MÊMES APPLICATIONS OU DANS DES USAGES À LONG TERME. EN FONCTION DE SES PROPRIÉTÉS, LE PLASTIQUE SE RECYCLE OU EST BIODÉGRADABLE ET DANS CERTAINES CONDITIONS, COMPOSTABLES.

par Olivier VAN VOLDEN, PhD et Saskia WALRAEDT (essenscia)

Le plastique, terme générique pour qualifier les polymères carbonés mous, est un objet de haute technologie, devenu le reflet de nos comportements et de nos manières en tant qu'individu ou sociétés humaines.

Les polymères carbonés synthétiques sont issus de la recherche et développement visant à copier la nature. Ils partagent de nombreuses caractéristiques avec les polymères naturels carbonés ou non, tel que la cellulose, la chitine, le verre ou encore l'ADN.

Le développement de la technologie conduit à améliorer la pureté et la fonctionnalité des matériaux. Ceci est vrai pour le métal, le verre, la cellulose ou les polymères carbonés. Des propriétés plus pures permettent des applications efficaces et adaptées à nos besoins en respectant la matière en tant que ressource : protection alimentaire, prévention des accidents, distribution d'eau, réduction des émissions, efficacité énergétique, etc.

Le plastique souffre de ses qualités

A la fois très pur, très stable et de composition variable, il permet des applications très diverses, de la musique au vol spatial habité en passant par la sécurité individuelle ou la performance des logements. L'étendue de ces applications et la force de ses qualités font qu'il est partout. L'omniprésence des plastiques nous éclaire sur notre difficulté à traiter des déchets mais également sur notre évolution technologique et sur notre volonté de réduire nos impacts environnementaux, grâce à eux (transport, économie d'énergie, économie des ressources).

Il est inconcevable que les déchets des sociétés humaines soient traités à la légère et que, par cette gestion, les déchets se trouvent dans les mers, les océans, les forêts, les champs, ... bref partout sauf dans une poubelle pour pouvoir être recyclés.

La pression médiatique et environnementale de ces dernières années a conduit à un combat contre les plastiques, combat transcrit dans la loi européenne. Les polymères sont les seuls matériaux pour lesquels il existe une législation européenne aux exigences les plus complètes et les plus larges. L'image et l'émotion l'ont emporté au point de générer quantités d'infox sur les médias sociaux et dans la presse, stigmatisant une matière et un secteur socio-économique tout entier.

La condition principale au développement de l'économie circulaire est d'exploiter au mieux et le plus longtemps possible les matériaux produits par l'homme. Les matières doivent donc être récupérées, traitées et réutilisées.

Un autre aspect de la politique de l'économie circulaire est la juste utilisation des ressources, fossiles ou non. Les plastiques peuvent être sourcés de manière diverse, sans influencer leurs qualités ou leurs recyclabilités en tant que matériaux.

Le plastique, un matériau circulaire

L'économie circulaire, selon la définition de la Commission Européenne, suggère que rien ne doit terminer comme un déchet dont on ne sait pas quoi faire. Au contraire, la société civile et médiatique interprète la notion de zéro déchet comme la suppression de tout ce qui pourrait devenir, un jour, un déchet. La société civile reste, pour l'instant, dans les principes de l'économie linéaire.

Le secteur des plastiques et polymères s'est déjà engagé dans l'économie circulaire. Les déchets et chutes de production sont entièrement recyclés. Les produits retournés pour défaut sont recyclés dans de nouvelles productions.

Une fois fabriqués, les produits sont utilisés plus ou moins loin du site de production, au sein de l'Europe ou des 5 continents avant d'être relégués/déclassés comme déchets.

> LES PLASTIQUES DE TRÈS HAUTE QUALITÉ SAUVENT LES VIES JOUR APRÈS JOUR.

Les matières plastiques doivent être retournées au secteur et ne plus finir abandonnées aux 4 coins du monde. Il est primordial que toutes les matières dans les produits consommés par les citoyens suivent le chemin de la réutilisation.

Ce paradigme de l'économie circulaire s'appelle la circularité des matériaux.

La circularite des materiaux

La circularité des matériaux pose de nombreux défis. Par exemple, le plastique et tous les autres matériaux en contact avec des aliments doivent respecter le cadre légal européen et national sur la sécurité alimentaire. Tout matériau ne peut ni altérer le goût, ni modifier l'aspect de l'aliment (boisson ou nourriture) ni se mélanger, ni contaminer la nourriture. Ces règles doivent être également respectées lorsqu'on parle d'alternatives.

Certains produits ont une durée de vie courte, de l'ordre de 2 ans au moins, pour des applications quotidiennes quand d'autres ont une durée de vie longue à très longue, atteignant 25 ans et plus, dans les transports et la construction. Comment traiter des matériaux de plus de 20 ans d'âge et qui ont été dégradés par le temps ou contaminés par l'usage ?

En Wallonie, le plastique, c'est 5.925 travailleurs dont 36% en production et 64% dans la transformation. Un secteur qui représente, 2.4 milliards d'euros, 6% des exportations et une balance commerciale positive de +9%.

Des règles de qualité et de sécurité sont imposées sur les matériaux réutilisés dont l'utilisation ne peut pas être entravée par des dispositions complexes ou contradictoires, ou par les habitudes du passé.

Les produits sont de composition de plus en plus complexe par des traitements (couche de surface), des mélanges (composites) ou des associations de matières (verres de sécurité). Ces structures apportent des qualités supérieures en termes de résistance, d'efficacité au temps et aux intempéries, de confort ou de sécurité. Leur désassemblage est un vrai défi technologique.

La société civile est-elle prête à accompagner ce changement ?

L'attention de la société civile est portée sur l'emballage, considéré comme inutile. Mais si tel était le cas, comment expliquer l'explosion d'alternatives à la matière plastique ? Alternatives qui, pour la plupart, contiennent des plastiques du bout du monde.

Conservation de la nourriture assurant la sécurité alimentaire, transport, rangement, distribution, l'emballage nous rend service au quotidien. Il est recyclable et doit être recyclé.

Trop souvent, pour résoudre un problème, on suggère d'en supprimer la source.

La société est-elle prête à postposer l'isolation des bâtiments dans l'attente d'une production d'isolant naturel (toutefois traité), à augmenter la fuite des réseaux d'eau potable, à consommer 10 fois plus d'énergie pour le transport d'un litre de boisson, à renoncer aux ordinateurs ou aux transports électriques ? Est-elle prête à refuser aux isolés et précaires le droit d'accéder à une nourriture saine (nutri-score A ou B) au prix raisonnable de 5€ par repas ?

Probablement pas. Mais quelles alternatives la société a-t-elle envisagées ? Nous ne le savons pas.

Le monde change. La circularité des matériaux est au cœur des transformations actuelles de l'industrie de la plasturgie. La société civile est-elle prête à accompagner ce changement ?

Les Agences de Développement Territorial

Sous la loupe du Développement Durable

LE 2 AVRIL DERNIER, LES MEMBRES WALLONS DU RÉSEAU PALME SE SONT RÉUNIS LORS D'UN SÉMINAIRE ORGANISÉ AU BUREAU ECONOMIQUE DE LA PROVINCE DE NAMUR (BEP), À L'INITIATIVE DU MINISTRE AYANT LES PARCS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS SES ATTRIBUTIONS. CE FUT L'OCCASION POUR 7 DES 8 AGENCES DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL WALLONNES DE PRÉSENTER UN PROJET INTÉGRANT LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PARTICIPANT À L'ÉMERGENCE DES PARCS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE 4.0. CETTE RUBRIQUE RÉCURRENTE APPARAÎTRA DANS LES 3 PROCHAINS NUMÉROS DU DYNAMISME ET METTRA EN AVANT LES PROJETS PRÉSENTÉS LORS DE CE SÉMINAIRE.

par Laetitia MONTANTE

IDEA | L'écologie industrielle. Exemple de l'Eco-zoning de Tertre

- **Directeur général :** Caroline DECAMPS
- **Nombre de PAE :** 60
- **Nombre d'entreprises :** 1.000
- **Nombre d'associations d'entreprises actives sur le territoire :** 5
- **Site web :** www.idea.be

Depuis 2010, le territoire du Cœur du Hainaut mise sur l'économie circulaire et l'écologie industrielle pour son redéploiement socio-économique. Un projet ambitieux qui a pour objectif de renforcer de manière durable, l'attractivité et la ré-industrialisation de ce territoire à l'horizon 2025.

C'est en 2010, suite à l'appel à projets «Eco-zonings» lancé par le Gouvernement wallon, qu'IDEA a initié sa première expérience d'**écologie industrielle** sur le parc d'activités de Tertre Ghlin-Baudour.

L'écologie industrielle peut être définie comme étant un mode d'organisation industrielle caractérisé par une gestion optimisée des ressources et basé sur la valorisation de matières et d'énergie. Elle est complémentaire des autres approches préventives pour la réduction des impacts des activités sur l'environnement.

À Tertre, en partenariat avec 8 industriels et la Ville de Saint-Ghislain, la démarche coordonnée par IDEA, a consisté, pendant 2 ans, à identifier l'ensemble des flux de matières, d'eau et d'énergie générés à l'échelle du zoning en vue de détecter des pistes de symbioses industrielles.

Suite à la réalisation de différentes études de faisabilité, 4 projets concrets ont été identifiés comme étant prioritaires sur le parc d'activités de Tertre :

- L'amélioration de la desserte ferroviaire des marchandises via la création d'un **Opérateur Ferroviaire de Proximité** ;
- Le traitement des eaux industrielles via la construction d'une **station d'épuration commune** ; La valorisation de la vapeur excédentaire des entreprises via la création d'une **centrale vapeur** (projet en cours) ;
- La **gestion réfléchie** et **optimale** des anciennes **friches industrielles** (site Carcoke) favorisant l'implantation de nouvelles activités pleinement compatibles avec les principes de l'écologie industrielles (projet en collaboration avec la SPAQuE).

Pour pouvoir mettre en place toutes ces synergies et assurer ainsi le développement durable du territoire, il est indispensable de mettre en réseau les industriels, afin que ceux-ci apprennent à mieux se connaître et qu'une relation de confiance s'établisse entre eux.

L'Agence de Développement Territorial IDEA, coordinatrice du projet de territoire «Cœur du Hainaut, Centre d'énergies» joue ce rôle essentiel de catalyseur d'échanges entre les grandes entreprises et les PME, par la mutualisation des moyens, des connaissances et des besoins, ainsi que par le partage et le regroupement d'informations utiles.

IDEA continuera à être le moteur de cette dynamique d'écologie industrielle à Tertre, mais aussi dans d'autres parcs d'activité économique, où l'objectif à atteindre sera toujours d'optimiser la consommation des ressources et minimiser les pertes d'énergies en vue d'accroître la compétitivité économique des entreprises et diminuer leur impact environnemental.

© www.planisfer.be

La création d'un Opérateur Ferroviaire de Proximité est l'un des projets prioritaires d'IDEA sur le Parc d'Actvités de Tertre

Le **RÉSEAU PALME** est composé de collectivités territoriales, d'aménageurs, de gestionnaires de parcs d'activités et de représentants du monde de l'entreprise. Il a pour objet d'améliorer la qualité des territoires d'activité économique, s'inscrivant dans le cadre de stratégies territoriales globales de développement durable autour des questions de requalification des parcs d'activités, de gestion et d'animation de ces espaces dans un souci constant de dialogue territorial.

En mai 2017, la Wallonie et 11 structures wallonnes actives en matière de développement de parcs d'activité économique ont rejoint le réseau PALME. L'occasion pour elles d'échanger sur leurs projets respectifs afin d'assurer une véritable transition écologique, énergétique et numérique vers des parcs d'activité économique wallons 4.0.

Plus d'infos : www.palme-asso.eu

PALME Association
Association nationale pour la qualité environnementale et le développement durable des territoires d'activités

IDETA | L'autoconsommation collective d'énergies renouvelables. Présentation du projet «E-cloud».

- **Directeur général :** Pierre VANDEWATTYNE
- **Nombre de PAE :** 7
- **Nombre d'entreprises :** Plus de 600
- **Nombre d'associations d'entreprises actives sur le territoire :** 3
- **Site web :** www.ideta.be

Afin d'encourager l'émergence de nouvelles communautés énergétiques, le Parlement wallon a adopté, le 29 avril 2019, le décret relatif à l'autoconsommation collective, dédiée aux «communautés d'énergie renouvelable» – le nouveau terme légal désormais utilisé.

Son concept est simple : plusieurs entités voisines, au sein d'un périmètre défini, pourront se réunir pour produire et consommer une énergie renouvelable locale (via l'éolien, le photovoltaïque, la cogénération). De nombreuses combinaisons seront alors possibles :

- Un ménage partage le surplus de son électricité solaire avec ses voisins qui n'en produisent pas ;
- Un immeuble résidentiel installe de manière commune des panneaux solaires sur son toit afin de répartir la production avec les habitants de l'immeuble ;
- Plusieurs entreprises s'associent afin de répartir leur production et leur consommation sur la journée, de manière à consommer au maximum lors des pics de production d'énergie et moins le reste du temps.

Depuis ce 1er juillet 2019, ORES, en partenariat avec IDETA et sa cellule d'animation économique Entreprendre. wapi, et différents acteurs du secteur privé, public et universitaire, a donc lancé un projet pilote appelé «**E-cloud**» sur le parc d'activité économique de Tournai Ouest.

Douze entreprises de ce parc ont donc été invitées à participer, sur base volontaire, à cette phase test grandeur nature où elles sont encouragées, par un tarif avantageux, à consommer prioritairement de l'énergie verte produite localement et mise à leur disposition sur base d'une clé de répartition prédéfinie. Les gains attendus sur la facture d'électricité des entreprises participantes sont de l'ordre de 8 à 14%.

En attendant les premiers résultats sur Tournai Ouest, les ADT, soutenues par le Gouvernement wallon, ont lancé le **projet ZELDA**, pour Zoning à Energie Locale DurAble, qui vise quant à lui à déterminer les parcs d'activité économique éligibles dans le cadre de ce projet innovant.

© www.tournai.be

Véritable avancée dans la transition énergétique en Wallonie, l'autoconsommation collective d'énergie renouvelable offrira de nombreux avantages :

- Des économies dans le développement et le renforcement du réseau de distribution d'électricité et donc sur la facture des participants à ces communautés ;
- Une meilleure intégration des énergies renouvelables sur le réseau ;
- Une gestion intelligente du réseau (smartisation) par l'installation de compteurs intelligents.

L'objectif final étant de pousser la société à adapter son mode de consommation d'électricité et à ainsi rebooster la compétitivité énergétique wallonne.

Rendez-vous dans le prochain numéro de "Dynam!sme" pour découvrir les projets qu'IDELUX l'inBW et la SPI ont développés pour favoriser l'émergence de nouveaux parcs d'activité économique 4.0.

Un projet intrapreneurial au sein du groupe BNP Paribas devient une solution pour préserver la planète

ClimateSeed

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE S'ACCÉLÈRE. DEPUIS 139 ANS, LES DIX ANNÉES LES PLUS CHAUDES ONT TOUTES EU LIEU APRÈS 2005. ON PEUT ÉGALEMENT NOTER QUE CINQ DES ANNÉES LES PLUS CHAUDES ÉTAIENT JUSTEMENT CES CINQ DERNIÈRES ANNÉES. CECI EST NOTAMMENT DÛ À L'AUGMENTATION DES ÉMISSIONS DE CO_2 ET D'AUTRES GAZ À EFFET DE SERRE DANS L'ATMOSPHÈRE DE 3% EN 2018, ET QUI A CONTINUÉ EN 2019.

De nos jours, la société encourage les organisations à répondre aux enjeux du changement climatique, et de manière globale à trouver des solutions aux questions sociales et environnementales. En effet, de plus en plus d'entreprises veulent préserver l'environnement, réduire leur empreinte carbone et apporter une contribution climatique pour leurs émissions inévitables.

La lutte contre le changement climatique s'articule en deux parties. La première consiste à mesurer et réduire ses émissions de CO_2 au maximum en adoptant de bonnes pratiques.

Néanmoins, que faire des émissions restantes ? La deuxième partie consiste à soutenir des projets qui évitent ou capturent les émissions de CO_2 pour réaliser une contribution climatique équivalente aux émissions résiduelles. Ces projets génèrent des crédits carbone pour chaque tonne de CO_2 évitée ou capturée. Ils contribuent à préserver la planète et ont des co-bénéfices environnementaux, économiques et sociaux, conformes aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU. Ce mécanisme est la compensation carbone volontaire, dont le potentiel n'est malheureusement pas suffisamment exploité.

En effet, 50% des projets durables ne voient pas le jour par manque de financement.

En novembre 2018, BNP Paribas a lancé ClimateSeed, une plateforme digitale qui répond au mieux à ce problème et accélère la mise en œuvre d'impacts durables en toute transparence. ClimateSeed est conçue comme une place de marché. Elle permet aux organisations cherchant à compenser leurs émissions résiduelles de CO_2 d'acheter directement des crédits carbone aux porteurs de projets, dont ces derniers ont fixé eux-mêmes le prix. Les organisations soutiennent ces projets en achetant un montant de crédits carbone équivalent aux tonnes de carbone qu'elles souhaitent compenser. Les entreprises peuvent également compenser les émissions de leurs voyages d'affaires, de leurs produits ou de leurs services, ou de leur portefeuille d'investissement.

ClimateSeed a été développé en collaboration avec le Grameen Creative Lab, une société co-fondée par le professeur Yunus, lauréat du prix Nobel de la paix, qui a par ailleurs accordé le label de Social Business à ClimateSeed. Conformément aux principes de l'entreprise sociale (Social Business) qui a pour but de résoudre des problèmes environnementaux et sociaux, ClimateSeed réinvestira tous ses bénéfices afin de maximiser son impact positif sur la société et l'environnement.

ClimateSeed offre un large éventail de projets durables dans une vingtaine de pays qui capturent ou évitent les émissions de CO_2. La typologie de ces projets est très variable :

1. Reforestation
2. Agriculture
3. Eau
4. Gestion des déchets
5. Énergie
6. Projet communautaire

ClimateSeed garantit une haute qualité des projets sélectionnés sur la plateforme pour réduire les risques réputationnels et maximiser les impacts positifs. Tout d'abord, ClimateSeed aborde la question de la transparence et de la sécurité afin de rendre ce marché plus efficient.

Cela vient du "savoir-faire bancaire" et de la volonté de mettre en relation des acteurs en qui nous pouvons avoir confiance. ClimateSeed effectue une due diligence rigoureuse sur tous les acteurs qui se connectent à la plateforme. De plus, les projets sur la plateforme doivent être certifiés par des standards internationaux et validés par un Comité de Durabilité, composé d'experts du marché.

De plus, nos prix sont complètement transparents et fixés par le porteur de projet.

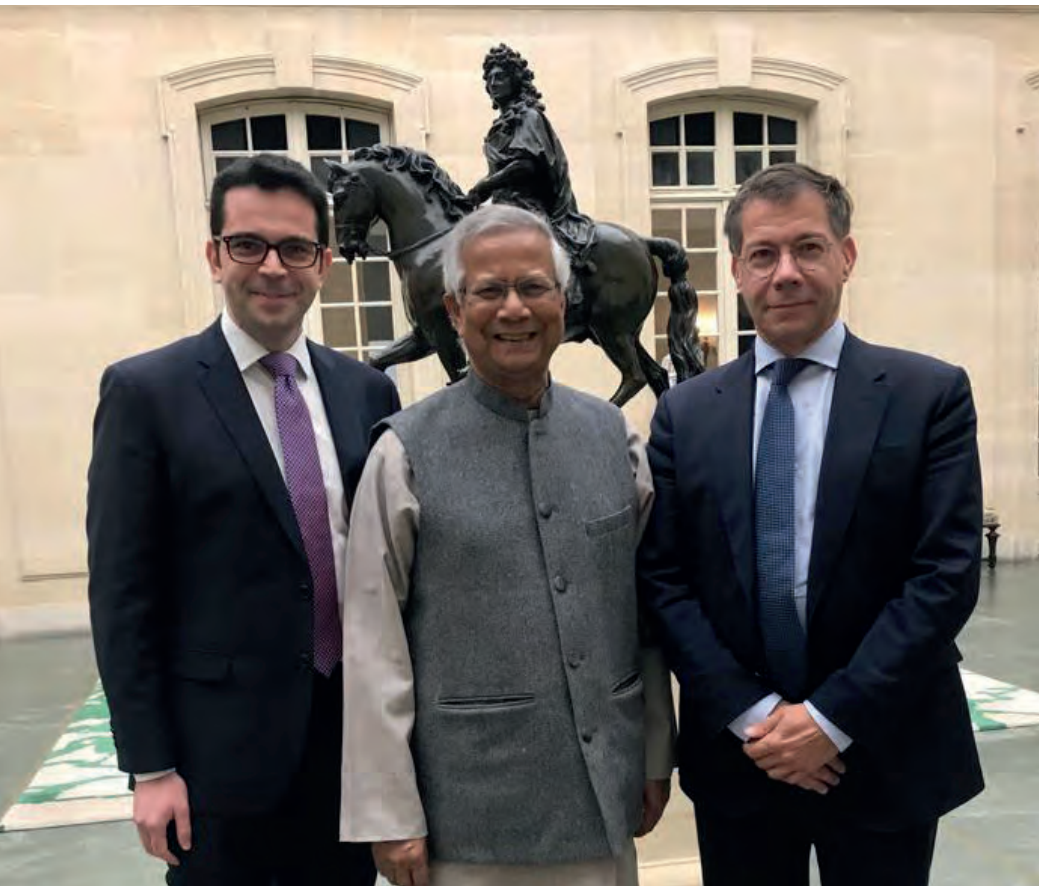

Sébastien NUNES (CEO de ClimateSeed), **Muhammad JUNUS** (Prix Nobel de la Paix en 2006) et **Antoine SIRE** (Directeur de l'Engagement Groupe BNP Paribas)

> CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES DE L'ENTREPRISE SOCIALE QUI A POUR BUT DE RÉSOUDRE DES PROBLÈMES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX, CLIMATESEED RÉINVESTIT TOUS SES BÉNÉFICES AFIN DE MAXIMISER SON IMPACT POSITIF SUR LA SOCIÉTÉ ET L'ENVIRONNEMENT.

ClimateSeed

Comment ça marche ? La plateforme ClimateSeed est simple d'utilisation. Elle s'adresse principalement aux organisations et aux réseaux B2B ou B2B2C. Dans un premier temps, les organisations prennent contact avec ClimateSeed pour pouvoir être acceptées sur la plateforme digitale. Cette démarche garantit la qualité des acteurs de l'écosystème de ClimateSeed.

Une fois connectées :

1. Les organisations saisissent le montant de CO_2 qu'elles souhaitent compenser. Elles peuvent effectuer une recherche par typologie de projets, par zone géographique de mise en œuvre et/ou par les ODD auxquels contribuent ces projets.
2. Elles naviguent parmi les projets proposés et sélectionnent ensuite ceux auxquels elles souhaitent contribuer. Elle peuvent également mettre en place un module de vote digital pour impliquer leurs parties prenantes (employés, fournisseurs, clients...) dans le choix du ou des projets.
3. Les organisations contribuent aux projets durables de réduction d'émissions en achetant des VER ("Voluntary Emissions Reductions" ou unités de réduction volontaire d'émissions) générés par ces projets. Elles utilisent ces crédits carbone volontaires (VER) pour compenser tout ou partie de leur empreinte carbone.
4. Enfin, ClimateSeed met à disposition du matériel de communication et aide les contributeurs à partager les actions climatiques réalisées sur la plateforme.

En Belgique, ClimateSeed travaille en étroite collaboration avec le Sustainable Business Competence Centre de BNP Paribas Fortis, une équipe récemment mise en place dont la vocation est d'accompagner les entreprises belges dans leur développement durable. La compensation carbone va en effet de pair avec une stratégie de décarbonisation des activités d'une entreprise. ■

Plus d'infos sur www.climateseed.com/fr/ et entreprises.bnpparibasfortis.be/fr/sustainablebusiness

VOS POINTS DE CONTACT :

- Alexandre RAZZI (+33 7 77 84 68 34 - alexandre.razzi@climateseed.com)
- Aymeric OLIBET (+32 492 919 500 - aymeric.a.olibet@bnpparibasfortis.com)

BNP PARIBAS FORTIS

Comment utiliser efficacement la fiscalité comme source de financement de l'innovation

DE RÉCENTES PUBLICATIONS AU SUJET DES INCITANTS FISCAUX R&D AINSI QUE NOTRE EXPÉRIENCE DU TERRAIN SEMBLENT CONFIRMER UN CONSTAT AUSSI CLAIR QU'ANTINOMIQUE : LES ENTREPRISES SONT CONSCIENTES DE LA GÉNÉROSITÉ DES MESURES, MAIS LES TROUVENT SOUVENT TROP COMPLEXES À METTRE EN ŒUVRE, TANDIS QUE LES AUTORITÉS DURCISSENT LEUR POSITION EN LA MATIÈRE ET IMPOSENT, INDIRECTEMENT, UNE CHARGE ADMINISTRATIVE SUPPLÉMENTAIRE. DANS CE CONTEXTE, NOUS TENTONS CI-DESSOUS DE SYNTHÉTISER LES CONTOURS DE L'APPROCHE QUI NOUS SEMBLE LA PLUS APPROPRIÉE, EN CE QUI CONCERNE DEUX DES MESURES FISCALES PHARES, AFIN D'APPORTER UN ÉCLAIRAGE ACTUEL SUR LEUR MISE EN ŒUVRE.

Par **Charles CARLIER**, Partner Tax, et **Nicolas TREFOIS**, Senior Manager Tax - EY

La dispense de précompte professionnel chercheurs

Cet incitant fiscal est de loin le plus utilisé par les entreprises innovantes et permet, en moyenne, d'économiser 20 à 25% du coût salarial de chaque chercheur éligible affecté à une activité de recherche et développement («R&D»).

Si le champ d'application a été étendu depuis 2018 avec la prise en compte des personnes titulaires de certains diplômes de bachelier, la gestion quotidienne de cet incitant s'est quelque peu compliquée au fil du temps.

Après l'instauration en 2014 de l'obligation de notifier à la politique scientifique («Belspo») tout projet de R&D, préalablement à l'application de la dispense de précompte professionnel, un certain durcissement de la positon de l'Administration fiscale se fait ressentir au travers des nombreux contrôles qu'elle a entrepris ces derniers temps sur le sujet.

Dans ce contexte, nous listons ci-dessous les points essentiels à ne pas manquer pour permettre une application de cette mesure la plus efficace et sécurisée possible :

- Disposer d'une copie du (bon) diplôme : c'est une condition évidente et facilement vérifiable par l'Administration fiscale et encore trop d'entreprises pèchent par manque de rigueur à cet égard ;
- Documenter la détermination du pourcentage d'affectation R&D : l'application d'un pourcentage de 100%, sans considération du niveau hiérarchique et emploi de temps effectif des personnes est aujourd'hui révolu. Cette nécessité de documenter le temps passé n'implique toutefois pas nécessairement l'instauration d'un système de time-sheet, trop souvent complexe à utiliser en pratique et en aucune façon imposé par la loi ;
- Documenter la nature R&D des projets pris en compte : bien que la notification préalable à Belspo soit obligatoire, nous déplorons l'attitude de l'Administration trop souvent observée qui consiste à remettre en cause la décision de l'instance scientifique. Sans entrer plus loin dans ce débat, nous suggérons aux entreprises de ne pas se limiter aux descriptions souvent succinctes qu'elles postent sur la plateforme Belspo et de constituer une documentation plus détaillée et standardisée à communiquer dans le cadre des contrôles fiscaux ;
- Une application temporelle adéquate de la dispense : il n'est aujourd'hui plus contesté que la dispense de précompte professionnel ne peut s'appliquer qu'à partir du premier jour du mois au cours duquel le projet R&D y relatif est notifié auprès de Belspo. En pratique, l'on constate que l'Administration fiscale semble vouloir étendre cette condition à la communication des personnes au sein même de ces projets. Notre recommandation est dès lors d'instaurer une procédure permettant l'ajout au sein de la plateforme Belspo de tout chercheur engagé au cours de l'année, dès sa date d'engagement.

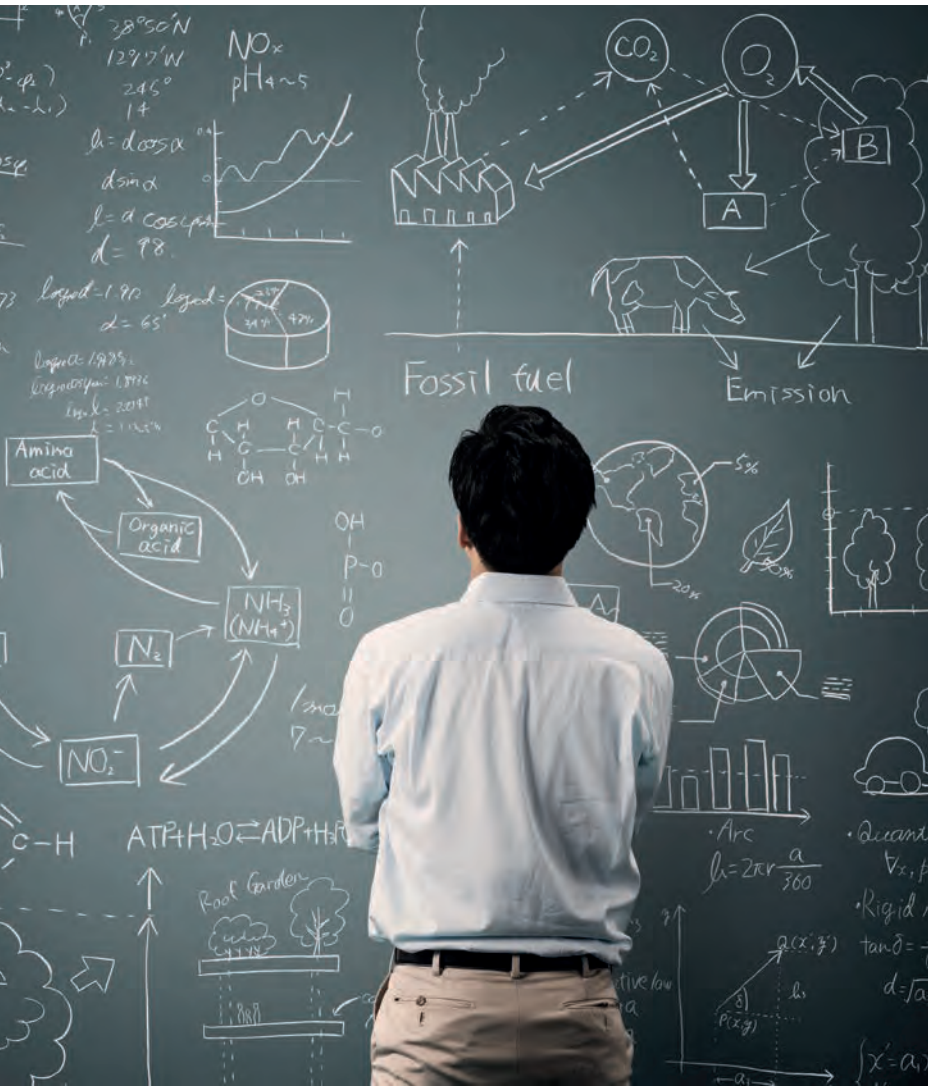

> NOUS SOMMES CONVAINCUS QUE LA COMPLEXITÉ DE MISE EN ŒUVRE DES INCITANTS FISCAUX EST LARGEMENT SURESTIMÉE, MAIS PARTAGEONS DAVANTAGE L'IDÉE QU'ELLE DOIT S'INTÉGRER DANS UNE RÉFLEXION TRANSVERSALE, DANS LAQUELLE PLUSIEURS ACTEURS CLÉS DES ENTREPRISES DOIVENT COMMUNIQUER ET AGIR DE CONCERT, POUR UNE GESTION QUOTIDIENNE PLUS AISÉE ET PLUS EFFICACE

La déduction pour revenus d'innovation

Commenter les considérations techniques liées à cet incitant fiscal dans le cadre de ce court article serait trop fastidieux. Sur le plan pratique, notre expérience nous enclins à conseiller l'encadrement de cette déduction par une décision anticipée, gage de sécurité juridique dans un domaine aux enjeux souvent conséquents.

Le Service des Décisions Anticipées a établi, dans le courant de ces deux dernières années, une politique de plus en plus étendue et consistante sur le sujet et ses décisions en la matière ne semblent pas, à ce stade, être source supplémentaire de tension avec les services centraux de l'Administration fiscale.

Par ailleurs, l'intervention de Belspo en ce qui concerne la validité technique des développements de logiciels, augmente la sécurité juridique des dossiers concernés, bien qu'elle nécessite également une cohérence en cas d'application conjointe de la dispense de précompte professionnel chercheurs.

D'expérience, nous sommes convaincus que la complexité de mise en œuvre des incitants fiscaux est largement surestimée, mais partageons davantage l'idée qu'elle doit s'intégrer dans une réflexion transversale, dans laquelle plusieurs acteurs clés des entreprises doivent communiquer et agir de concert, pour une gestion quotidienne plus aisée et plus efficace. ■

Si vous souhaitez de plus amples informations au sujet des incitants fiscaux et de l'innovation, n'hésitez pas à contacter notre équipe :

- **Charles CARLIER** (04/273.76.35, charles.carlier@be.ey.com)
- **Nicolas TREFOIS** (0477/68.70.68, nicolas.trefois@be.ey.com)

ou surfez sur notre site www.ey.com/be.

EY
Building a better working world

Du naturel au digital et d'ouest en ouest,

La Wallonie : une palette toujours plus riche d'activités bienfaisantes ou stimulantes

PETITE RÉGION NICHÉE AU CŒUR DE L'EUROPE, LA WALLONIE N'A RIEN À ENVIER À SES VOISINS EN MATIÈRE DE LIEUX REMARQUABLES ET DE LOISIRS HORS DU COMMUN. MISANT SUR SON PATRIMOINE OU SUR LES INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES, ELLE PRÉSENTE UNE LARGE GAMME D'ACTIVITÉS CULTURELLES, SPORTIVES OU LUDIQUES. UNE OFFRE ALLÉCHANTE QUI VOUS PERMET D'IMAGINER DES ÉVÉNEMENTS ORIGINAUX ET MÉMORABLES À VOTRE ENTOURAGE PROFESSIONNEL.

L'hôtel «Les Comtes de Méan» devient le «VAN DER VALK LIÈGE SÉLYS»

Une bonne nouvelle pour les entreprises et les organisateurs de séminaires à la recherche d'un lieu prestigieux. Seul hôtel 5 étoiles à Liège, le Van Der Valk Liège Sélys, est idéalement situé à 5 minutes à pied du centre-ville et de la gare Liège-Palais et à 9 km de l'aéroport. Ses 125 chambres spacieuses dont 8 suites, son bar lounge, ses terrasses et son spa fitness aménagés dans deux bâtiments classés au patrimoine de Wallonie, disposent de tout le confort dont vous pouvez rêver.

Dans son univers luxueux, subtil mélange d'histoire et de design contemporain, l'établissement destiné à une clientèle d'affaire, propose également 11 salles différentes pour organiser des événements pouvant accueillir jusqu'à 400 personnes.

Désormais géré par le groupe néerlandais Van der Valk, gageons que ce joyau du patrimoine liégeois séduira en tout point tant vos clients que vos collaborateurs.

Le GOLDEN LAKES HÔTEL : un nouveau centre de séminaire high-tech dans un écrin de verdure

Implanté dans le cadre exceptionnel des Lacs de l'Eau d'Heure, sur les rives du lac de la Plate Taille, le Golden Lakes Hôtel est désormais doté d'un cadre de travail unique, ouvert sur une nature splendide et bienfaisante.

Facilement accessible depuis les principales villes wallonnes, ce centre de séminaire réunit tous les atouts pour faire de vos team building et incentives des rencontres inoubliables et performantes.

- Un emplacement exceptionnel et des espaces modulables pouvant accueillir jusqu'à 600 personnes permettent de composer le lieu idéal pour répondre aux besoins et au budget de chacun.
- Des infrastructures équipées des dernières technologies pour satisfaire les exigences d'une clientèle d'affaires.
- Une panoplie d'activités sportives et culturelles au sein de l'établissement ou dans ses alentours pour ressourcer vos invités.

© Van Der Valk Liège Sélys

© Golden Lakes Hôtel

© BattleKart

© Virtual Cabs spri

- Un service de catering basé sur des produits locaux et raffinés.
- Et, cerise sur le gâteau, un centre wellness qui apportera détente et bien-être même aux plus au surmenés.

Une adresse à retenir pour garantir dépaysement et efficience à toutes vos rendez-vous professionnels.

Un moyen de se dépasser ? Le BATTLE KART à Mouscron

«On ne joue pas AU jeu vidéo mais DANS le jeu vidéo»... Le concept est lancé !

Vivez une vraie course et les sensations inédites du kart électrique intégré à un jeu vidéo grandeur nature grâce à la réalité augmentée.

Sur l'un des plus grands écrans du monde, deux pistes de 2.000 m², sont projetés différents circuits et modes de jeu sur lesquels vous évoluez plein pot à bord de l'un des 12 karts électriques lancés dans la compétition. Pilotez votre bolide en interagissant avec le décor, les obstacles et les autres concurrents, gagnez des bonus ou ralentissez vos adversaires pour arriver en toute sécurité à la victoire finale.

Situé non loin de Lille et installé sur 5.000 m², le Battle Kart est le premier centre de karting-gaming qui assure des moments chargés d'adrénaline aux participants et un spectacle réjouissant aux spectateurs.

Le VIRTUAL PARK : pour ceux qui en veulent plus encore !

A seulement quelques kilomètres du Battle Kart, le plus grand parc de réalité virtuelle d'Europe vous entraine dans sept aventures interactives palpitantes qui vous plongeront dans l'univers fantastique de la réalité virtuelle et augmentée. Virtual Park, c'est un voyage multisensoriel hors du commun dans un monde digital à couper le souffle.

Vous désirez organiser un team building que vos collaborateurs n'oublieront pas de sitôt ? Au cœur des 4.000 m², une salle de 200 m² entièrement dédiée aux événements professionnels offre une expérience immersive capable de resserrer les liens et d'encourager la solidarité entre collègues.

Vous atteindrez votre objectif grâce à ce moyen idéal pour stimuler l'esprit d'entreprise dont chacun sortira gagnant.

N'hésitez pas à contacter l'équipe qui vous proposera une offre sur mesure. ■

BLUEPOINT
LIÈGE

ÉTABLISSEMENT DE PRESTIGE POUR VOS ÉVÉNEMENTS ET RÉUNIONS D'ENTREPRISE AU COEUR DE LIÈGE !

Lieu exclusif pour l'organisation de vos **événements professionnels jusqu'à 500 participants** !

- 7 salles multifonctionnelles
- expertise & assistance personnalisée
- équipement audio-visuel dernier cri
- excellents services de restauration sur site
- restaurant d'affaires "Le Cabochon - La table de Jean-Luc Daniel"
- terrasses privatives & espaces de networking
- accès aisé & parking souterrain

L'organisation de vos événements n'aura jamais été aussi facile qu'avec BluePoint !

Contactez-nous au +32 (0)4 340 35 06 ou via mail à infoliege@bluepoint.be

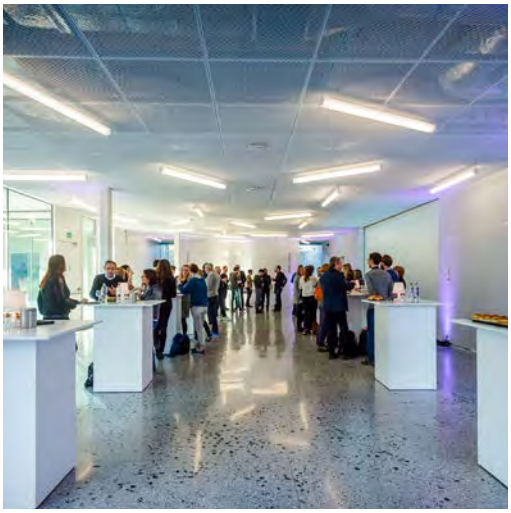

BLUEPOINT LIÈGE
Bd E. de Laveleye 191
4020 Liège

www.bluepoint.be
www.facebook/bluepointliege
www.linkedin.com/bluepoint-meet.work.tech.

Feel inspired

Tomorrow starts today

Vous ambitionnez un développement international?
Alors, ensemble, mettons le cap!

Information, coaching, prospection, expertise commerciale, consultance en design, webmarketing, partenariat, financements internationaux, ... : l'AWEX, c'est une offre de services complète et taillée sur mesure, en temps réel. Avec votre entreprise, nous relevons dès aujourd'hui les défis de demain.

Laissez-vous inspirer par l'exportation!

Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers / **www..awex-export.be**

Wallonia.be

EXPORT
INVESTMENT